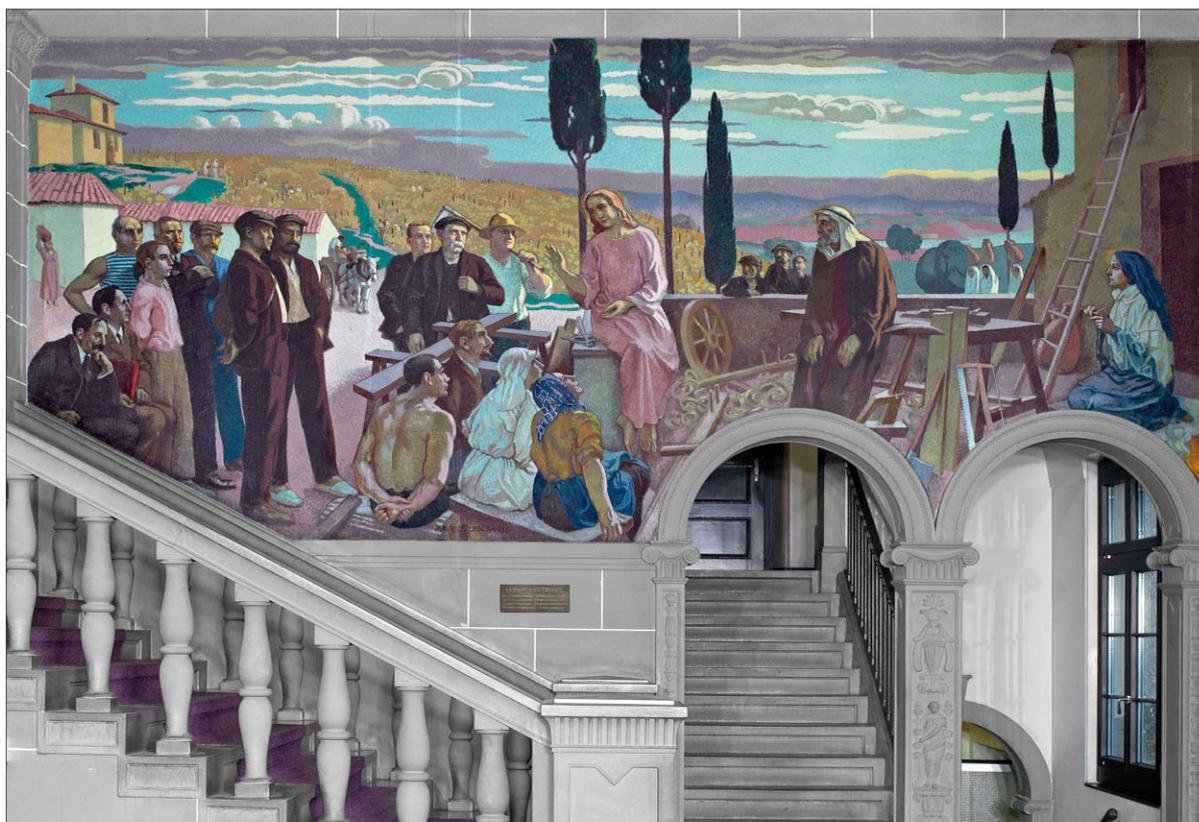


AAFI AFICS BULLETIN

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

Vol. 67, No. 3
Juin – June 2008



"La dignité du travail" - "The Dignity of Labour" (Maurice Denis, 1931)

PHOTO: Pierre-Yves Dhinaut

Centre William Rappard, Genève :
l'OMC fait revivre la décoration de l'ancien siège du BIT

Centre William Rappard, Geneva:
WTO gives new life to the works of art of ILO's former headquarters

Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél: Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26 -- Fax: +41 (22) 917 00 75
Banque UBS SA Genève: 240 128.594 LUT -- Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5
E-mail: aafi-afics@unog.ch
Site internet (français): www.unog.ch/afics/aafi.htm, Web (English): www.unog.ch/afics/afics.htm

VOL. 67, NO. 3

Juin – June 2008

Table des matières

	<i>Page</i>
EDITORIAL.....	2
NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS	3
68 ^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAFI-AFICS	3
COMMUNICATION IMPORTANTE AUX MEMBRES DE L'AAFI-AFICS.....	10
NOUVELLES DES AUTRES ASSOCIATIONS.....	13
LA VIE DES ORGANISATIONS	14
LA CAISSE DES PENSIONS ET NOUS	15
SANTÉ	20
PHILANTHROPIE ET PAIX : UN HÉRITAGE GENEVOIS	22
PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS.....	24
LIVRES REÇUS	26
HUMOUR.....	28
COURRIER DES LECTEURS.....	28
NOUVEAUX MEMBRES	57
CHANGEMENTS D'ADRESSE	58
ILS NOUS ONT QUITTÉS.....	59

Table of Contents

	<i>Page</i>
EDITORIAL.....	30
NEWS FROM AAFI-AFICS.....	31
68 th GENERAL ASSEMBLY OF AAFI- AFICS	31
IMPORTANT COMMUNICATION TO AAFI- AFICS MEMBERS	38
NEWS FROM OTHER ASSOCIATIONS.....	40
NEWS FROM THE ORGANIZATIONS	42
THE PENSION FUND AND US	43
HEALTH.....	48
PHILANTHROPY AND PEACE: LEGACY TO GENEVA	50
OF CABBAGES AND KINGS	52
BOOK REVIEW	54
LETTERS TO THE EDITOR.....	55
NEW MEMBERS	57
CHANGES OF ADDRESS.....	58
THEY HAVE PASSED AWAY	59

EDITORIAL

Nouveaux visages au bureau du Comité de l'AAFI-AFICS

Toute Association, à intervalles réguliers, a besoin de renouveler son équipe dirigeante, sous peine de perdre son énergie, son efficacité, sa pugnacité au service de ses membres. Ce moment est venu pour le bureau du Comité de l'AAFI-AFICS, qui va accueillir de nouveaux visages au cours de l'été !

En ce qui me concerne, il m'est apparu depuis quelque temps que pour toutes sortes de raisons - d'ordre purement personnel - le moment était devenu proche où il me faudrait m'écarter des affaires quotidiennes de l'AAFI-AFICS et transmettre les responsabilités de la présidence à un plus jeune membre de notre équipe. J'ai consulté les membres de notre Comité et, avec enthousiasme, ils ont été d'accord pour que **Roger Eggleston**, entré au Comité en 2004 et actuellement vice-président chargé des questions de santé, soit élu pour me succéder.

Tous nos collègues, sans exception, ont donc accepté ma proposition lors de notre séance du 8 mai dernier et je vais être particulièrement heureux de transmettre bientôt la présidence de l'Association à Roger Eggleston, ancien de l'OMS et, jusqu'à sa retraite en 2003, Directeur du Secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le CCS (ex-CAC). La fonction de président de l'AAFI-AFICS est certes un honneur pour son titulaire, mais c'est aussi une lourde charge à laquelle Roger va, sans nul doute, se consacrer avec le dynamisme et la joie de vivre que nous lui connaissons tous.

La "passation de pouvoirs" se fera le 31 juillet prochain, au retour de la mission que nous entreprenons chaque été pour participer au Conseil annuel de la Fédération des Associations d'Anciens Fonctionnaires Internationaux et, pour moi-même, au Comité mixte de la Caisse de pensions dans la délégation de la FAAFI.

Il fallait, bien entendu, remplacer Roger Eggleston dans ses fonctions de vice-président « Santé » et le Comité a élu le même jour, sans la moindre hésitation, **Katia Chestopalov**, particulièrement bien préparée pour les remplir, par ses anciennes fonctions de « DRH » de l'Organisation météorologique mondiale.

Il en a été de même pour remplir le poste de Secrétaire du Comité, vacant depuis quelque temps, auquel **Odette Foudral** a été élue. Ancienne de l'Office des Nations Unies à Genève, elle a été Administrateur du GPAFI pendant onze ans, ce qui va assurément lui faciliter la prise en mains et la maîtrise d'un poste clef au Comité de l'AAFI-AFICS.

Deux membres du Comité demeurent à leur poste et je suis heureux d'avoir cette occasion de saluer le travail remarquable qu'ils accomplissent pour l'AAFI-AFICS : **Elisabeth Belchamber**, ancienne de l'UNECE, vice-présidente chargée de la gestion de l'association, passée maître dans tous les mouvements concernant les membres, un travail considérable et délicat lorsque l'on sait que l'AAFI-AFICS compte plus de 3.500 adhérents. Enfin, **Venkataraman "Nari" Narasimhan**, ancien du BIT, demeure notre trésorier ; un trésorier comme tout président d'association rêve d'en avoir un jour !

Un poste est encore à pourvoir au bureau du Comité : celui de vice-président chargé des pensions devenu récemment vacant dans des circonstances décrites plus loin que nous regrettons tous. J'ai bon espoir qu'il pourra être pourvu dans un avenir proche.

Il m'est totalement impossible de clore ce chapitre de ma vie professionnelle sans vous dire - à vous tous, membres de l'AAFI-AFICS, de son Comité, de son secrétariat, et à tous ceux qui dans toutes les organisations du « système des Nations Unies » aident notre Association avec tant d'amitié et d'efficacité - combien ces années passées au service des retraités, initialement au sein du bureau de la Section des Anciens du BIT, puis, depuis dix ans, au Comité de l'AAFI-AFICS m'ont apporté de satisfactions au quotidien et de joie dans la durée. Merci de m'avoir permis de connaître ce sentiment extraordinaire de participer, comme président de notre Comité, à un travail dont le caractère collectif est essentiel pour défendre efficacement les intérêts de notre communauté d'anciens de la fonction publique internationale.

Jean-Jacques Chevron

NOUVELLES DE L'AAFI-AFICS

DATES À RETENIR

Mardi, 24 juin 2008	Déjeuner d'été au restaurant du BIT. Invitée d'honneur : Mme Jan Beagle , nouvelle Directrice générale adjointe de l'Office des Nations Unies à Genève.
29 septembre – 6 octobre	Voyage à Prague, la Bohême du Sud et les Stations thermales
Mardi, 4 novembre 2008	Déjeuner d'automne au restaurant du BIT
tous les mercredis 9h00 – 12h30	Permanence au bureau C.544-1 au Palais des Nations tél. 0041 (2)2 917 33 30



68EME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAFI-AFICS

GENÈVE, MARDI 4 MARS 2008
(9 h 45 – Siège du BIT)

1. Ouverture de la session

M. Jean-Jacques Chevron, président de l'AAFI-AFICS, souhaite la bienvenue aux participants. Il est heureux de noter la présence de M. Ronald Goossens, représentant de Mme Renata De Leers, chef du Bureau de Genève de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et celle de M. Ivan Koulov, chef du Service des ressources humaines de l'ONUG.

2. Election du président de l'Assemblée générale

2.1 M. Anders Tholle, propose que M. Paul Rolian soit élu Président de l'Assemblée générale. Il rappelle que celui-ci a accompli une carrière particulièrement brillante à l'ONUG, au BIT et au GATT/OMC.

2.2 M. Paul Rolian est élu Président par acclamation.

2.3 M. Rolian remercie l'Assemblée de l'avoir élu. Il est heureux de présider cette session, faisant observer qu'il a pris sa retraite très récemment et notant que les questions inscrites à l'ordre du jour s'inscrivent tout à fait dans son expérience professionnelle. D'importants problèmes, notamment dans le domaine des pensions – en particulier la façon dont la CCPPNU gère ses investissements – requièrent la vigilance. La sécurité sociale des retraités, les affaires inter-associations et le récent Séminaire sur les soins de longue durée - sujets qui seront abordés pendant la réunion - sont d'un grand intérêt pour les membres de l'Association. Le rôle de l'AAFI-AFICS est plus fondamental que jamais. Il exprime l'espoir que les participants à l'Assemblée générale s'engageront à renforcer l'Association.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire est adopté.

4. Rapport du Comité

4.1 Le Président de l'Assemblée générale invite le Président du Comité à présenter le rapport. Il suggère qu'il soit ensuite discuté section par section.

4.2 M. Chevron rappelle que le rapport du Comité sur l'année 2007 se trouve dans le Bulletin de l'AAFI-AFICS (Vol.67, n°1, février 2008). Il suggère que les membres du Comité responsables des pensions, de la santé et des questions sociales, fassent une brève présentation de ces sections et répondent aux questions des participants.

4.3 M. Chevron souligne trois tendances principales qui, à son avis, ont marqué l'année 2007.

- L'interaction entre les membres de l'Association et le Comité s'est intensifiée. On constate un flux continu de communications par téléphone et courrier électronique qui permet un dialogue plus rapide. C'est ainsi que l'utilisation accrue des courriels s'est révélée très importante dans la préparation du Séminaire sur les soins de longue durée et de l'Assemblée générale. L'information rapide des membres de l'Association sur tous les sujets se trouve aussi grandement facilitée. Pour illustrer cette tendance, M. Chevron indique qu'entre avril et juillet 2007, plus de trois cents demandes de publications de l'AAFI-AFICS ont pu être satisfaites par courrier électronique.

- Dans le cours de l'année 2007, le Comité a accentué ses efforts dans le domaine de la santé et, plus précisément, sur la question des soins de longue durée.

- Le mouvement associatif général des retraités a pris de l'importance ces dernières années et le rôle de notre Association est devenu plus important dans diverses réunions.

Relations avec les autres Associations d'anciens fonctionnaires internationaux à Genève

4.4 Se référant aux paragraphes 4 à 6 du rapport du Comité (Relations avec les autres Associations d'anciens fonctionnaires internationaux à Genève), M. Chevron informe l'Assemblée que la Section des Anciens fonctionnaires du BIT a demandé avec insistance, ces dernières années, son adhésion directe à la FAAFI. Il rappelle que les Statuts de la FAAFI exigent de ses associations membres qu'elles satisfassent plusieurs critères dont l'un est que chaque association soit ouverte aux retraités de toutes les Organisations du système des Nations Unies. Toutefois, M. Chevron rappelle aussi que depuis 1998 un accord a été réalisé à Genève, aux termes duquel toutes les associations de retraités dont le siège est à Genève, peuvent participer aux sessions du Conseil de la FAAFI en qualité de membre de la délégation de l'AAFI-AFICS, avec le droit d'y exprimer leur point de vue, même s'il diverge de celui de l'AAFI-AFICS. Au niveau de Genève, les représentants de toutes les associations de Genève (énumérées au paragraphe 3) participent régulièrement et activement aux réunions du Comité de l'AAFI-AFICS.

4.5 M. Jean Hanus, parlant en qualité de membre de l'Association du GATT/OMC et non en tant que membre du Comité de l'AAFI-AFICS, déclare qu'à son avis, les associations légitimes dont le siège est à Genève sont, par un étrange paradoxe, interdites d'adhésion directe à la FAAFI (ce qui les empêche d'accéder aux réunions du Comité mixte de la Caisse des pensions des Nations Unies). L'AAFI-AFICS ne l'a jamais accepté. Un autre paradoxe est que les membres des associations ayant leur siège à Genève sont obligés de payer pour adhérer à l'AAFI-AFICS alors que l'adhésion des membres des autres associations est gratuite, selon les statuts de l'AAFI-AFICS, si ces associations sont membres de la FAAFI.

4.6 M. Anders Tholle, par ailleurs Secrétaire de la FAAFI, veut apporter une correction à ce qui vient d'être dit : il précise qu'un membre de n'importe quelle AFICS dans le monde, peut adhérer gratuitement à l'AAFI-AFICS s'il s'établit en Suisse ou en France voisine.

Relations avec la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) et leurs membres

4.7 M. Juan Mateu, Trésorier de la FAAFI, informe l'Assemblée que la Fédération comprend aujourd'hui quarante associations représentant au total quelque 17.000 retraités et bénéficiaires.

Pensions

4.8 M. Jean Hanus, vice-président (pensions) du Comité, déclare que le rapport du Comité semble avoir été inspiré par « La Vie en Rose » d'Edith Piaf. Il préfère pour sa part le « Attention, je vais parler français » de Churchill et il a l'intention de dire la vérité. Il observe que le système des pensions des Nations Unies est solide mais qu'il existe au sein d'un environnement dangereux. Il désire souligner deux questions importantes : la première concerne l'AAFI-AFICS qui aide ses membres qui en font la demande et fournit des informations ; mais, pour cela, il est nécessaire qu'elle entretienne des relations harmonieuses avec le Bureau de Genève de la Caisse des pensions. A ce sujet, il demande à MM. Chevron et Goossens de parler du paragraphe 14 du rapport du Comité qui a eu pour effet de détériorer ces relations ... Le Président invite M. Hanus à poursuivre sa présentation du rapport : la discussion interviendra ensuite et ceux qui le désireront pourront prendre la parole.

4.9 En second lieu, M. Hanus indique que, depuis 2003, il a joué un rôle actif dans le domaine des pensions au sein de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI). Résultat de ces efforts, des propositions concernant l'ajustement des pensions ont été sur le bureau du Comité mixte de la Caisse des pensions depuis 2005. Elles devraient être discutées en 2008 par le Comité mixte mais il n'est pas certain qu'on les aborde. Les questions concernant les retraités sont traitées par le Comité mixte avec une extrême lenteur. Alors qu'il estime que le Comité mixte devrait accorder la priorité à ces questions, elles ne sont discutées qu'une année sur deux. La FAAFI ne rend pas les choses faciles. La Fédération s'est tout à fait satisfaite d'avoir obtenu le statut d'observateur au Comité mixte. Aussi longtemps que les retraités ne seront pas membres à part entière du Comité mixte, avec droit de vote, leur représentants ne seront d'aucune efficacité, comme le prouvent les résultats très limités de leur action au cours des dernières vingt quatre années.

4.10 En 2007, le Comité mixte avait décidé que l'élection directe des représentant des retraités au Comité serait organisée, ce qui ouvrirait la voie en direction du droit de vote. M. Hanus déclare que cela a été saboté par la FAAFI. Il estime que la FAAFI a été trop timide pour demander le droit de vote au Comité mixte. L'Assemblée générale de l'AAFI-AFICS est l'organe qui doit insister pour que la FAAFI demande avec énergie 1) l'élection directe des représentants des retraités au Comité mixte et 2) le droit de vote pour la FAAFI au Comité mixte. Pour que l'Assemblée générale puisse marquer son soutien à son point de vue, il propose de réduire d'un dollar la cotisation de l'AAFI-AFICS à la FAAFI : cela serait un signal donné au Comité de l'AAFI-AFICS.

4.11 M. Chevron dit que les interprétations de M. Hanus sur le processus de prise de décision du Comité mixte sont erronées. M. Hanus a souligné que, depuis 2005, les décisions concernant les prestations dues aux retraités ont été sans cesse renvoyées : cela n'a été en aucune façon la faute de la FAAFI. Aussi bien les gouvernements que les administrations ont en fait décidé de consacrer leurs débats aux questions d'investissement, renvoyant ainsi l'examen d'autres questions importantes. Les participants et les retraités ne pouvaient que protester. Les objections de la FAAFI ont été inscrites au rapport et la FAAFI continuera à suivre cette affaire. Les représentants des retraités au Comité mixte ont tous les droits sauf le droit de vote. Ce droit leur a été refusé par les gouvernements comme par les administrations et les participants qui ont refusé de briser la structure tripartite du Comité mixte par la création d'un quatrième groupe. Il réfute la critique de M. Hanus sur l'inaction de la FAAFI. La Fédération a constamment réaffirmé que son objectif était d'obtenir le plein statut de membre avec droit de vote. En tout état de cause, le nombre de retraités augmente régulièrement et l'on peut s'attendre à ce qu'il devienne évident, dans l'avenir, qu'ils soient pleinement reconnus comme un groupe autonome.

4.12 M. Chevron observe qu'une phrase de la section du rapport sur les pensions a créé un malentendu avec le Bureau de Genève de la Caisse des pensions, dénoncé par M. Hanus : celle qui évoque au paragraphe 14 des difficultés dans la gestion des dossiers, dues inévitablement à la délocalisation des bureaux de la Caisse et à des mouvements de personnel. Le nombre de réclamations parvenues depuis le début de l'été 2007, à l'AAFI-AFICS et à d'autres associations, a conduit le Comité à refléter cette situation dans son Rapport annuel. Il est regrettable que la direction de la Caisse à Genève y ait vu une critique de la compétence et du dévouement de ses fonctionnaires - très appréciés, au contraire, de l'Association - alors qu'il ne s'agissait que de signaler un dysfonctionnement temporaire de certaines procédures. L'AAFI-AFICS fera le nécessaire pour dissiper ce malentendu auprès de la Caisse et ceci sera reflété dans le *Bulletin* de mars 2008. Il doit être clair pour tous que le Comité de l'AAFI-AFICS souhaite, par-dessus tout, que se poursuivent les relations harmonieuses, fondées sur une confiance mutuelle, qui ont toujours régné entre la

Caisse des pensions - aussi bien à Genève qu'à New York - et les associations d'anciens fonctionnaires internationaux.

4.13 M. Anders Tholle informe l'Assemblée qu'il a discuté avec le président d'une association de retraités en Inde qui signalait le cas de retraités voulant passer de la filière dollar à la filière locale. Il y avait des problèmes de communication avec la Caisse des pensions à New York. Les retraités recevaient un accusé de réception de leur communication et l'assurance qu'ils recevraient une réponse en temps voulu., cette dernière, toutefois pouvait prendre plusieurs mois. Il souligne que l'AAFI-AFICS n'avait rien contre leurs collègues de New York ou de Genève, mais voulait simplement attirer leur attention sur ce qui ne marchait pas, notamment des procédures de réponse ou d'action à prendre anormalement longues.

4.14 M. Juan Amunategui suggère que la FAAFI renouvelle chaque année sa demande de pleine représentation au Comité mixte. M. Jamshid Anvar affirme qu'il n'est nul besoin d'être dans le sérail pour se rendre compte qu'il y a des problèmes avec les bureaux de la Caisse des pensions. S'excusant de sa franchise il déclare que, parlant en connaissance de cause, il est choqué qu'après trente années la question de la pleine participation des représentants des retraités n'ait pas encore été résolue, l'existence des retraités ayant été la raison essentielle de la création de la Caisse des pensions. Alors qu'ils étaient encore en activité, George Saddler et lui-même ont suivi de près cette affaire. Il ne peut comprendre pourquoi une pression suffisante n'ait pu être mise sur les Secrétaires généraux successifs qui ont le pouvoir de résoudre le problème de la représentation des retraités, en dépit de la résistance des Etats membres : 55.000 retraités et bénéficiaires constituent un lobby important. Il convient de reconnaître que les associations de retraités n'ont pas fourni un effort suffisant. Il estime qu'il est essentiel que les représentants des retraités soient de plein droit membres du Comité mixte et que les retraités militent en faveur de cette cause, d'une importance fondamentale pour eux.

4.15 M. Claude Mercier se joint aux deux intervenants précédents pour que les retraités fassent pression afin d'obtenir le droit de vote au Comité mixte. Attendre que le nombre de retraités soit devenu égal à celui des participants signifierait que bien des retraités aient alors disparu. Si l'AAFI-AFICS pouvait retrancher un dollar symbolique de sa cotisation à la FAAFI, il soutiendrait cette proposition comme une façon de faire connaître à la FAAFI, le mécontentement de l'Association sur sa façon de gérer les questions de pensions. Il encourage les autres associations à écrire pour faire pression sur le Comité mixte. Il estime que seule une pression ferme et permanente peut avoir une efficacité et réclame qu'une action soit entreprise rapidement ; on a déjà laissé passer trop de temps.

4.16 M. Jean-Michel Servais dit ne pas comprendre pourquoi la phrase critiquée du paragraphe 14 du rapport annuel pose problème. Des difficultés peuvent surgir et cela arrive. En fait, il existe des sociétés de service et des institutions qui conduisent spécialement des enquêtes sur la satisfaction de leur clientèle pour identifier les problèmes éventuels.

4.17 M. Juan Mateu tient à souligner que la FAAFI combat depuis longtemps pour obtenir le statut délibératif au Comité mixte. Elle y dispose actuellement de 4 représentants titulaires et de 2 suppléants qui peuvent participer aux discussions au sein du Comité. En sa qualité de Trésorier de la FAAFI, il peut témoigner que les frais de participation aux sessions pèsent très lourd dans le budget de la Fédération et de ses membres ; aussi la décision récente du Comité mixte de financer les frais de mission de deux de ses représentants a-t-elle été la bienvenue. En ce qui concerne le coût d'élections éventuelles, il a noté que l'Administrateur de la Caisse des pensions avait estimé qu'il pourrait s'élever jusqu'à \$ 150.000 par scrutin.

4.18 Un participant dit qu'il a été choqué d'être qualifié de « client » par le Bureau de la Caisse des pensions à Genève. Il a trouvé cette appellation totalement inappropriée et le lui a fait savoir par écrit.. La réponse qu'il a reçue du chef de ce Bureau a confirmé cette terminologie. Il aimerait que l'Association suive cette question.

4.19 Le Dr Samy Kossovsky constate que l'Assemblée générale est bien d'accord que la Caisse des pensions a été créée pour être au service des retraités. Un système tripartite est en vigueur au Comité mixte (11 sièges pour chaque groupe : gouvernements, administrations et participants). Il semble que les participants ne veulent pas perdre des sièges au bénéfice des retraités. Il observe que, dans un sens, les administrations sont une émanation des Etats membres et se demande s'il n'y a pas là une certaine confusion. Il ne comprend pas pourquoi les retraités devraient se voir refuser une pleine représentation au Comité mixte. Les retraités doivent insister pour obtenir les mêmes droits que tous les autres membres, y

compris le droit de vote. La tenue d'élection semblerait signifier que la Fédération n'est pas représentative : il considère que la FAAFI est représentative des retraités, même si elle manque peut-être de dynamisme.

4.20 M. Anvar suggère l'ouverture d'un site Internet pour réunir autant de signatures que possible parmi les 55.000 retraités sur une pétition qui demanderait la représentation directe des retraités à la Caisse des pensions. Il rappelle qu'il n'y avait pas de retraités lorsque les Statuts de la Caisse des pensions ont été adoptés. Le Règlement n'est pas gravé dans le marbre. Sa proposition est soutenue par deux participants, l'un rappelant que le Secrétaire général des Nations Unies a récemment écrit dans un article que l'Organisation se devait d'être dynamique et orientée vers les résultats ; le second rappelant que tous les membres de l'Association n'ont pas accès à Internet et suggérant de faire circuler une pétition parmi les membres de l'Association et d'envoyer la pétition à la FAAFI, voire directement au Comité mixte : une pétition sur papier serait une preuve tangible de soutien.

4.21 Le président de l'AAFI-AFICS, M. Chevron, déclare qu'il a bien entendu le vœu - exprimé par plusieurs membres de l'Assemblée - de voir les représentants des retraités au Comité mixte de la Caisse des pensions accéder enfin au statut délibératif qui leur a jusqu'à présent été refusé et que cet objectif soit fréquemment rappelé dans les débats de ce Comité. Il s'engage, en sa qualité de délégué de l'AAFI-AFICS au Conseil de la Fédération, à soulever à nouveau cette question à la prochaine session de ce dernier (juillet 2008) et à insister pour qu'elle soit à nouveau posée lors des sessions du Comité mixte, chaque fois que cela sera possible, de façon à ce qu'elle ne soit pas perdue de vue.

4.22 Pour éclaircir l'un de ses propos précédents, relevé par M. Mercier, il précise qu'il n'a pas suggéré d'attendre, pour obtenir le statut délibératif, que le nombre de retraités soit égal à celui des participants : il a simplement observé que plus les retraités seront nombreux, plus la logique même de leur demande de représentation à part entière au Comité mixte deviendra évidente.

4.23 Le Représentant du Bureau de Genève de la Caisse des pensions, M. Ronald Goossens, informe l'Assemblée qu'à fin avril 2008 l'ajustement des pensions en fonction du coût de la vie serait de 4,1% pour la filière dollar et, pour les filières locales, de 3,6% en Suisse, de 2,6% en France et de 4,5% en Italie. En réponse à une question d'un participant, M. Goossens indique que les investissements qui se montaient à 41,4 milliards de dollars fin décembre 2007, se chiffraient à 40,2 milliards à la fin de la semaine précédente, une évolution normale en dépit de la crise financière. Il indique également que la Caisse des pensions compte actuellement 104.000 participants et 57.855 retraités et bénéficiaires.

4.24 En ce qui concerne le terme « client » utilisé par les bureaux de la Caisse, M. Goossens observe qu'il s'agit d'une appellation banale utilisée dans tout le système des Nations Unies et que l'on trouve même dans les avis de vacance de poste. Il veut rappeler cependant que « le client est roi ». Se référant au paragraphe 14 du rapport annuel il indique que le personnel du Bureau de Genève de la CCPPNU a été quelque peu peiné de le lire mais qu'il l'a encouragé à continuer à travailler en harmonie avec le Comité de l'AAFI-AFICS, car l'objectif du Bureau est de servir.

4.25 M. Hanus se dit heureux que l'Assemblée générale ait soutenu les vues qu'il a exprimées au paragraphe 20 du Rapport annuel et qu'il a explicitées devant l'Assemblée générale, recommandant une action résolue de l'Association et de la Fédération. Il observe que la Caisse des pensions s'appuie sur l'économie mondiale, à la différence de la plupart des Caisses qui opèrent dans un cadre national et sont plus sensibles aux fluctuations du marché intérieur. Le fait que la Caisse puisse investir au niveau global est un avantage extraordinaire, de même que l'exonération fiscale dont elle bénéficie dans le monde entier. La Caisse des Nations Unies est très solide et les retraités peuvent être raisonnablement optimistes pour l'avenir. Cependant l'économie et le monde sont des milieux dangereux : l'économie est cyclique et, malgré les précautions dont sont entourées les évaluations actuarielles, il se peut que nous ayons, à un moment donné, à faire face à un « trou d'air » actuariel dans la situation de la Caisse. Ce qui se passerait à ce moment là serait identique à ce qui est arrivé dans le passé : on imposerait des sacrifices à tous, y compris aux retraités. Les retraités sont solidaires, dans une certaine mesure, des participants, des Etats membres et des Administrations ; mais il ne faut pas qu'on leur impose des décisions auxquelles ils n'auraient pas pris part. C'est là un des points sur lesquels notre participation avec droit de vote est très importante : les retraités devraient par exemple, avoir la possibilité de prendre une part spécifique et fondamentale à toutes les discussions sur les questions relevant de la position actuarielle de la Caisse, ce qui malheureusement est actuellement impossible. Les retraités continuent à payer les conséquences du « trou » actuariel de 1984.

Santé

4.26 M. Roger Eggleston, vice-président (santé) du Comité, présente la section du Rapport annuel portant sur les questions de santé. Il remercie M. Jacques Bacaly qui a eu la responsabilité de la Commission Santé jusqu'en juillet 2007. Il informe l'Assemblée que la Commission Santé s'est concentrée sur ses objectifs, notamment dans le domaine des soins de longue durée et à continuer à attirer l'attention de l'Administration sur ce sujet important. Le Séminaire de l'AAFI-AFICS sur les soins de longue durée, organisé le 24 janvier 2008 a attiré un nombre considérable de participants, signe que le sujet était d'importance pour les membres de l'Association. La Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS) et le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) du Pays de Gex, disposent maintenant d'une meilleure information sur les retraités des Nations Unies et pourront travailler en plus étroite collaboration avec l'AAFI-AFICS. Un rapport sur le Séminaire sera publié dans le prochain *Bulletin* de l'AAFI-AFICS. Les interventions du Dr Halfdan Mahler et d'Angela Butler seront publiées dans le *Bulletin* de juin 2008. Le Dr Halfdan Mahler a replacé le problème des soins de longue durée dans son contexte global, soulignant les besoins en services, chez soi et en institution, aussi bien médicaux que non médicaux.

4.27 Contrairement aux organisations ayant leur siège à New York et à Rome, toutes les organisations de Genève ont mis en place des dispositifs relatifs aux soins de longue durée. Pour des raisons historiques, ces dispositifs sont différents les uns des autres. Un article du *Bulletin* de mars, présentera le coût des soins à long terme. Le pourcentage de ces soins dans toutes les prises en charge n'a pas augmenté de façon significative. En termes réels, ces coûts n'ont pas atteint les niveaux prévus par les actuaires. Les données recueillies sur une période de cinq années devraient fournir une base solide pour prévoir une couverture plus cohérente et étendue des soins de longue durée.

4.28 M. John Fraser fait observer que les soins à long terme incluent aussi des dépenses non médicales. La fourniture d'insuline et d'anti-coagulants fait aussi partie des soins à long terme : or il a remarqué que l'assurance maladie de l'OMS ne remboursait pas l'équipement électronique permettant de mesurer le taux d'insuline dans le sang et qui coûte CHF 1.500

4.29 Un participant signale que les communications avec UNSMIS (la Mutuelle d'assurance maladie de l'ONUG) sont très difficiles. Alors qu'il y a parfois urgence à la joindre, les appels téléphoniques restent sans réponse. Ce n'est pas la faute du personnel mais il est urgent de résoudre ce problème de gestion. Un autre participant déclare que les services rendus par le personnel de la Mutuelle sont excellents mais pas au niveau de la direction, y compris du Secrétaire. Le président du Comité de l'AAFI-AFICS s'engage à transmettre ces observations à la Mutuelle.

Action sociale

4.30 Présentant la section du rapport annuel consacrée à l'action sociale, M. Anders Tholle, au nom du Comité, exprime sa gratitude à Mme Nana Leigh, l'assistante sociale de l'AAFI-AFICS.. Il souligne qu'elle continue à apporter une aide remarquable à tous les anciens fonctionnaires internationaux (pas seulement aux membres de l'AAFI-AFICS) qui, pour une raison ou une autre, doivent faire face à des difficultés personnelles et font appel à elle. Son travail était de la plus haute qualité et le Comité lui était reconnaissant pour son engagement et son aide.

L'assistance aux membres et le Secrétariat de l'AAFI-AFICS

4.31 Mme Elisabeth Belchamber, vice-présidente (gestion) du Comité, lance un appel pressant aux membres pour qu'ils informent l'AAFI-AFICS de leurs nouvelles coordonnées lorsqu'il leur arrive de déménager (ou de changer d'adresse e-mail) et, lorsqu'ils laissent un message par l'intermédiaire du répondeur téléphonique de l'association, qu'ils s'expriment lentement et clairement sans oublier de donner leur numéro de téléphone.

Séminaires

4.32 Le président du Comité de l'AAFI-AFICS souligne qu'Anders Tholle est bien trop modeste pour dire que c'est à lui que l'on doit la majeure partie du travail de préparation de la contribution de l'association, assurée avec l'aide d'autres membres du Comité, aux séminaires de préparation à la retraite organisés à l'ONUG. Ces séminaires sont l'occasion d'accroître le nombre des membres de l'AAFI-AFICS, un facteur

important pour le Comité mixte de la Caisse des pensions. Anders Tholle fait appel aux membres de l'AAFI-AFICS pour convaincre leurs anciens collègues d'adhérer à l'association.

Publications

Vie sociale

Remerciements

4.33 L'Assemblée prend note des informations contenues dans le Rapport annuel.

Adoption du Rapport

4.34 A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Rapport du Comité.

5. Comptes de l'exercice 2007 et questions liées

5.1 Les états financiers sont présentés par le Trésorier, M. Venkataraman Narasimhan, qui exprime ses remerciements aux vérificateurs aux comptes – MM. Anthony Ingram et Robert Yazgi – pour leur collaboration ainsi qu'à M. André Weber qui a assuré la préparation de la version française de ces documents.

5.2 M. Vittorio Muccioli demande des explications sur diverses données et rappelle qu'il a suggéré deux ans auparavant que le Comité de l'AAFI-AFICS présente un budget à l'Assemblée générale. M. Hanus, observant que l'Assemblée générale n'a pas le pouvoir d'approuver un budget, propose que les statuts de l'Association soient révisés pour inclure cette disposition.

5.3 Le Président du Comité de l'AAFI-AFICS regrette que la demande, faite effectivement il y a deux ans au Comité de présenter un budget à l'Assemblée générale, pratique devenue courante dans les associations, n'ait pas été suivie d'effet. Il assume la responsabilité de cet oubli. Un budget sera désormais soumis chaque année à l'Assemblée générale. Il exprime toutefois sa surprise que M. Hanus critique ici même cette omission alors qu'il n'a jamais soulevé cette question lors des réunions mensuelles du Comité, y compris, tout récemment, lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2006. Mr Hanus se dit choqué par l'intervention du Président du Comité, assurant l'Assemblée qu'il soulève beaucoup de questions au Comité dans les domaines de sa compétence, et qu'il a jusqu'à présent évité les attaques individuelles. Par ailleurs, s'il y avait eu un budget à discuter, cela aurait permis à l'Assemblée générale de couper dans la cotisation à la FAFICS ... L'intervenant est interrompu par une question d'ordre de M. John Fraser qui demande au Président de mettre fin à ce débat. Il en est ainsi décidé.

5.4 M. Anthony Ingram exprime, au nom des vérificateurs, ses éloges à M. Narasimhan pour sa disponibilité à répondre avec amabilité aux multiples questions qui lui ont été posées. Aucune réserve n'étant à faire sur les comptes, il propose à l'Assemblée d'adopter le bilan arrêté au 31 décembre 2007 ainsi que le compte d'exploitation de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007. Les comptes sont approuvés par acclamation.

6. Election de deux vérificateurs aux comptes pour 2008

L'Assemblée est informée de la disponibilité de M. Anthony Ingram pour continuer sa mission et du souhait de M. Robert Yazgi de mettre fin à la sienne. M. André Weber, ancien chef de la Division des Finances et du Budget de l'OMM a fait connaître sa disponibilité pour assurer la mission de vérificateur aux comptes. L'Assemblée élit MM. Anthony Ingram et André Weber comme commissaires aux comptes pour l'année 2008.

7. Divers

Accès en voiture aux installations de l'ONUG

7.1 M. Anvar soulève la question de l'accès aux installations de l'ONUG : il est impossible aux retraités de s'y rendre en voiture. Ceci n'est pas une question d'ego mais de dignité : il estime qu'il n'est pas correct de traiter ainsi des personnes qui ont servi avec dévouement pendant des années. De plus, les retraités ont besoin de venir à l'ONUG pour affaires : pour se rendre à la Mutuelle d'assurance maladie, à la MEC, au

GPAFI, rencontrer l'assistante sociale de l'AAFI-AFICS, se rendre à la banque et au restaurant. Il demande à l'AAFI-AFICS de saisir la direction de l'ONUG de cette question et que, dans un esprit de coopération, obtenir que quelques places de parking soient réservées aux retraités. Deux autres intervenants, partageant le point de vue et les préoccupations de M. Anvar, soulignent les difficultés créées pour les personnes handicapées et le fait que très peu de retraités doivent venir chaque jour à l'ONUG .

7.2 Le président de l'AAFI-AFICS assure l'Assemblée que cette question demeure un souci pour le Comité et que des efforts soutenus ont été entrepris pour obtenir l'accès des retraités aux parkings de l'ONUG. Comme il l'a déjà signalé à l'Assemblée générale en 2007, la situation empire du fait de la suppression de 400 places de parking sur les 2000 existantes. Les spécialistes de la sécurité du siège de l'ONU à New York ont en effet estimé que ces emplacements, trop près des murs des bâtiments, pouvaient constituer un risque. Le président confirme que les retraités à mobilité réduite peuvent entrer à l'ONUG en voiture à la condition qu'ils préviennent le Service de sécurité suffisamment à temps. Côté positif, il n'y a aucune difficulté d'accès pour les personnes arrivant à pied.

7.3 M. Tholle indique que la nouvelle édition, mise à jour, du 'Guide de la Retraite' contient un chapitre sur l' 'Accès aux installations des organisations internationales de Genève' dont 95 pour cent est consacré à la sécurité à l'ONUG. L'accès à l'ONUG peut être facilité sauf en cas de réunions importantes ou de menaces d'une action violente contre les installations de l'ONUG. Sur un plan pratique, il est préférable de se présenter avant 9 h. du matin ou à l'heure du déjeuner. M. Klaus Netter, qui partage les préoccupations d'un intervenant précédent sur le sujet de la dignité des retraités, informe l'Assemblée qu'il a obtenu qu'une pancarte soit affichée au Portail de Prégny lorsque l'accès en voiture n'est pas possible. M. Anvar réaffirme que l'ONUG devrait réserver des places aux retraités en signe de respect à leur égard.

Cérémonie commémorative pour Sergio Vieira de Mello

7.4 Le président du Comité annonce qu'une cérémonie commémorative pour Sergio Vieira de Mello aura lieu le 17 mars 2008. Tous les fonctionnaires en activité et les retraités sont invités à y participer.

Clôture de la session

Au nom des participants, Le Dr Samy Kossovsky exprime à M. Paul Rolian les remerciements de l'Assemblée générale, pour l'excellente façon dont il a conduit les débats.

M. John Fraser se fait le porte-parole de l'Assemblée générale pour dire combien tous les participants ont regretté l'absence, pour raisons de santé, de M. Aamir Ali.

La 68^{ème} session de l'Assemblée générale est close à 12 h 40.

Genève, le 4 mars 2008

Le Président de la 68^{ème} Assemblée générale

Paul Rolian

Le Président du Comité de l'AAFI-AFICS

Jean-Jacques Chevron



COMMUNICATION IMPORTANTE AUX MEMBRES DE L'AAFI-AFICS

A sa réunion du 10 avril 2008, le Comité a décidé que des informations seraient données aux membres de l'Association dans le Bulletin du mois de juin, sur sa décision du 8 mars relevant Jean Hanus de ses fonctions de vice-président du Comité. Il a été aussi décidé que Jean Hanus serait libre d'exposer son point de vue. Voici ces deux communications.

COMMUNIQUÉ

Dans la vie de n'importe quelle institution politique, même parmi les plus modestes, survient un jour une période de conflit ou de dissensions qui ne peut être réglée que par une action résolue. L'AAFI-AFICS ne fait pas exception.

Depuis plusieurs années, les opinions du Comité dans son ensemble se sont de plus en plus éloignées de celles de l'un de ses principaux membres, Jean Hanus. Fondamentalement, les opinions de Jean se sont écartées de façon spectaculaire de celles du Comité au sujet du rôle joué par l'AAFI-AFICS dans le cadre élargi de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) et tout particulièrement du rôle de la FAAFI au Comité mixte de la Caisse des pensions. */

Cette crise a atteint un sommet lors de la dernière session de notre Assemblée générale lorsqu'à la stupéfaction d'un grand nombre de participants, Jean Hanus a présenté, de la tribune, son point de vue personnel, visiblement en désaccord avec celui du Comité. Il a accusé la Fédération d'avoir « saboté » le processus qui aurait dû conduire à l'élection de représentants des retraités au Comité mixte.

Le Comité s'est saisi de ce problème et, le 13 mars, a adopté une motion relevant Jean Hanus de ses responsabilités de Vice-président (Pensions) du Comité de l'AAFI-AFICS, chargé *inter alia* des relations avec la Caisse des pensions des Nations Unies. Il demeurera membre du Comité.

Le Comité ressent la nécessité de clore cette affaire et de restaurer l'esprit de collégialité et de responsabilité dans lequel il travaille depuis des décennies.

Roger Eggleston

*/ Voir plus loin, dans ce Bulletin, notre article : « La Caisse des pensions et nous ».

SACRILÈGE ?

Il vient un temps pour toute institution politique (et autre) où elle oublie le sens de sa mission, si altruiste qu'elle ait pu être à l'origine, pour ne penser qu'à elle-même et à la sauvegarde de ce qu'elle considère comme ses intérêts institutionnels propres. L'AAFI-AFICS n'échappe pas à cette loi.

J'ai été vice-président du Comité de l'AAFI-AFICS responsable des questions de pension après mon entrée dans ce Comité en 2001, d'abord comme représentant de mon association, celle des anciens du GATT/OMC, puis comme membre élu. J'ai toujours énoncé clairement les raisons qui me poussaient à participer à l'action de l'AAFI-AFICS aussi bien qu'à celle de la FAAFI. Ma préoccupation exclusive a été la défense des intérêts de tous les retraités. J'ai cru pendant quelques années que notre action dans le cadre de l'AAFI, de la FAAFI et, grâce au relais de ces deux associations, au Comité mixte de la Caisse des Pensions, pourrait être fructueuse. La réalité n'a pas été à la mesure de mes espoirs et j'ai acquis la conviction qu'avec son statut actuel d'observateur au Comité mixte, la FAAFI n'aura jamais une action efficace. Tant que ce statut n'aura pas été amélioré, les retraités resteront pour le Comité mixte des objets, non des sujets. Leur représentation au Comité mixte ne deviendra efficace que du jour où elle disposera du droit de vote plein et entier. J'ai exposé mes idées sur la question sous diverses formes et en diverses occasions. En 2005, au Conseil de la Fédération, j'ai notamment suggéré que la solution à la faiblesse de notre représentation résidait dans la création d'un Comité des Pensions des Retraités, pleinement reconnu par le Comité mixte, à l'image des Comités des Pensions qui existent au sein des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées. Ma suggestion n'a reçu qu'un accueil froidement sceptique. Lorsque le Comité mixte a décidé avec l'aval de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2006, que les retraités pourraient élire leurs représentants, j'ai appuyé ce projet avec enthousiasme, soulignant que les représentants ainsi élus ne pourraient s'acquitter de leur mandat qu'en s'appuyant sur la seule structure à leur disposition, celle que constituent les associations de retraités et leur Fédération. Il était évident pour moi que cette élection était un pas décisif vers l'obtention d'un plein statut délibératif pour nos représentants. Par contre, pour les membres du Bureau de la Fédération (qui étaient au nombre de sept, dont trois membres du Comité de l'AAFI-AFICS), elle allait affaiblir la position de la Fédération, considération capitale à leurs yeux, qui les a conduit à partager l'avis négatif des représentants des Participants, qui disaient que les retraités n'avaient pas besoin d'une telle représentation, et du Secrétariat de la Caisse, qui voyait dans cette élection une opération coûteuse. Après un tel échec, il nous faut maintenant tout miser sur une position de principe

simple qui consiste à exiger de la manière la plus directe et la plus énergique que les représentants des retraités, quels qu'ils soient, disposent du droit de vote au Comité mixte de la Caisse des Pensions, à égalité avec les représentants des autres parties. Sur cette idée, je n'ai jamais bénéficié d'un appui suffisant de la part du Comité de l'association, sauf sur ma dernière proposition visant à réunir le Conseil de la Fédération et les représentants élus dans une structure d'association reconnue officiellement par le Comité mixte dans son Règlement. Cette proposition, appuyée par notre Comité, était cependant de trop pour les dignitaires de la Fédération et elle n'a jamais été mise en discussion devant le Conseil de la Fédération, le principe de l'élection des représentants des retraités ayant été abandonné entre-temps avec leur consentement.

La voie était donc bloquée, mais dans la section du rapport annuel du Comité relative aux pensions, j'ai préconisé une action forte et résolue de notre Association visant à amener la Fédération à exiger la transformation de son statut, de celui d'observateur à celui de membre de plein droit. De toute évidence, personne n'a perçu la portée de ma suggestion, d'où la surprise de mes collègues lorsque j'ai explicité mes vues devant l'Assemblée générale de l'Association. J'ai la faiblesse de croire que leur colère, qui a conduit à mon exécution sommaire au Comité à l'issue d'un procès quasi stalinien, était due non pas tant à la liberté que j'avais prise de m'adresser franchement à l'Assemblée mais surtout à l'appui et aux applaudissements qu'elle m'avait accordés.

Un dernier commentaire pour en revenir à la formule par laquelle le Comité, dans son communiqué, présente ma destitution comme une "action résolue visant à régler une période de conflit". Il demeure que ma proposition, si choquante qu'elle ait été pour le Comité, a reçu l'appui de l'Assemblée générale, qui est l'incarnation de l'association. Est-ce que je fais erreur en pensant que la loyauté à l'égard de l'association doit l'emporter sur la solidarité avec un Comité qui néglige et parfois trahit les intérêts des membres ? Vu ce qui s'est passé à l'Assemblée générale, la seule action résolue qui aurait un sens serait de consulter les membres de l'association par référendum pour décider si, oui ou non, la conquête d'un statut pleinement délibératif pour les représentants des retraités au Comité mixte ne devrait pas être l'objectif primordial de l'association et de la Fédération, à poursuivre avec la plus énergique détermination. Une telle consultation, si elle donnait un résultat positif, ne manquerait pas de donner un poids décisif à ceux qui recevraient mandat de présenter nos revendications au Comité mixte et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

On m'objectera peut-être qu'après tout le Président de notre Comité, constatant le vœu de l'Assemblée, s'est engagé publiquement à présenter en personne une proposition dans ce sens à la Fédération. De la part de l'un des membres du Bureau de la Fédération qui a torpillé l'élection de nos représentants, voilà qui est pour le moins surprenant.

8 mai 2008

Jean Hanus

Avis aux membres de l'AAFI-AFICS

A la séance du Comité qui, le 13 mars, a pris la décision de le relever de ses fonctions de vice-président (pensions), Jean Hanus a déclaré que, dans ces circonstances, il avait néanmoins l'intention d'achever le mandat de membre pour lequel il avait été élu, mais que, tout en demeurant attentif aux intérêts des retraités, il s'abstiendrait désormais de conseiller à titre individuel les membres de l'Association qui en feraient la demande.

En conséquence - en attendant la désignation d'un nouveau vice-président (pensions) - il est conseillé aux membres de l'AAFI-AFICS d'adresser directement au président de l'Association toute demande de conseil ou d'information concernant les pensions. Celui-ci prendra les dispositions nécessaires pour qu'il y soit répondu dans les meilleurs délais possibles. Par ailleurs, les membres qui auraient, ces derniers mois, posé des questions ou demandé un avis dans ce domaine et n'auraient pas encore reçu de réponse, voudront bien avoir l'obligeance de nous le signaler, en nous donnant les précisions nécessaires, afin que nous fassions le nécessaire sans tarder.



NOUVELLES DES AUTRES ASSOCIATIONS

Les lecteurs du Bulletin de l'AAFI-AFICS auront relevé que nous nous efforçons de les maintenir informés de ce qui se passe dans les autres associations et sections, de retraités de Genève et d'ailleurs de par le monde. Nous le faisons essentiellement sur la base des informations recueillies dans les lettres d'information et bulletins de ces mêmes différentes associations.

ASSOCIATION DES ANCIENS D'ICITO-GATT-OMC

La cinquième Lettre d'Information publiée par le Comité Exécutif de l'Association du GATT/OMC nous est parvenue. Elle contient des informations sur les pensions et l'assurance maladie, des articles rédigés par des membres de l'Association, actifs ou retraités, ainsi que des renseignements utiles aux retraités, tel, par exemple, le lieu où l'on peut se faire faire des tests de l'audition.

La Lettre d'Information contient également une « Notice d'Information » traitant du décès d'un retraité, indiquant les démarches essentielles que les retraités doivent effectuer en faveur de leurs survivants, dans l'éventualité de leur décès. S'y trouvent aussi des conseils destinés aux survivants sur l'action à mener en cas de décès d'un retraité du GATT/OMC, particulièrement dans la région genevoise, y compris en France voisine. L'AAFI-AFICS félicite son association-sœur de cette excellente initiative ; nos remerciements vont à son représentant au Comité de l'AAFI-AFICS, Claude Mercier, qui nous a autorisé à l'utiliser dans la mise à jour de notre propre publication « Liste-type des informations dont les survivants ont besoin lors du décès d'un(e) fonctionnaire ».

Tout comme les autres associations de retraités, l'Association des anciens du GATT/OMC met sur pied des réunions de ses membres, des déjeuners, et tient son Assemblée Générale annuelle. Elle a un représentant au Comité des Pensions de l'OMC et deux représentants à l'Assurance Santé de l'OMC.

Les anciens fonctionnaires de l'ancienne ICITO/GATT et de l'organisation qui lui a succédé, l'OMC, qui désirent en savoir plus sur cette association de retraités et y adhérer, peuvent prendre contact avec sa présidente, Christina Schröder, à Genève : 022 344 71 87, courriel christina.schroeder@wanadoo.fr ou sa trésorière, Angela Meylahn, 022 733 90 69, ameylahn@bluewin.ch . (*Lettre d'Information des Retraités du GATT/OMC N° 5, novembre 2007*).

AFICS – NEW YORK

Une bibliothèque à l'AFICS

L'AFICS de New York a mis sur pied une bibliothèque d'ouvrages d'auteurs des Nations Unies, destinée à ses membres. Les œuvres proposées vont des romans aux mémoires et aux analyses des problèmes du monde considérés depuis la perspective des fonctionnaires internationaux au long cours. Cette bibliothèque est située dans le bâtiment DC-1 du Siège ; elle est gérée par un bibliothécaire et ouverte chaque premier mercredi du mois. Les emprunteurs doivent faire un dépôt de \$ 10 pour chaque livre emprunté.

Déjeuner d'automne

Un groupe de quelques 125 membres de l'AAFI/AFICS se sont retrouvés pour le déjeuner d'automne de l'Association le 13 novembre 2007. Il s'est déroulé au « Byblos Restaurant », à quelques blocks plus bas que les Nations Unies, dans l'East Side de Manhattan. La cuisine du Moyen Orient était au menu, et les convives ont eu le plaisir d'assister à une gracieuse danse du ventre. Le président de l'AFICS-NY, Andrés Castellanos, a rendu hommage à la *United Nations Federal Credit Union* (UNFCU), dont c'était le 60^{ème} anniversaire ; celle-ci était représentée par le président de sa Commission des crédits, M. Thomas Bieler. Andrés Castellanos a souligné l'importance majeure de cet organisme et s'est félicité des excellentes relations existant depuis des années entre l'UNFCU et l'AFICS NY. Une autre invitée de marque à ce déjeuner fut Mme Dulcie Bull, Directrice des Opérations de la Caisse des Pensions des Nations Unies, devenue membre de l'Association avant sa retraite prévue pour le 30 avril 2008. (*Bulletin de l'AFICS-NY – janvier 2008*).

AAFI/AFICS LIBAN

Le fonctionnement de l'Association est affecté par les problèmes de sécurité à Beyrouth. Des locaux avaient été mis à la disposition de l'Association dans un immeuble de la partie sud de Beyrouth connu sous le nom de « Maison de l'ONU ». Mais la plupart des bureaux situés dans cet immeuble ont été déplacés à différents endroits de Beyrouth. De ce fait, l'Association a été forcée de réduire ses activités : les mesures strictes de sécurité instaurées autour de la « Maison de l'ONU » l'ont rendue quasiment inaccessible à la plupart de ses membres. Le dîner annuel de l'Association qui avait lieu habituellement en été ou au début de l'automne, a dû être reporté *sine die*.

L'UNPA – NEW DELHI CÉLÈBRE SES 30 ANS

Une association créée initialement pour contester, avec succès, la taxation des pensions des Nations Unies

L'Association des Pensionnés des Nations Unies (UNPA) célèbre son 30^{ème} anniversaire en 2008. L'UNPA a vu le jour en 1978. Dans une note informelle, son Président fondateur, le Dr P.M. Kaul se souvient : « Je me souviens que nous avons débuté en 1978 avec un petit groupe de 14 membres. La première réunion informelle s'est tenue dans la salle du conseil de « Messrs Walker, Chandiook & Co », experts-comptables sur Connaught Circus, à New Delhi ». Deux tout récents retraités d'alors des Nations Unies étaient clients de cette entreprise. Ils avaient l'habitude de s'y rencontrer pour remplir leurs formulaires des impôts. Ils se demandaient comment mettre sur pied une représentation unie dans le but d'obtenir l'exemption de la taxe sur le revenu.

Le Dr Kaul raconte : « C'est au cours de l'une de ces réunions que nous décidâmes de fonder l'UNPA de façon formelle ». Il ajoute : « Notre objectif immédiat fut de nous organiser en vue de coordonner les différents cas de contestation de la taxation des pensions soulevés devant différentes Hautes Cours. »

Finalement, les efforts ont payé : l'Office Central de l'imposition directe de l'Inde, dans la Circulaire N° 293 du 10 février 1981, a accepté que « *outré le salaire reçu par les employés de l'Organisation des Nations Unies, ou toute personne concernée par la disposition de 1947 sur les privilèges et immunités, la pension qu'ils reçoivent des Nations Unies, sera également exempte d'impôt sur le revenu* ». Plus tard, en décembre 1985, le Gouvernement de l'Inde a accepté que les pensions de l'ONU versées aux veuves/enfants d'anciens employés des Nations Unies soient, elles aussi, exemptées de taxe.

Il y eut 14 membres fondateurs : huit d'entre eux étaient de l'OMS, deux de la FAO, et un de l'ONU, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de l'ONUDI. (*Bulletin de l'UNPA – janvier 2008*)



LA VIE DES ORGANISATIONS

NATIONS UNIES

2007, l'une des années les plus meurtrières pour le personnel des Nations Unies

Au moins 42 membres du personnel des Nations Unies, y compris les 17 qui sont morts dans l'attaque du 11 décembre 2007 à Alger, ont été tués dans leurs fonctions l'an dernier, ce qui en fait l'un des plus meurtriers pour l'Organisation. Entre les bombardements du Sud Liban et les attaques armées en Afghanistan, au moins neuf membres des forces de maintien de la paix et 33 civils membres du personnel ont perdu la vie en 2007, selon les chiffres donnés par le Syndicat du personnel des Nations Unies à New York. Une augmentation en regard des 32 membres du personnel des Nations Unies tués au cours d'attaques mortelles en 2006 et des 15 morts en 2005.

Une demi-douzaine de membres des Nations Unies aussi perdu leur vie au Soudan ravagé par la guerre. Quatre conducteurs du Programme Alimentaire Mondial (PAM) y ont été tués, trois dans la région du Darfour et un au Sud-Soudan. Une attaque à la bombe, le long d'une route au Liban-sud, le 24 juin 2007, a fait six morts et deux blessés parmi les casques bleus de la Force intérimaire des NU au Liban (FINUL), alors qu'ils

patrouillaient près de la ville de Khiam. Un Français, également de la FINUL, a perdu la vie en tentant de désamorcer un obus non explosé datant de la guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah.

L'Afghanistan aussi s'est révélé dangereux pour le personnel des N.U. Un dispositif télécommandé a tué un conducteur afghan et quatre assistants népalais travaillant pour l'Office des Services des Programmes des NU (UNOPS) le 17 avril. Le 2 décembre 2007 un chauffeur de camion du Programme Alimentaire Mondial a été tué par des hommes armés sur une route d'Afghanistan alors qu'il était en train de livrer 14 tonnes de biscuits.

Du personnel des N.U. a été arrêté ou détenu au Darfour, en Somalie et au Myanmar. Des membres du personnel du Haut-Commissariat des N.U. pour les Réfugiés (UNHCR) se déplaçant dans des véhicules portant des marques distinctives fort claires de l'agence ont été enlevés le 30 avril alors qu'ils étaient en route pour une visite de routine à un camp de réfugiés à l'ouest du Darfour. Au Myanmar, une fonctionnaire d'un programme du PNUD, son mari et son beau-frère ont été arrêtés à l'aube du 3 octobre à Rangoon mais relâchés le jour suivant. Le 4 décembre le principal représentant des N.U. dans le pays a été expulsé après qu'une déclaration faite par l'équipe des N.U. dans le pays eut dénoncé « la détérioration progressive de la situation humanitaire. » (*Adapté du site web des N.U. et du Bulletin d'AFICS NY*).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

60ème anniversaire

En 2008, l'Organisation Mondiale de la Santé célèbre son 60^{ème} anniversaire. Une exposition de photos « OMS 60 » a été inaugurée à l'occasion du Conseil en janvier. Depuis avril, et ce jusqu'à la fin de l'année, une série de communications et de manifestations éclaireront la direction prise par l'OMS, et mettront en lumière des sujets brûlants tels la protection de la santé dans le cadre des changements climatiques et l'avenir des soins de santé primaires. Deux événements majeurs marquent OMS 60 : la Journée mondiale de la Santé, le 7 avril 2008 et l'Assemblée mondiale de la Santé en mai.

Aide à la population du Myanmar

L'OMS a dépêché par avion de l'équipement médical d'urgence au Myanmar et une aide vitale est distribuée aux centaines de milliers de victimes affectées par le cyclone *Nargis*. L'OMS travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé du Myanmar et coordonne les activités du groupe Santé issu de multiples agences. Une surveillance étroite est apportée à l'éruption éventuelle de maladies infectieuses, comme la dengue, le paludisme, les infections respiratoires et les états diarrhéiques. (*OMS www.who.int/highlights*).



LA CAISSE DES PENSIONS ET NOUS

Les débats de la dernière Assemblée générale de l'AAFI-AFICS, rapportés plus haut dans ce Bulletin, laissent penser qu'il est nécessaire, de temps à autre, de rappeler un certain nombre de *faits* sur les relations qui existent entre la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) et les associations d'anciens fonctionnaires internationaux depuis que ces dernières se sont constituées en Fédération.

Au quotidien : le Secrétariat de la Caisse

Les relations entre les associations et le Secrétariat de la Caisse des pensions se déroulent au quotidien et sont bonnes - elles l'ont d'ailleurs toujours été - même si des malentendus peuvent parfois surgir, comme ce fut le cas tout récemment : dans ce cas nous veillons à ce que le dialogue soit rétabli dans les meilleurs délais possibles. Il ne saurait exister entre nous de tiraillements ou de positions conflictuelles.

Notre intérêt commun est celui des retraités, de la sauvegarde de leurs droits, de la continuité dans le versement de leurs prestations, donc de leur tranquillité financière en leur qualité de pensionnés de la CCPNU.

Ce n'est pas une formule de style que M. Bernard Cochemé, Administrateur de la Caisse, emploie dans sa *Lettre annuelle* lorsqu'il souligne que les associations d'anciens fonctionnaires, "étant donné l'appui et l'assistance qu'elles apportent, sont de véritables partenaires de la Caisse" et que, lorsqu'il communique aux retraités et aux autres bénéficiaires les adresses de toutes nos associations, il leur recommande de s'adresser à elles pour recevoir aide et assistance en complément de celles que la Caisse peut fournir directement.

Cette reconnaissance de notre action nous conforte dans notre volonté de maintenir et de poursuivre ce partenariat sans le laisser s'affaiblir.

Le Comité mixte : un statut spécial pour la FAAFI

Sur un autre plan, celui des relations entre notre mouvement associatif et les organes de gouvernance de la Caisse - principalement le Comité mixte de la Caisse des pensions et son Comité permanent - notre action se déroule dans le cadre de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI). La relation entre la FAAFI et le Comité mixte est ancienne. Dès 1976, année suivant la création de la Fédération, le président de la FAAFI est admis à assister aux sessions du Comité mixte et à y prendre la parole sur invitation du président du Comité ; un statut d'observateur en quelque sorte. Neuf années plus tard, en 1985, le Comité mixte reconnaît formellement une délégation de cinq personnes, composée de présidents de diverses associations membres de la Fédération. Et en 1987 le Comité mixte, adoptant les recommandations de son groupe de travail sur "la dimension et la composition du Comité mixte" décide de franchir une étape majeure et introduit dans son Règlement intérieur les dispositions suivantes :

Parmi les personnes « *habilitées à participer aux sessions du Comité mixte : deux représentants et deux suppléants pour la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI)* » : Par la suite le nombre de ces représentants sera porté de deux à quatre. « *(Ces) représentants jouissent des droits accordés aux membres, à l'exception du droit de vote* ». Des dispositions analogues sont prises pour la participation des représentants de la FAAFI au Comité permanent du Comité mixte.

Il est clair qu'il ne s'agit plus désormais d'un simple statut d'observateur comme certains persistent à l'affirmer. Ce statut-là existe, d'ailleurs : il est réservé aux organisations ou entités invitées par le Comité mixte à se faire représenter par une personne (seulement) qui ne peut prendre la parole qu'avec l'autorisation du président de la session.

Seize années passent. Le dispositif ainsi mis en place fonctionne normalement et efficacement. Du fait que le Comité mixte n'est appelé à voter que de façon exceptionnelle, le rôle des représentants de la FAAFI s'affirme et les retraités voient leurs intérêts exprimés, lors des sessions du Comité mixte, de la même façon que ceux des fonctionnaires actifs représentés par le groupe des participants. Ils y prennent la parole sur tous les sujets quand ils le souhaitent et participent à toutes les consultations officielles et officieuses entre les groupes. Les représentants des retraités et le groupe des participants travaillent d'ailleurs en relation étroite, les intérêts de leurs mandants coïncidant fréquemment.

2003 : les retraités se manifestent

En 2003, le Comité mixte décide de mettre en place un nouveau groupe de travail sur "la dimension et la composition du Comité". L'un des objectifs principaux de ce groupe est de recommander au Comité mixte une augmentation éventuelle du nombre de ses membres¹ pour tenir compte, notamment, du nombre

¹ Le nombre des membres du Comité mixte est de 33, dont 11 pour chacun des groupes le composant : organes directeurs des organisations membres (Assemblée générale des Nations Unies et Conseils d'administration (ou leur équivalent) dans les autres organisations; Chefs de Secrétariat ; Participants (fonctionnaires en activité) de ces organisations. Des suppléants pour chacun de ces groupes participent aux travaux du Comité mixte.

croissant des organisations membres de la Caisse des pensions des Nations Unies ² et du nombre de leurs fonctionnaires qui varie avec les années.

Le président de la FAAFI - alors George Saddler - décide de profiter du travail en profondeur que ce groupe de travail va entreprendre, pour tenter d'obtenir le statut délibératif pour les représentants de la Fédération. Plusieurs sessions du groupe de travail vont avoir lieu jusqu'en 2005 auxquelles participeront trois représentants de la Fédération ³ au côté de trois représentants des participants, trois représentants des chefs de secrétariat et de trois représentants des organes directeurs des organisations membres.

La proposition de la FAAFI est déposée dès la première séance par le président de la Fédération. Elle va être fermement défendue par notre délégation. Mais il apparaît dès les premiers débats que les trois groupes qui composent le Comité mixte y sont hostiles. Non pour refuser aux représentants de la FAAFI de s'exprimer comme ils l'entendent lors des sessions : il est rappelé qu'ils "*jouissent des droits accordés aux membres, à l'exception du droit de vote*" et qu'ils peuvent donc participer à toutes les négociations et aux consultations entre les membres - y compris aux groupes de travail, leur présence dans celui-ci en étant la preuve. Mais les trois groupes estiment unanimement que la structure tripartite historique du Comité mixte et l'égalité de représentation de ses trois groupes constitutifs ne peuvent être rompus par la création d'un quatrième groupe, celui des retraités.

En outre, les représentants des organes directeurs - notamment celui de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se trouvent aussi être les délégués à la 5^{ème} Commission (Finances) s'opposent radicalement dès les premiers débats du groupe de travail à toute augmentation du nombre des membres du Comité mixte qui aurait pour conséquence une augmentation substantielle du budget des organes de gouvernance de la Caisse. Ce nombre restera fixé à 33.

2006 : reconnaissance réaffirmée

Dans de telles conditions, la délégation de la FAAFI au groupe de travail ne pouvait plus espérer que les représentants de la Fédération au Comité mixte se voient octroyer le statut délibératif dans un avenir prévisible. Toutefois, la reconnaissance et le statut spéciaux dont jouit la FAAFI en tant qu'interlocuteur désigné pour représenter les retraités de la Caisse des pensions sont renforcés en 2006 lorsque le Comité mixte et l'Assemblée générale des Nations Unies décident, à titre provisoire, que les frais de voyage de deux représentants de la FAAFI participant aux travaux du Comité mixte seront pris en charge par le budget de celui-ci ⁴. La Fédération apprécie vivement ce geste important et le fait savoir, tout en rappelant que son objectif ultime demeure néanmoins, le moment venu, l'accès de ses représentants au statut de membre à part entière du Comité mixte.

Quelques voix s'élèvent toutefois au Comité mixte pour demander que, sans attendre une décision sur ce point, des élections générales soient organisées parmi tous les retraités pour désigner déjà leurs deux représentants qui bénéficieront de cette prise en charge de leurs frais de participation au Comité mixte.

La FAAFI fait valoir qu'elle a été reconnue jusqu'à présent comme le représentant légitime des retraités et bénéficiaires de la Caisse des pensions et que ses représentants au Comité mixte sont eux-mêmes choisis par voie d'élections : les comités directeurs de chacune de ces associations sont élus par les retraités qui en sont membres ; les délégués de ces comités au Conseil de la Fédération, à leur tour, élisent les représentants de la FAAFI au Comité mixte de la Caisse des pensions.

Néanmoins, la Fédération reconnaît que l'élection des représentants de tous les retraités au suffrage universel, le jour où le statut délibératif leur sera enfin reconnu, est un processus que l'on peut aussi envisager, bien que différent du système actuel. Elle est prête à l'accepter si telle est la volonté du Comité mixte. En revanche, une élection générale de leurs représentants par tous les retraités n'a pas lieu d'être si

² En 2008, 22 organisations internationales sont membres de la Caisse des pensions : les organisations du système des Nations Unies, mais aussi un certain nombre d'autres, telles que l'Union interparlementaire (IPU) ou l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

³ Les représentants de la FAFICS au groupe de travail ont été respectivement George Saddler (auquel a succédé Aurelio Marcucci), Witold Zyss et Jean-Jacques Chevron.

⁴ Le Comité mixte a décidé, par ailleurs, de nommer un représentant de la FAAFI au Comité d'audit tout juste créé.

elle n'est précédée de l'octroi du statut de membre à part entière du Comité mixte à ces représentants. A plus forte raison, s'il ne s'agit que d'élire deux d'entre eux.

Y aura-t-il des élections des représentants des retraités ?

En 2007, l'Administrateur de la Caisse des pensions, Secrétaire du Comité mixte, publie, pour la 54^{ème} session du Comité mixte, une *"Etude relative à des modalités possibles d'élection de représentants des retraités"*. Il fait valoir notamment qu'une élection nécessiterait la mise en place d'un processus complexe et coûteux (jusqu'à \$ 150.000 par scrutin) pour lequel la Caisse n'a ni les moyens financiers ni l'expérience nécessaires et qui devrait nécessairement être confié à un sous-traitant spécialisé, tout en restant sous le contrôle de la Caisse des pensions.

En conclusion, *"compte tenu des efforts et des dépenses en jeu qui sont loin d'être négligeables, l'Administrateur-Secrétaire estime que le Comité mixte ne devrait prescrire la tenue d'élections pour désigner les représentants des retraités de la Caisse que lorsque ceux-ci auront obtenu des sièges au Comité mixte et au Comité permanent. Jusque là, la représentation des retraités et la sélection de leurs représentants devraient être assurés par la FAAFI en consultation avec l'Administrateur de la Caisse des pensions"*. Le Comité mixte n'a pas contesté cette conclusion.

Quelques chiffres doivent être rappelés pour montrer l'évolution du rôle joué depuis trente ans par le Comité mixte - premier organe de gouvernance de la Caisse des pensions - et la portée de ses décisions :

31.12.1976 (*première participation du président de la FAAFI aux sessions du Comité mixte*)

Nombre de fonctionnaires en activité : 42.917
Nombre de retraités et de bénéficiaires : 10.515
Valeur des actifs gérés par la Caisse : US\$ 1,3 milliard

31.12.1986 (*octroi d'un statut officiel aux représentants de la FAAFI*)

Nombre de fonctionnaires en activité: 54.289
Nombre de retraités et de bénéficiaires : 25.434
Valeur des actifs gérés par la Caisse : US\$ 6,3 milliards

31.12.2004 (*travaux du groupe de travail sur la dimension et la composition de la Caisse*)

Nombre de fonctionnaires en activité : 85.285
Nombre de retraités et de bénéficiaires : 52.496
Valeur des actifs gérés par la Caisse : US\$ 29,4 milliards

31.12.2007 (*dernières statistiques mises à jour*)

Nombre de fonctionnaires en activité : 106.566
Nombre de retraités et de bénéficiaires : 58.084
Valeur des actifs gérés par la Caisse : US\$ 41,4 milliards

Notre représentation ne peut pas être seulement symbolique ...

Ces chiffres montrent à l'évidence que, plus que jamais, les retraités regroupés au sein de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux ont un rôle important à jouer dans les instances de gouvernance de la Caisse des pensions des Nations Unies : ils s'en acquittent aujourd'hui en utilisant pleinement le statut spécial qui leur est accordé.

Plusieurs membres de l'AAFI-AFICS ont demandé, lors de l'Assemblée générale de l'Association, le 4 mars dernier (*voir rapport ci-dessus*) que la FAAFI continue à réclamer le statut de membres de plein droit au Comité mixte pour les représentants des retraités. Bien entendu, cet objectif n'est pas et ne sera pas perdu de vue par la Fédération.

Mais la question essentielle, le jour venu, sera que le nombre de ces nouveaux membres ne soit pas simplement symbolique mais corresponde pleinement au poids que les retraités représenteront réellement, à ce moment-là, au sein de la Caisse des pensions des Nations Unies.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet d'une importance fondamentale.

Jean-Jacques Chevron

INFORMATION IMPORTANTE

Le Bureau de Genève de la Caisse des pensions du personnel des Nations Unies communique :

Depuis le 1^{er} septembre 2007, nos nouveaux bureaux sont situés :

**Du Pont de Nemours Building
Chemin du Pavillon 2
1218 Grand-Saconnex (GE - Suisse)**

Visites :

Si vous désirez rendre visite à la Caisse, **notre Service à la Clientèle vous reçoit de 8 h 30 à 17 h 00 tous les jours ouvrables sauf le jeudi**. Afin de vous assurer un accueil personnalisé, **il convient de prendre rendez-vous à l'avance - au plus tard la veille de la visite prévue** - avec le Service à la Clientèle au numéro ci-dessous. Veuillez vous présenter muni d'une pièce d'identité à la réception de l'immeuble Du Pont de Nemours. Le Chargé à la Clientèle vous rejoindra à la réception et vous guidera jusqu'à nos locaux.

Communications par téléphone, fax et courriel :

Le Service à la Clientèle est accessible par téléphone les jours ouvrables de 8 h 30 à 17 h 30.
Les numéros sont :

Téléphone : +41 (0) 22 928 88 00
Appels internes: 88800
Fax : +41 (0) 22 928 90 99
Les anciens numéros ont été désactivés.
Courriel : jspfgva@unog.ch

Courrier postal :

L'adresse administrative pour toute correspondance, y compris la valise diplomatique, reste identique :

**Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU)
c/o Palais des Nations
CH 1211 Genève 10**

Seul le courrier express *nominatif* (DHL, UPS, FedEx, etc.) doit être adressé directement à la CCPPNU, Du Pont de Nemours Building, Chemin du Pavillon 2 - CH 1218 Grand-Saconnex (Suisse).

Le Bureau de Genève de la Caisse des pensions des Nations Unies rappelle qu'il a la responsabilité du traitement des dossiers des retraités et bénéficiaires résidant dans les pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient. Les retraités et bénéficiaires résidant dans tous les autres pays devraient s'adresser au Bureau de la Caisse des pensions à New York :

**United Nations Joint Staff Pension Fund
c/o United Nations
PO Box 5036
New York, NY 10017 (USA)**
Tel: (212) 963 69 31 - Fax: (212) 963 31 46 - e-mail: unjspf@un.org

SANTÉ

SÉMINAIRE D'INFORMATION DE L'AAFI-AFICS SUR LES SOINS DE LONGUE DURÉE 24 JANVIER 2008

Nous publions dans ce numéro l'allocution d'ouverture du Séminaire, prononcée par le Docteur Halfdan Mahler et les réflexions de notre collègue Angela Butler, deux interventions dont le texte nous a été très demandé.

Introduction au Séminaire, par le Docteur Halfdan Mahler, ancien Directeur général de l'OMS

Lorsqu'au téléphone j'ai entendu: « Nous vous attendons pour l'ouverture du séminaire de l'AAFI-AFICS sur les soins de longue durée... », j'ai pensé un moment que je n'aurais qu'à m'y asseoir et j'ai répondu : « Oui, je vais venir ». J'ai vite découvert que j'avais cru au Père Noël en pensant qu'il s'agissait simplement d'une invitation à venir passer un moment agréable. En fait, j'étais supposé faire une présentation, prononcer quelques réflexions d'introduction. Eh bien, les voici donc.

Cette initiative de l'AAFI-AFICS est tout à fait appropriée. Non seulement parce qu'il existe un besoin exponentiellement croissant de soins de longue durée et ce, non seulement dans cette partie privilégiée du monde (c'est-à-dire à Genève super-privilégiée ou dans le reste de la Suisse ou en France), mais partout. Il est donc particulièrement important que nous soyons dûment informés sur les options qui nous sont offertes ici et ailleurs.

Nous ne pouvons pas dire que les soins de longue durée soient quelque chose qui n'intéresse que les autres : d'une façon ou d'une autre ils nous concernent ou nous concerneront tous. Appartenant à l'OMS, je me dois de donner la définition de la santé, telle qu'elle apparaît dans la constitution de cette organisation, tant elle s'applique éminemment aux soins de longue durée. Pour l'OMS, « La santé est un état de bien-être complet physique, social et mental et non simplement l'absence de maladie ou d'infirmité ».

Avant que je ne quitte l'OMS, cela fait plus de 20 ans, il y a eu une forte tendance à ajouter à cette définition le mot « spirituel » ; ce qui veut dire que la santé est aussi un état de bien-être « spirituel ». Fils de pasteur, je suis athée ; j'étais cependant fort en faveur de l'idée d'ajouter « spirituel », parce que c'est là aussi une chose très importante qui n'a, à mon avis, rien à voir avec la religion. L'OMS a aussi, récemment, donné une définition du vieillissement : « un processus qui accroît les possibilités d'agir pour la santé et la sécurité en vue d'améliorer la qualité de la vie avec l'âge ».

Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'un problème local, mais d'un phénomène global. Il existe une tendance à associer les besoins exponentiels de service de santé de longue durée aux pays industrialisés relativement riches. Etant donné mon ancienne position privilégiée à l'OMS, vous ne serez pas surpris si je place certains de mes commentaires au cœur de ce contexte global. Et aussi dans ce monde soit-disant développé, et plus particulièrement dans la zone entourant Genève, de voir, dans la manière dont sont pratiqués les soins de longue durée dans toutes les régions du monde, s'il n'existe pas d'éléments dont nous pourrions ici apprendre quelque chose, ainsi que de la conscience que nous avons des monstrueuses inégalités sociales et économiques du monde contemporain.

Voici quelques statistiques, que j'énoncerai brièvement afin de ne pas être ennuyeux, mais qui traduisent les tendances démographiques et épidémiologiques, certaines tout à fait saisissantes. En 2020, le pourcentage de la population qui aura dépassé 65 ans sera absolument extraordinaire. Par exemple, en 2020 en Suisse et en France, plus de 20% de la population aura plus de 65 ans. Des exemples similaires existent dans toute la région. Mais en 2050, on estime que le reste du monde aura rejoint rapidement. En 2050, 23% des Chinois auront plus de 65 ans, 21% en Thaïlande, etc. Le Royaume-Uni et la France auront alors un quart de leur population au-dessus de 65 ans : des chiffres stupéfiants.

Dans le même temps, bien sûr, la médecine aura fait de grand progrès pour écarter les maladies, mais n'oublions pas que la faiblesse est souvent le prix à payer à la longévité. D'où le besoin universel de soins de longue durée. En 2003 l'OMS a déclaré que les besoins pour les soins de longue durée dans les pays en voie de développement augmenteraient de 400% dans les prochaines décennies – 400% en besoins ; l'ECOSOC a dit en 2007, je le cite, que « la transition des maladies contagieuses vers les maladies non-

contagieuses a déjà pris place dans les pays développés... mais qu'elle survient maintenant dans de nombreux pays en développement ».

Sommes-nous face à une approche qui relève de la médecine ou bien d'un service social ? Controverse qui pourrait repousser la question à la fin des temps, comme l'ont fait jusqu'ici nombre d'Etats membres de l'OMS. Ce débat repose, à mon avis, confusément, sur les préoccupations politiques de savoir qui va payer les soins de longue durée et comment. A coup sûr, les soins de longue durée sont et doivent rester un mélange de services médicaux, para-médicaux, sociaux et, oui vraiment, « spirituels ». Nous devons éviter de surmédicaliser ces services, cela créerait de très graves problèmes, accompagnés d'effets secondaires fâcheux. C'est à ce niveau qu'un dialogue bien compris entre les expériences des pays industrialisés et des pays en développement peut être bénéfique à tous ceux qui tentent de mettre sur pied une politique qui créera les moyens de répondre au mieux aux besoins des uns et des autres.

C'est presque un truisme de dire : « il n'y a pas mieux que chez soi ». Nous savons intuitivement et l'avons appris par les études globales généralisées que « lorsqu'on en vient aux soins, il n'y a pas de meilleure place que chez soi ». Un document de l'OCDE de 2005 sur les politiques à suivre indique brièvement qu'« en fournissant l'aide qui permet aux personnes âgées de se soigner à la maison aussi longtemps que possible peut aider grandement à améliorer leur situation ; c'est ce que la plupart d'entre elles désirent ». De plus, aider une personne âgée à son domicile coûte généralement moins cher que de la placer dans un institution. Le rapport de l'OCDE poursuit : « un facteur clé dans l'accomplissement de cette tâche est de disposer d'un large éventail de services d'appui, y compris de soins de relais qui permettent aux soigneurs bénévoles de souffler, et aussi des professionnels pour conseiller les familles ».

Certes, chez soi est véritablement le mieux, mais je crains qu'avec l'espérance de vie qui s'accroît, il n'y ait de plus en plus de demandes, donc de coûts, pour des placements en institutions. Comme exemple d'accroissement des coûts, permettez-moi juste de dire que, personnellement, je considère comme un droit humain social que chaque partenaire d'un couple ait droit à sa propre chambre ; vous pouvez imaginer ce que cela représente comme différence de coûts. Le Danemark a suivi cette politique pendant de nombreuses années, la Suède vient de suivre le Danemark ; c'est une énorme différence pour un couple que chacun puisse avoir sa propre chambre.

Bien. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Nous avons une occasion inestimable aujourd'hui de découvrir quelles facilités sont disponibles, à notre portée, ici dans la région de Genève. Que cela ne nous conduise pas à oublier le contexte dans son ensemble. La mise à disposition de soins de longue durée de qualité fait partie intégrante et représente un défi pour les systèmes de soins partout dans notre misérable monde.

Soulevons quelques questions plus vastes qui concernent ceux qui sont impliqués dans la fourniture de ces services ou qui s'efforcent de les développer ; j'en mentionnerai quelques-uns :

- promouvoir le libre choix et l'indépendance des consommateurs ;
- garantir le libre accès aux services à domicile et dans la communauté ;
- soutenir les familles et les autres bénévoles, y compris les aides spirituelles ;
- et enfin, surmonter les problèmes complexes existant entre soins de longue durée médicaux et non-médicaux. Tout ceci requiert un effort massif de recherche opérationnelle et d'analyse de systèmes.

Pour conclure, je suis certain que vous sortirez du séminaire de cet après-midi beaucoup mieux informés et par conséquent beaucoup mieux armés pour atteindre ce but lointain : des soins de santé et sociaux de longue durée pour tous dans une condition de santé déclinante.

Halfdan Mahler

Réflexions sur le séminaire, par Angela Butler, membre de l'AAFI-AFICS

A cause du manque de temps, il n'y a eu que peu de questions après l'exposé que j'ai fait au Séminaire. Avais-je appréhendé toutes les questions susceptibles d'être soulevées ? J'en doute quelque peu. Voici quelques pensées qui me sont venues.

J'ai commencé à chercher dans ce qu'on pouvait trouver au début de 2004 ; j'ai visité une bonne douzaine d'EMS. J'ai fait mon choix et j'ai envoyé une demande à deux d'entre eux, début 2004, puis je me suis assise et j'ai attendu. Je n'étais pas pressée. C'était tout aussi bien : je n'ai rien reçu pendant deux ans.

Comment ai-je fait ce choix ? Les premières éliminations furent faciles, dominées par des considérations pratiques : les dimensions, l'emplacement, l'existence de chambres pour une personne, l'éloignement des transports publics, la taille et les dispositions de la chambre (pourrais-je y placer tous les meubles que je désirais avoir autour de moi pour les quelque 10 ou 20 ans à venir ?).

Puis j'ai considéré les facteurs immatériels : comment m'avait-on reçue ? Avais-je été la bienvenue ? « Ne me dérangez pas maintenant ... Remplissez ce formulaire et revenez me voir plus tard ... Nous avons une longue liste d'attente ... Un ordinateur ? Pourquoi voulez-vous avoir un ordinateur ? Nous en avons un au bureau mais je ne pense pas que nous vous laisserions l'utiliser, etc. » Apparemment des excuses pour ne rien faire, pour ne pas considérer sérieusement la question. C'est pourtant un sujet important aujourd'hui.

Pourquoi l'emplacement compte-t-il ? Désirez-vous demeurer entouré d'un beau parc, à écouter les oiseaux et à regarder pousser les marguerites, ou bien voulez-vous être près d'un transport public, sentir la vie autour de vous, savoir où aller quand il fait beau et que vous avez envie de sortir ? Nous devenons tous plus vieux, nos amis aussi, ils délaissent leur voiture, utilisent les transport publics pour vous rendre visite, les taxis sont chers.

Les dimensions : si vous êtes comme moi et avez vécu la plus grande partie de votre vie seul, indépendant, l'idée même d'un bâtiment de quelque 200 résidents ou plus m'a donné le tournis. C'était devenu une institution et ce n'était pas ce que je voulais, même si je devais reconnaître qu'en fait c'est exactement à cela que je pensais. Je me disais que plus ou moins 50 pensionnaires serait convenable, assez pour la variété mais pas pour être enseveli.

Que faire quand vous y êtes ? Je ne suis pas une cinéphile compulsive, et pour cela, il y a la télévision (assurez-vous que vous pourrez avoir votre propre poste TV) ; mais j'adore l'opéra et un bon concert, et pour cela Genève est un lieu splendide. Je me suis assurée que ce ne serait pas un problème que de sortir et de rentrer tard. Il vous faudra probablement prévoir votre transport de retour, mais cela était déjà le cas quand vous étiez « à la maison ».

Les heures des repas ? Un vrai problème pour moi mais je m'y étais préparée. La plupart de mes amis mangent légèrement à midi et dînent le soir : c'est le rythme que je préfère mais je peux m'adapter.

Est-ce que l'on devient « paresseux » quand les corvées du ménage sont accomplies pour vous par d'autres personnes ? Peut-être ; en tout cas j'ai remarqué que je suis moins épuisée au long de la journée, de la semaine mais j'accomplis moins dans une journée. Je lis beaucoup, et maintenant je lis pour mon propre plaisir, pas seulement pour mon travail. Et je peux encore écrire. Pour cela je bénis l'ordinateur. C'est reposant et ne demande pas beaucoup d'efforts ni des mains, des bras ou des épaules ; il me garde en contact avec les amis et les parents au loin. Mais je dois affiner mes compétences informatiques : elles sont encore un peu chancelantes.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas ! J'ai maintenant le téléphone : 022 919 95 31 et une adresse e-mail : angela.butler@bluewin.ch.

Angela Butler



PHILANTROPIE ET PAIX : UN HÉRITAGE GENEVOIS

Tout proche des Nations Unies et des Organisations internationales de Genève, beaucoup se souviennent du Tennis Club international au 5 de la rue Eugène-Rigot, entre l'Avenue de la Paix et l'Avenue de France. Après soixante ans d'existence (1937-2007), afin de faire place à la construction du nouveau Collège Sismondi, le Tennis-club international a été transféré au chemin de l'Impératrice, à Prégny, sur les terres de l'ONUG, à côté du château de Penthes et du Musée des Suisses à l'étranger.

Le Tennis-club international a déployé ses courts sur ce qui fut à l'origine le domaine de Varembe. Une élégante maison à deux étages y avait été construite pour Isaac-Robert Rilliet-Fatio en 1767. Avec diverses

annexes, la Villa Rigot se trouvait initialement au sein d'un parc arboré, d'un paysage de jardins, dans un paisible environnement. Tous les plans de la propriété avec des détails d'architecture et de décoration sont conservés dans les archives du temps de la Ville de Genève.

La construction de l'Avenue de la Paix en 1934 marqua le début de la rapide extension urbaine de la ville. La Villa Rigot et une de ses annexes a survécu au développement du XXème siècle. Le vestibule de la Villa Rigot porte une plaque décorative ovale : DÉSIRANT HONORER LA MÉMOIRE DE GUILLAUME FATIO À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE SA FAMILLE A CONTRIBUÉ À LA RESTAURATION DE CETTE MAISON – OCTOBRE 1965.

La Villa Rigot abrite le Forum Humanitaire Global, une Fondation suisse dont l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, est le président. Il est aussi le président de la Fondation qui porte son nom, logée depuis le 1^{er} avril 2008 au 9-11 rue de Varembe, à Genève.

Philanthropie et Paix

John D. Rockefeller Jr. (1874-1960) est surtout connu pour sa philanthropie. Il a donné des millions à une myriade d'œuvres au cours de sa vie. Il devint le premier président de la Fondation Rockefeller fondée par son père en 1913. Internationaliste convaincu, il a soutenu financièrement des programmes de la Société des Nations et d'autres institutions majeures. Il a fait don du terrain qui borde l'East River à Manhattan sur lequel l'immeuble des Nations Unies a été construit ; il a doté la Société des Nations, à Genève, d'une bibliothèque imposante qui demeure une source d'information pour les Nations Unies aujourd'hui.

En 1942, ce grand philanthrope et bienfaiteur issu d'une célèbre dynastie industrielle a fait don de la Villa Rigot à l'Université de Genève. Depuis l'Avenue de France, une grille surmontée d'une arcade et une large allée conduisent à la propriété. A l'entrée une plaque de marbre blanc indique : UNIVERSITÉ DE GENÈVE : CETTE PROPRIÉTÉ A ÉTÉ DONNÉE À L'UNIVERSITÉ PAR MR. J.D. ROCKEFELLER JUNIOR.

Depuis l'Avenue de la Paix, sur les terrains de la Villa Rigot, on atteint le Centre Jan Masaryk. A l'entrée se dresse un pilier qui supporte un livre en pierre sur lequel est inscrit : JAN MASARYK 1886-1948 PREMIER PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES ASSOCIATIONS EN FAVEUR DES NATIONS UNIES, en mémoire du premier président (1946-1947) de cette Organisation non gouvernementale dont le siège est à Genève. Cette Fédération est à présent hébergée au Palais des Nations ; elle a aussi un bureau de représentation aux Nations Unies à New York.

La Villa Rigot et le Centre Jan Masaryk continuent à offrir leurs locaux et à œuvrer à des causes philanthropiques, humanitaires et sociales locales et internationales défendues entre autres par des ONG, contribuant ainsi à la coopération et la paix internationale. Depuis quelques années, la Crèche Internationale est située au Centre Jan Masaryk.

Héritage genevois

La Constitution de la Fondation Jan Masaryk a été adoptée et signée à Genève en 1955. Publiée dans la « Feuille Officielle Suisse du Commerce » du 24 mars 1956, son article 3 précise les objectifs de la Fondation : 1) contribuer à la promotion de la compréhension internationale, 2) organiser des cours sur les Nations Unies et ses Agences spécialisées, 3) fournir l'hébergement à Genève à ceux qui souhaitent étudier le travail effectué au siège européen des Nations Unies, 4) perpétuer la mémoire de Jan Masaryk, le premier Président de la Fédération des Associations en faveur des Nations Unies.

A un jet de pierre du Palais des Nations et de sa Bibliothèque - et accessible à pied depuis les organisations internationales - le Centre d'Études Jan Masaryk offre un hébergement simple avec petit-déjeuner à des groupes ou des personnes seules. Des générations d'étudiants participant aux cours d'été des Nations Unies y ont été logés. Il perpétue la mémoire du premier Président (1946-1947) de la WFUNA (le sigle anglais de la Fédération), Jan Masaryk, Ministre des Affaires Étrangères de Tchécoslovaquie, mort dans de mystérieuses circonstances en 1948.

Pour des raisons essentiellement financières, le Centre d'Études des Nations Unies a fermé ses portes en 2003 mais les objectifs de la Fondation Jan Masaryk demeurent poursuivis par le programme de la Fédération en faveur des Nations Unies, dont l'un des membres fondateurs fut la Tchécoslovaquie.

WFUNA / FMANU

Mouvement populaire engagé en faveur des Nations Unies, la Fédération Mondiale des Associations en faveur des Nations Unies (WFUNA / FMANU) a été fondée au Grand Duché du Luxembourg le 2 août 1946 par vingt-deux Associations pour les Nations Unies (UNAs/ANU).

Cette ONG rassemble maintenant plus de 100 associations nationales membres réparties dans diverses régions du monde. Ce mouvement populaire global représente un Héritage légué à Genève à travers le travail fait en faveur des Nations Unies au niveau des générations passées, présentes et à venir.

L'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré : « La tâche de la FMANU est de rendre l'Organisation des Nations Unies plus efficace, plus précieuse, qu'elle réponde mieux aux attentes des gens, lesquelles sont sa raison d'être ».

Ita Marguet

Que soient remerciées toutes les sources utilisées dans la préparation de cet article. En 1964-1965, j'ai fait partie de l'équipe de la Fédération des Associations en faveur des Nations Unies (WFUNA/FMANU). Son Secrétariat se trouvait à la Villa Rigot et j'ai brièvement séjourné au Centre d'Études Jan Masaryk. - IM



PETITS RIENS ET GRANDS MOMENTS

« Quand arrivent les infortunes, elles ne se présentent pas en guerriers solitaires ... »

Cher Rédacteur en Chef,

Vous venez de me rappeler qu'il était temps de vous envoyer mes « *Petits Riens et Grands Moments* ». Vous avez tout à fait raison. Il est peu professionnel de se voir rappeler les dates limites.

Mais, Cher Rédac' Chef, il vous faudra cette fois me pardonner. Il m'est tout à fait impossible de décrire le moindre petit rien ou le plus menu grand moment. Je vais vous dire pourquoi et *vous faire un récit dont chaque mot vous glacera les sangs, fera jaillir vos yeux hors de leurs orbites, tétanisera vos muscles et vous fera dresser les cheveux sur la tête comme les piquants d'un porc-épic apeuré*¹.

Cela, c'était le spectre du père d'Hamlet, mais vous vous souvenez aussi comment son oncle-père, obsédé par la mort de Polonius, la démence d'Ophélie, les écarts de conduite d'Hamlet et la révolte de Laert se plaignait à sa femme : " *Oh, Gertrude, Gertrude, quand arrivent les infortunes, elles ne se présentent pas en guerriers solitaires mais en hordes armées*".

Eh bien hélas, hélas, c'est ainsi qu'elles ont fondu sur moi.

Tout a commencé à l'automne dernier alors que je me lavais les dents – ou du moins ce que je pensais être mes dents – quand soudain j'entendis un bruit fracassant et je vis mes dents me sourire (à belles dents) du fond du lavabo ... (*Bonté divine, pensais-je, est-ce à cela que je ressemble lorsque j'arbore mon sourire le plus enjôleur ?*).

Je les enveloppai prestement dans un Kleenex (comment faisons-nous avant l'invention du Kleenex ?) et me hâtai chez mon dentiste qui, fort heureusement, a son cabinet à deux minutes de chez

¹ On aura, bien sûr, reconnu la patte de Shakespeare dont le texte original, spécialement choisi par Aamir pour faire dresser les cheveux du traducteur sur sa tête, figure dans la version originale anglaise de cet article (NdT).

nous. Il bricola une réparation provisoire et me dit qu'il devait faire faire un nouveau bridge. J'avais l'impression d'avoir eu un bridge – aujourd'hui "pont" en français, chez tous les bons orthodontistes francophones - depuis si longtemps, que je l'avais oublié et qu'il était devenu désormais le pont des soupirs.

Une semaine plus tard, je me trouvai en randonnée pédestre en Provence. Comme tous les vrais randonneurs le savent, le but d'une randonnée est de tester les restaurants gastronomiques du coin. Le troisième restaurant que nous expérimentâmes ne fut pas du goût de mon dentier délicat qui s'empressa de m'abandonner. Faute d'un Kleenex, je l'enveloppai dans mon mouchoir - à peu près propre - et la rapportai sagement chez mon dentiste.

Quelques semaines plus tard, mon dentiste m'avait équipé d'un bridge flambant neuf et prit congé de moi.

*Je me suis habitué à mes dentiers,
A ma surdit   je suis r  sign  ,
De mes binocles, je me sers volontiers,
Mais,    ma m  moire, comme tu es regrett  e.*

Le jour suivant, je d  couvris que je ne pouvais pas me lever. Non pas par une paresse soudaine de ma carcasse, mais parce que je souffrais d'une sciatique sans pr  c  dent. Si vous ne savez pas ce que c'est, ne soyez surtout pas impatient de l'apprendre.

Je me h  tai chez mon m  decin qui, fort heureusement, exerce juste    c  t   de chez mon dentiste. Il me fit quelques piq  res et m'ordonna d'aller passer une radio.

Je me h  tai vers l'H  pital de La Tour pour y subir les joies d'une radiographie et revins chez moi sans d  lai. L  , je m'aper  us que j'avais perdu mon portefeuille. Mais o   ? Retour    La Tour, vaine recherche dans le parking, regards impuissants    la r  ception, retour chez moi les mains vides. Portefeuille, cartes de cr  dit, carte bancaire, permis de conduire (pas les v  hicules de cat  gories D2), billets de banque, carte d'assurance maladie, et bien d'autres *et caeteras*. Et mon d  part pour l'Inde pr  vu pour la semaine suivante... Mes nerfs   taient sur le point de craquer ...

Ma femme, ayant eu l'exp  rience d'une maison, d'une prog  niture et d'un mari, sait parfaitement g  rer aussi une p  riode de crise. Elle me fit une bonne tasse de th  , me dit de m'asseoir et de cesser de g  mir. A peine avais-je bu la moiti   de la tasse "qui reconforte sans enivrer", comme aurait dit Hazlitt (encore que j'aurais bien support   une l  g  re   bri  t  ), que le t  l  phone sonna. *Monsieur Ali ?* Je dus confesser que c'  tait bien moi. *N'avez-vous pas perdu votre portefeuille ?* Ouiii ! criais-je en renversant mon th   (celui qui n'enivre pas).

Un certain M. Ducrey avait trouv   mon portefeuille sur le parking de La Tour. Nous conv  nmes de nous retrouver sur le parking (je n'avais jamais r  alis   combien ces endroits   taient importants) du cimet  re du Grand-Saconnex. M. Ducrey   tait un homme charmant, chaleureux, galant, noble, chevaleresque, honn  te et je le congratulai avec joie ! Nous dev  nmes amis sur le champ. Que les dieux aient   t   complices de ce petit miracle devint   vident lorsque il me fit remarquer qu'il avait not   sur mon permis de conduire que nous   tions n  s le m  me jour –    vingt-cinq ans d'intervalle.

Ainsi donc, je partis pour l'Inde, bourr   de pilules anti-sciatique et muni d'un bon conseil : *Quoi que vous fassiez, ne tombez surtout pas*, me dit mon m  decin. *Bien s  r que non*, r  pliquai-je, *me prenez-vous pour un imb  cile ?*

Ce fut au troisi  me jour de mon voyage    Mumbai que je tombai pour avoir voulu monter sur une marche qui n'existait pas. Quelle chute, mes a  eux ! Je me h  tai ² de rentrer    Gen  ve o   mon m  decin m'ordonna de nouvelles radios, quelque chose appel   un IRM (nos formulaires de demande de remboursement ont une case sp  ciale    cet effet : cela doit donc   tre bon), un court s  jour en clinique, une courte intervention chirurgicale, et un retour    la maison, plus infirme que jamais. Chaque fois qu'ils ont utilis   leurs dr  les de machines, mes m  decins ont d  couvert une nouvelle vert  bre f  l  e. Je leur ai sugg  r  

² Avez-vous remarqu   qu'Aamir '*se h  te*' sans cesse ? Vers son dentiste, son m  decin, l'H  pital de La Tour, sa maison et, l   encore, vers Gen  ve. Son m  decin devrait lui donner    nouveau quelques conseils pour ne pas retomber ... dans cette erreur fatale. (NdT).

d'arrêter de s'en servir ; pourquoi les utilisez vous, d'ailleurs ? ai-je demandé. *Parce qu'elles existent*, fut la réponse. Qui aurait pu imaginer que les médecins aient autant en commun avec les grimpeurs de haute montagne ?

Mon transport vers la clinique fut toute une aventure. La première fois, le médecin avait prévu une ambulance pour venir me chercher. Cela fit sensation et la foule s'agglutina pour voir le cadavre. Elle fut déçue de s'apercevoir qu'il ne s'agissait que d'un pauvre infirme délabré. La fois suivante, le médecin organisa un transport spécial pour handicapés. Comme il ne disposait pas du code pour accéder à notre parking, le véhicule dut s'arrêter au milieu de la rue ce qui empêcha l'autobus de passer et provoqua une discussion animée entre son conducteur et mon chauffeur. La fois suivante, il neigea. Oui, d'abord le verglas et ensuite la neige ... en mars.

Enfin je fus heureux de me retrouver chez moi. Soudain, un *pop !* L'ampoule du salon venait de griller. Cela créa une pénombre très agréable - plus sympathique que pratique - mais peu commode pour changer l'ampoule. Pendant cette opération un nouveau *pop !* se fit entendre. Cette fois c'était le tube à néon de la salle de bains qui avait rendu l'âme. Là, c'est normalement le travail du concierge. Le concierge était en vacances.

Ce fut le jour suivant que la machine à laver déborda. Pour passer la panosse³ il est nécessaire de se pencher. Avec mon dos malade, cela m'était impossible. Ma femme, se précipitant à la rescousse, se fit une entorse. Nous partageâmes fraternellement nos aspirines.

J'inventai à cette occasion un nouveau système de double massage : assis sur le lit face à ses pieds, je pouvais la masser. Simultanément, elle pouvait me masser le dos. J'ai déposé le brevet à l'OMPI.

Vous n'allez pas me croire, mais c'est alors que l'ampoule de la cuisine fit *pop !* à son tour. Jamais deux sans trois. Les ampoules claquaient à la même vitesse que mes vertèbres. Nous étions revenus à l'ère des ténèbres. Ah, tiens ! Cette ampoule-là était comme celles que nous avions lorsque j'étais jeune ! Il fallait la visser dans le sens des aiguilles d'une montre pour retirer l'ampoule grillée et la dévisser dans le sens contraire pour mettre en place la nouvelle⁴. Mais il fallait monter sur une vieille chaise pour l'atteindre. Grimper sur une chaise avec mon dos tout patraque ?

Jusqu'à ce que mon dos se remette en place, il faudra vous contenter, cher Rédacteur-en-Chef, de méchants petits riens et de grandes infortunes.

Quand arrivent les infortunes ...

Votre bien infortuné,

Aamir Ali



LIVRES REÇUS

Le bâtiment de l'OMC – Redécouverte de trésors cachés

Le bâtiment de l'OMC a été dessiné par un architecte suisse, Georges Epitoux, pour devenir le siège de la nouvelle Organisation internationale du Travail (OIT) et fut inauguré en 1926. Conçu à l'origine sur le modèle d'une villa florentine classique – cour intérieure, grand hall d'entrée, escaliers s'élançant depuis l'entrée principale, il se révéla rapidement trop petit et des ailes furent ajoutées de même qu'un troisième étage. En 1975, le BIT déménagea vers son nouveau siège construit au Grand Saconnex et le nouvellement

³ Mot romand qui signifie serpillière en France, wassingue en Belgique, pièce à Marseille ou loque à reloqueter chez les Ch'tis (NdT).

⁴ Le traducteur est perplexe : si en Inde, autrefois, cela se passait ainsi, en Suisse, aujourd'hui, c'est le contraire. Aamir risque de nouveaux *pops !* Ou alors de s'électrocuter. Nous attendons avec impatience son prochain récit (NdT).

baptisé Centre William Rappard, abrita alors le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) de même que le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), remplacés tous deux en 1995, dans le bâtiment, par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Inévitablement ces mouvements entraînent des transformations mais nombre d'œuvres d'art conçues spécialement pour s'intégrer aux murs, aux fenêtres, aux passages, ne pouvaient être enlevées. La présence et le goût des nouveaux occupants firent que nombre de ces œuvres disparurent de la vue, soit qu'elles furent entreposées ailleurs, soit qu'elles furent recouvertes. Fort heureusement, en 2007, un groupe de membres du personnel et d'experts d'art furent en mesure de restaurer ses trésors qui sont aujourd'hui visibles à nouveau.

L'OMC vient de publier une remarquable et fascinante brochure contenant des photographies des oeuvres murales peintes par Maurice Denis, Sean Keating, Gustave-Louis Jaulmes et Dean Cornwell, des panneaux de céramique de Jorge Colaço , du panneau de Delft d'Albert Hahn, des statues de Luc Jaggi, ainsi que de l'ancien bureau du Directeur général, de la Bibliothèque et du parc.

Cette publication est disponible en anglais, français et espagnol à la bibliothèque de l'OMC au prix de 20 Frs.

La profonde gratitude des (très) anciens fonctionnaires du BIT s'exprimera sans aucun doute à ceux qui, à l'OMC, ont permis cette restauration remarquable. Elle fait revivre les grands symboles de la noblesse du travail humain, installés au BIT après la Première guerre mondiale sous forme de peintures, statues et autres objets d'art à la gloire des travailleurs. C'est aussi un hommage rendu à tous ceux qui, depuis les origines de l'OIT, ont poursuivi dans ces lieux leurs idéaux de justice sociale. Ne manque à cette évocation que la bonne odeur d'encaustique qui, dans les couloirs et les étages, évoquait irrésistiblement les auberges tyroliennes. Mais cela, les (très) Anciens du BIT le gardent gravé dans leur mémoire.

Un (très) Ancien du BIT

*
* *

Violence et Santé

Jean-Paul Darmsteter, ancien responsable de la communication au Bureau européen de l'OMS à Copenhague, publie aux HUG (Hôpitaux Universitaires de Genève, en co-édition avec *Médecine et Hygiène* ^{1/} un ouvrage intitulé « Violence et Santé - ou le refus engagé d'une fatalité ». Le livre est présenté sous forme d'études et de réflexions, recueillies par l'auteur, qui expliquent et justifient la nécessité de détecter et de soigner les victimes de la violence, sans omettre le rôle majeur de la prévention. Cette tâche est précisément celle de la Consultation interdisciplinaire de Médecine et de Prévention contre la Violence (CIMPV). Pour l'OMS, le Dr Etienne Krug nous le précise, « la Consultation genevoise fait modèle, le concept de l'Organisation se voyant valorisé par son engagement politique, médical et social ». Fondateur et responsable de la CIMPV, le Professeur Daniel Halpérin commente le rôle de la violence en tant que problème MAJEUR de santé publique : « La médecine ne peut esquiver ce sujet, quelle que soit sa complexité. Elle doit apprendre, comme le font les HUG depuis dix ans, à se déployer dans ce champ d'action où les territoires du social et du juridique font intersection avec le sien ».

^{1/} *Editions Médecine et Hygiène - Chemin de la Mousse 46 - CH-1225 Chêne-Bourg - Tél : +41 (0)22 869 00 11.*



HUMOUR

L'image d'une mère (humour tendre)

4 ans	Ma maman sait tout faire.
8 ans	Maman sait beaucoup de choses... Vraiment beaucoup de choses !
12 ans	Maman ne sait pas vraiment tout.
14 ans	Naturellement, ma mère ne sait pas ça non plus !
16 ans	Ma mère ? Qu'est-ce qu'elle peut être vieux jeu ...
18 ans	Ma vieille ? Arrête ... Elle est complètement dépassée ...
25 ans	Après tout, maman pourrait peut être m'expliquer ...
35 ans	Avant de nous décider, allons demander l'opinion de maman.
45 ans	J'adore maman, mais qu'est-ce qu'elle peut rabâcher ...
55 ans	Ecoute, on en parlera à ma mère, mais ... après.
65 ans	Je me demande ce que maman aurait pensé de cela ...
75 ans	J'aurais tant aimé en parler avec maman.



COURRIER DES LECTEURS

GREYCELLS

Association d'anciens fonctionnaires internationaux pour le développement

Chers Retraités,

La présente a pour objet de vous présenter « *Greycells* », une association conçue par un groupe de fonctionnaires internationaux à la retraite dans le but de contribuer bénévolement à des activités de développement. L'association, dont le siège est à Genève, a été formellement créée en janvier 2008 lors d'une assemblée constituante qui a, en outre, adopté ses Statuts et élu un Comité exécutif intérimaire pour guider son action.

Greycells rassemble des fonctionnaires internationaux qui ne sont plus en service actif (ainsi que d'autres encore actifs mais à moins de deux ans de la retraite) qui souhaitent poursuivre une activité dans l'effort de développement global en rendant disponible leur expertise et leur expérience. L'association accueille également des membres retraités de missions diplomatiques et d'organisations non gouvernementales (ONGs). *Greycells* est une association sans but lucratif qui se veut impartiale, et dont les activités sont entreprises par ses membres à titre bénévole.

Greycells a identifié deux lignes principales d'action : l'une consiste à soutenir le travail de la communauté internationale dans le monde en développement ; l'autre a pour objet, à Genève, de coopérer avec les institutions suisses, ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et les représentants accrédités

nationaux, dans le but d'améliorer les capacités d'information, les facilités d'accueil et d'hospitalité de Genève en tant que cité hôte de si nombreuses organisations internationales et d'ONGs.

Greycells est financée par les contributions annuelles de ses membres, pour couvrir ses frais administratifs, et par des contributions de donateurs pour des projets dans les pays en développement. La cotisation annuelle a été fixée à 100 CHF.

Greycells, pour optimiser son efficacité et son champ d'assistance, a besoin de nombreux membres aux expériences les plus variées possible. Si vous disposez d'un peu de temps, et dans la mesure où vous souhaitez partager cette expertise acquise, nous vous invitons à prendre contact avec l'association. Comme nous n'avons pas les adresses de tous les fonctionnaires retraités, si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à transmettre ce message.

Pour obtenir de plus amples informations ou pour devenir membre de *Greycells*, nous vous invitons à écrire à greycells08@gmail.com.

Très cordialement,

Avril 2008

Le Comité exécutif

Fermin Alcoba (OMC), Président; Marjory Dam (OMS), Vice-présidente; Paul Rolian (OMC), Secrétaire; Catherine Bertrand (UNHCR), Trésorière; et Alberto Campeas (OMC), Jacques Chabert (OMC), Guy Eckstein (OMPI), René Kirsbaum (OIT), Claude Mercier (OMC), Christina Schröder (OMC), et Joseph Smadja (CCI), Membres.



EDITORIAL

New faces in the AAFI-AFICS Bureau

To keep up its energy, its efficiency and even its pugnacity, every Association needs, from time to time, to renew its leadership. This time has come for the Bureau of the AAFI-AFICS Committee which will welcome some new faces in the course of the summer.

As for me, it has been evident for some time that for all sorts of reasons - purely of a personal nature - the moment would soon come when I should set aside the daily business of AAFI-AFICS and pass on the responsibilities of the Chairmanship to a younger member of our team. I consulted the members of the Committee and, enthusiastically, they agreed that **Roger Eggleston**, the current Vice Chairman for Health matters, who joined the Committee in 2004, should succeed me.

At our meeting on 8 May, all our colleagues, without exception, accepted my proposal and I am especially pleased to hand over shortly the chairmanship of the Association to Roger Eggleston, a former WHO staff member, and, until his retirement in 2003, Director of the Geneva Office of the Chief Executives Board, the CEB (formerly the ACC). Whilst, it is evidently an honour to be Chairman of AAFI-AFICS, it is also a heavy burden to which, without any question, Roger will devote himself with the drive and the "joie de vivre" which we all know of him.

The handover will take place on 31st July on our return from participating in the FAFICS Council, and, for my part, in the Pension Board as part of the FAFICS delegation.

To replace Roger as Vice Chairman for Health matters, the Committee elected, the same day, without hesitation, **Katia Chestopalov**, who is particularly well qualified to fill these functions given her former role as Director of Human resources Management of WMO.

At the same time the Committee elected **Odette Foudral** as its Secretary - a post which has been vacant for some time. A former staff member of the UN Office in Geneva, Odette, for 11 years, was the administrator in the GPAFI - a role which will clearly help her to take charge of this key post in AAFI-AFICS.

Two members of the Committee stay in their positions and I am happy to have this occasion to thank them for the remarkable contribution they make to AAFI-AFICS: **Elisabeth Belchamber**, formerly of UNECE and Vice Chairman for Management of the Association, masterfully manages the membership records which is a considerable and sensitive task considering that there are over 3,500 members. And **Venkataraman "Nari" Narasimhan**, formerly of ILO, who remains Treasurer - a treasurer, the like of whom chairman can only dream.

One post remains to be filled in the Bureau - that of Vice Chairman responsible for Pensions which became vacant in the regrettable circumstances which are reported elsewhere in the Bulletin. I have every hope that it will be filled shortly.

It is completely impossible for me to close this chapter of my professional life without expressing - to you all, members of AAFI-AFICS, members of the Committee, of the Secretariat, and those in all the Organisations of the UN system who help our Association with such friendship and efficiency - how much these years in the service of retirees, first as a member of the Bureau of the ILO Section of Former Officials and then, for ten years, as part of the AAFI-AFICS Committee, have brought me pleasure everyday and lasting joy. Thank you for having allowed me to know the extraordinary experience, as Chairman of the Committee of working with you all as a collective team which, I can truly say, is essential for the effective defence of the interests of our community of former international civil servants.

Jean-Jacques Chevron



NEWS FROM AAFI-AFICS

DATES TO REMEMBER

Tuesday, 24 June 2008	Summer lunch at the ILO Restaurant. Guest of honour: Mrs Jan Beagle, the new Deputy Director-General of UNOG
29 September-6 October	Cultural excursion to Prague, southern Bohemia and its spa towns
Tuesday, 4 November 2008	Autumn lunch at the ILO Restaurant
Every Wednesday 09h30 – 12h30	Permanence in Office C.544-1, Palais des Nations, Geneva Tel. 0041 22 917 3330

68TH GENERAL ASSEMBLY OF AAFI-AFICS

Geneva, Tuesday 4 March 2008
(9h45 - ILO Headquarters)

1. Opening of the Session

Mr Jean-Jacques Chevron, Chairman of AAFI-AFICS, welcomed the participants. He was happy to note that Mr Ronald Goossens, representing Ms Renata De Leers, Chief of the Geneva Office of the UN Joint Staff Pension Fund and Mr Ivan Koulov, Chief of the UNOG Human Resources Service were present.

2. Election of the President of the General Assembly

2.1 Mr Anders Tholle proposed that Mr Paul Rolian preside over the General Assembly, noting *inter alia* his particularly distinguished career as an official of UNOG, ILO and GATT/WTO.

2.2 Mr Paul Rolian was elected President by acclamation.

2.3 Mr Rolian thanked the Assembly for his election. He was pleased to preside over this session, noting that he was a very recent retiree and that the items on the agenda of the General Assembly largely corresponded to his professional experience. There were important issues, notably in the area of pensions - in particular how the UNJSPF was dealing with its investments- which required vigilance. Social security for retirees, inter-association matters and the recent Seminar on Long-Term Care, which would be addressed in the course of the meeting, were of particular interest to the members of the Association. The role of AAFI-AFICS was as crucial as it had ever been, and he hoped the participants in the General Assembly would commit themselves to continue to strengthen the Association.

3. Adoption of the Agenda

The provisional agenda was adopted.

4. Report of the Committee

4.1 The President invited the Chairman of the Committee, Mr Jean-Jacques Chevron, to introduce the report, which he suggested be taken section by section.

4.2 Mr Chevron recalled that the Committee's report for the year 2007 was contained in the AAFI-AFICS Bulletin (*Vol.67, No.1, February 2008*). He suggested that the Committee members responsible for

Pensions, Health and Social Welfare respectively, give brief presentations and answer the questions that might be asked by participants.

4.3 Mr Chevron drew attention to three major trends he had noted in 2007:

- There had been much greater interaction between members of the Association and its Committee. There was a continuous flow of communications by telephone and electronic mail which permitted a more rapid dialogue. For example, the increased use of e-mail had proved a very important element in preparing the Long-Term Care Seminar and the General Assembly. The speedy provision of information to members of the Association had been greatly facilitated. To illustrate this trend, Mr Chevron indicated that between April and July 2007, more than 300 requests for AAFI-AFICS publications had been received and replied to by e-mail;
- In the course of the past year, the Committee had made a particular effort in the area of health care, and more specifically long-term care;
- The general retirees association movement had been taking importance in recent years. The Association was becoming a stronger partner in various fora.

Relations with other Associations of Former International Civil Servants in Geneva

4.4 Referring to paragraphs 4 to 6 of the Committee's report (Relations with other associations of former international civil servants in Geneva) Mr Chevron informed the Assembly that the ILO's Section of Former Officials had over the years been insistently requesting direct membership in FAFICS. He recalled that the FAFICS Statutes required member Associations to fulfill several criteria, one of which was that each Association be open to retirees of all Organizations of the UN system. However, Mr Chevron also recalled that, since 1998, a system had been put in place by which all Geneva-based Associations can be present at FAFICS Council meetings as members of the AAFI-AFICS delegation, with every right to express their views, including dissenting ones. At the Geneva level, representatives of all Geneva-based Associations (whose names appeared under paragraph 3 of the Committee's report) participated regularly and actively in AAFI-AFICS Committee meetings.

4.5 Mr Jean Hanus, speaking as member of the GATT-WTO Association and not as a member of the AAFI-AFICS Committee, stated that, in his view, legitimate Geneva-based Associations, by a peculiar paradox, were excluded from direct FAFICS membership (which affected access to the United Nations Joint Staff Pension Board meetings). AAFI-AFICS never accepted this. Another paradox was that members of Geneva-based Associations had to pay to have membership in AAFI-AFICS, whereas individual members of other associations did not, according to AFICS statutes, if their associations belonged to FAFICS.

4.6 Mr Anders Tholle, also Secretary of FAFICS, wished to correct the above statement in that members of any AFICS around the world could obtain AAFI-AFICS membership free of charge if they relocated in Switzerland or neighbouring France.

Relations with the Federation of Former International Civil Servants (FAFICS) and its Members

4.7 Mr Juan Mateu, Treasurer of FAFICS, informed the Assembly that the Federation now comprised 40 Associations, representing in all some 17,000 retirees and beneficiaries.

Pensions

4.8 Mr Jean Hanus, Vice-Chairman (Pensions) of the Committee, stated that the Committee's report seemed to have been inspired by Edith Piaf's 'La Vie en Rose'. He preferred Churchill's 'Watch out, I shall speak French' and intended to speak the truth. He reported that the UN pension system was solid, but existed in a dangerous environment. He stressed two important points, the first being that AAFI-AFICS assisted members upon request and provided information, but, to that effect, there was a need for harmonious relations with the UNJSPF Office in Geneva. He therefore invited Messrs Chevron and Goossens to comment upon paragraph 14 of the Committee's report that had the effect of impairing these relations... The President invited Mr Hanus to continue with his report: the discussion would take place later and those who wanted could take the floor.

4.9 As a second point, Mr Hanus reported that he had been playing an active role on pension matters since 2003 in the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS). As a result of these efforts, proposals concerning the adjustment of pensions had been before the UN Pension Board since 2005. They might be discussed in 2008 by the Board, but it was not certain that they would be taken up. Matters concerning retirees were being dealt with by the Board with extreme slowness. Whereas he considered that the Board should be giving priority to questions related to retirees, such matters were only considered every second year. FAFICS was not facilitating things – FAFICS was extremely satisfied with obtaining observer status on the UNJSPB. As long as retirees did not have full membership in the UNJSPB with voting rights, their representatives could not be effective, as demonstrated by the very limited results of their action over the past 24 years.

4.10 In 2007, the UNJSPB had decided to proceed with direct elections for retirees' representation on the Board, that opened a path to full voting status. Mr Hanus said that this had been sabotaged by FAFICS. He considered that FAFICS had been too timid to request voting status on the UNJSPB. The AAFI-AFICS General Assembly was the body which should insist that FAFICS forcefully request (1) direct elections for retirees' representation on the Board, (2) voting status for FAFICS on the UNJSPB. As a way for the General Assembly to express support for his views, he proposed that there be a US\$ 1 reduction in the contribution paid by AAFI-AFICS to FAFICS. This would give a signal to the AAFI-AFICS Committee.

4.11 Mr Chevron indicated that Mr Hanus' interpretations of the Pension Board's decision-making process were erroneous. While Mr Hanus had stressed that since 2005 decisions as to benefits for retirees had been delayed from one year to the next, this was through no fault of FAFICS. Both governments and administrations had actually decided to concentrate on investment questions, thus postponing the consideration of other important items. Participants and retirees could only protest. FAFICS' objections in this respect were on record and FAFICS would continue to follow up on this matter. The retirees' representatives at the UNJSPB had all rights, except voting rights. These had been refused by governments, administrations and participants alike, not wanting to break the tripartite structure of the Board by adding a fourth group. He objected to Mr Hanus' criticism of a lack of action by FAFICS. The Federation had consistently reaffirmed that its objective was to be granted full voting status. At any rate, the number of retirees was steadily increasing and one could expect that it would become obvious in the future that they be fully recognized as an autonomous group.

4.12 Mr Chevron observed that one phrase in the pensions section of the Report had led to a misunderstanding with the Geneva Office of the Pension Fund, reported by Mr Hanus. It was the one in paragraph 14, which referred to some difficulties in the management of cases due inevitably to the transfer of the Office and changes in personnel. The number of complaints which had been made known to AAFI-AFICS and other associations had led the Committee to comment on the matter in its Annual Report. It was unfortunate that the management of the Geneva Office had taken this as a criticism of the competence and devotion of the staff – whose work, to the contrary, was very much appreciated by the Association – when it was merely intended to acknowledge a temporary lapse in some procedures. AAFI-AFICS would do what was required to assuage this misunderstanding and this would be reflected in the March 2008 issue of the *Bulletin*. It must be clear to everyone that the AAFI-AFICS Committee wished, above all, to continue to pursue the harmonious relations, based on mutual confidence, which had always existed between the Pension Fund – both in Geneva and New York – and associations of former international civil servants.

4.13 Mr Anders Tholle informed the Assembly that he had been in contact with the President of a retirees' association in India, who reported cases of retirees wishing to switch from the dollar track to the local currency track. There were communication problems with the New York UNJSPF office. Individual retirees would receive an acknowledgement of receipt of their communication and an undertaking that they would receive a reply in due course -the latter, however, could take several months. He stressed that AAFI-AFICS had nothing against colleagues in the Pension Fund offices in either Geneva or New York -it just wanted to bring to their attention what did not work, such as abnormally lengthy procedures for replies or notifications of actions to be taken.

4.14 Mr Juan Amunategui suggested that FAFICS should repeat its request for direct representation at the UNJSPB every year, as the exclusion of retirees was an injustice. Mr Jamshid Anvar considered that there was no need to be an insider to see that there were problems with the UNJSPF offices. Apologizing for his bluntness, he stated that, speaking with first-hand knowledge he was shocked that after 30 years the question of direct membership of retirees' representatives on the Board had not been resolved - retirees were the main object of the creation of the Pension Fund. While in service, he and George Saddler had

followed this question closely. He could not understand why enough pressure had not been put on the successive Secretaries-General who have the power to resolve the problem of retirees' representation, despite the resistance of some Member States. 55,000 retirees and beneficiaries represented a lobbying force. It had to be recognized that retirees' associations had failed to make enough effort. He considered it essential that retirees' representatives have full rights on the UNJSPB and suggested that retirees be militant about a question which was of fundamental importance to them.

4.15 Mr Claude Mercier concurred with the two previous speakers that retirees should press for voting status at the Pension Board. Waiting for the number of beneficiaries to equal that of participants would mean that many current retirees would have passed away by then. If AAFI-AFICS' paying US\$ 1 less in its contribution to FAFICS as a symbolic gesture would be a good signal, he would support this proposal as a means of conveying the Association's dissatisfaction with FAFICS' handling of pension matters. He encouraged other Associations to write to apply pressure on the Pension Board. He felt only firm and continuous pressure could be effective and urged prompt action as he considered that too much time had been allowed to pass.

4.16 Mr Jean-Michel Servais said that he failed to understand why the criticized sentence in paragraph 14 of the Annual Report should cause any problem. Difficulties could and did occur. In fact, there were service companies and institutions which carried out customer satisfaction surveys specifically to identify possible problems.

4.17 Mr Juan Mateu underlined that FAFICS had fought for a long time for consultative status with the Pension Board. Currently it had four representatives and two alternates who participated in discussions in the Board. As Treasurer of FAFICS, he could testify to the heavy burden which the costs of participating in the Board represented for the FAFICS budget; hence the Board's recent decision to finance the costs of participation of two FAFICS representatives had been very welcome. He further noted that the Secretary of the Pension Fund had estimated that the costs of organizing elections for retirees to the Board could cost up to US\$ 150,000 per election.

4.18 A participant stated that he had been shocked to be called a 'customer' by the Geneva office of the UNJSPF. He had found that term quite inappropriate and had written to the Geneva office of the UNJSPF to that effect. The reply he had received from the Chief of the office was a confirmation of this phraseology. He would appreciate the matter being followed up by the Association.

4.19 Dr Samy Kossovsky felt that there was a consensus at the General Assembly that the Pension Fund had been set up to serve retirees. There was a tripartite system at the Pension Board (11 seats for each group -governments, administrations and participants). It seemed that participants did not want to lose seats for the benefit of retirees. He remarked that in a sense administrations were emanations of Member States and wondered whether there was not some confusion there. He wondered why retirees should be denied full representation at the Pension Board. Retirees should insist that they should have the same rights at the Pension Board as all other members, including the voting right. The holding of direct elections would seem to imply that FAFICS was not representative. He considered that FAFICS was representative of retirees, if perhaps somewhat lacking in drive.

4.20 Mr Anvar suggested opening a web site in order to collect as many signatures as possible of the 55,000 retirees as a petition to request direct representation of retirees on the Pension Board. He recalled that there were no pensioners when the Statutes of the Pension Fund were written. Rules were not engraved in stone. This proposal was supported by two participants, one stating that in a recent article the UN Secretary-General had declared that the UN should be proactive and results-oriented, and the second reminding the Assembly that not all members of the Association had access to Internet and suggesting to circulate a paper petition for signature by the members of the Association and to send the petition to FAFICS or directly to the Pension Board: a paper petition would constitute a tangible proof of support.

4.21 The AAFI-AFICS Chairman, Mr Chevron, said that he well understood the wish - expressed by a number of participants in the Assembly - to see voting rights granted to the representatives of the retirees in the Pension Board and that this objective had frequently been recalled in meetings of the Committee. He undertook, as a delegate of AAFI-AFICS in the FAFICS Council to raise this matter again at the next session of the Council (July 2008) and to urge that the issue be brought before the Pension Board, whenever possible, in order that it not be lost from view.

4.22 In response to a remark by Mr Claude Mercier, he clarified that he had not suggested that the matter should wait until the number of retirees equaled the number of participants: he had simply noted that as the number of retirees increased, it was even more logical and evident for them to be granted full representativity in the Pension Board.

4.23 The Representative of the Geneva Office of the UNJSPF, Mr R. Goossens, informed the Assembly that at the end of April 2008 the cost-of-living adjustment would be 4.1% for the dollar track ; 3.6% in Switzerland, 2.6% in France, and 4.5% in Italy for the local track. Replying to a question posed earlier by a participant, Mr Goossens stated that investments, which had amounted to \$ 41.4 billion as of the end of December 2007, amounted to \$ 40.2 billion as of the previous week –a normal fluctuation, in spite of the financial crisis. He further indicated that the Pension Fund currently comprised 104,000 participants and 57,855 retirees and beneficiaries.

4.24 As to the term of 'customer' currently used by the offices of the UNJSPF, Mr Goossens indicated that this was a 'buzz' word used throughout the UN Common System which could also be found in vacancy announcements. He wished to recall, however, that '*le client est roi*'. Referring to paragraph 14 of the Annual Report, he indicated that the Staff of the Geneva Office of the UNJSPF had been somewhat saddened to read it, but this had encouraged them to continue to work harmoniously with the AAFI-AFICS Committee, as the purpose of the Office was to serve.

4.25 Mr Hanus was pleased that the General Assembly had supported the views he had put forward in paragraph 20 of the Annual Report, which he had explained before the Assembly, recommending determined action by the Association and the Federation. He noted that the Pension Fund was dependent upon the global economy, quite differently from most national pension schemes which were more sensitive to fluctuations in the internal market. The fact that the Fund could invest at the global level was an enormous advantage as was the fact that it benefited from tax exemption everywhere in the world. The Fund was very robust and retirees could be reasonably optimistic for the future. However, the economy and the world were dangerous places: the global economy was cyclical and, in spite of the precautions which surrounded actuarial evaluations, it was always possible that at a given moment, we could be faced with an actuarial "bubble" in the Fund. What would happen then would be exactly the same as had happened in the past: sacrifices would be imposed on everyone, including retirees. There was a solidarity, to a certain extent, of the retirees with the participants, the representatives of Member States and of the administrations; but one could not allow these groups to impose decisions on those who had not taken part in them. It was there that our participation with full voting rights was very important: the retirees ought, for example, to have the possibility of taking their proper and fundamental part in all discussions on matters arising from the actuarial position of the Fund which was unfortunately not currently possible. Retirees continued to pay the consequences for the actuarial shortfall of 1984.

Health

4.26 Mr Roger Eggleston, Vice-Chairman (Health) of the Committee, introduced the section of the Annual Report on health matters, expressing thanks to Mr Jacques Bacaly who had been in charge of the Health Commission until July 2007. He informed the Assembly that the Health Commission had focused on its mandate, including in the area of long-term care, and continued to draw Administrations' attention to this important matter. The AAFI-AFICS Seminar on Long-term Care organized on 24 January 2008 had been overwhelmingly attended, which was a clear sign that this subject was of importance to the members of the Association. The Fédération Genevoise des Etablissements Médico-Sociaux (FEGEMS) and the Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) of the Pays de Gex now, knew more about UN retirees and would be working much more closely with AAFI-AFICS. A report on the Seminar would be published in the next issue of the AAFI-AFICS *Bulletin*. Interventions by Dr Halfdan Mahler and Angela Butler would be reported on in the June 2008 issue of the *Bulletin*. Dr Halfdan Mahler had placed the issue of long-term care within the global context, underlining the need for services both at home and in institutions, both medical and non-medical.

4.27 All Geneva-based Organizations did have some provisions for long-term care, unlike New York and Rome-based Organizations. For historical reasons, these provisions were different. An article in the March *Bulletin* would show how much long-term care had cost. The percentage of all reimbursements for long-term care had not gone up significantly. In real terms, long-term care-related costs had not escalated at the level anticipated by actuaries. The experience acquired over a period of 5 years would provide a valuable basis for making coverage for long-term care more coherent and comprehensive.

4.28 Mr John Fraser remarked that long-term care appeared to apply also to non-medical costs. The provision of insulin or anti-coagulants also constituted long-term care. He noted that the WHO medical insurance scheme did not reimburse expenses to purchase electronic equipment to check blood insulin levels costing CHF 1,500.

4.29 A participant indicated that communication with the UNSMIS (UNOG health insurance scheme) office was very difficult. Telephone calls went unanswered, while sometimes there was urgent need to communicate. It was not the staff's fault but there was a need to manage the problem from an organizational point of view. Another participant stated that the service provided by the UNSMIS staff was excellent, but not at the management level, including the Secretary. The Chairman of the AAFI-AFICS Committee undertook to convey these observations to the attention of UNSMIS.

Social Welfare

4.30 Introducing the relevant section of the Report and on behalf of the Committee, Mr Anders Tholle expressed special thanks to Mrs Nana Leigh, the AAFI-AFICS Social Welfare Officer. He emphasized that she continued to provide an unequalled service to all former international civil servants (not only to AAFI-AFICS members) who, for whatever reason, faced personal difficulties and called upon her. Her work was of the highest order and the Committee were grateful to her for her commitment and assistance.

Assistance to Members and the AAFI-AFICS Secretariat

4.31 Mrs Elisabeth Belchamber, Vice-Chairman (Management) of the AAFI-AFICS Committee made a plea that members inform the AAFI-AFICS office of their new addresses when they moved (or changed e-mail address), and that, when leaving messages on the answering machine, they speak slowly and clearly and indicate their telephone numbers.

Seminars

4.32 The Chairman of the AAFI-AFICS Committee indicated that Mr Anders Tholle was too modest to say that he deserved most of the credit for AAFI-AFICS' contribution to the organization of the pre-retirement seminars at UNOG, with the assistance of other members of the Committee. These seminars provided an unique occasion to increase the AAFI-AFICS membership, which was important vis-à-vis the Pension Board. He also urged the members of AAFI-AFICS to encourage former colleagues to join the Association.

Publications

Social Activities

Acknowledgements

4.33 The Assembly took note of the information contained in the Annual Report.

Adoption of the Report

4.34 The General Assembly adopted the Report of the Committee unanimously.

5. Accounts for 2007 and related matters

5.1 The statements of accounts were presented by the Treasurer, Mr. Venkataraman Narasimhan, who expressed gratitude to the auditors -Messrs Anthony Ingram and Robert Yazgi- for their collaboration, and to Mr André Weber who had prepared the French version of these documents.

5.2 Mr Vittorio Muccioli sought some explanations as to certain figures, and recalled that he had suggested two years ago that the AAFI-AFICS Committee present a budget to the General Assembly. Mr Hanus, noting that the General Assembly did not have the power to approve a budget, proposed that the Statutes of the Association be revised to that effect.

5.3 Noting that the approval of an annual budget had become common practice among associations of retirees, the Chairman of the AAFI-AFICS committee regretted that the request for a budget for the

Committee, which had in effect been made two years' earlier, had not been acted upon. He took responsibility for this oversight. A budget would henceforward be presented to the General Assembly each year. He nevertheless expressed his surprise that Mr Hanus had criticized this omission at the General Assembly while not having raised the matter at the Committee's monthly meetings including the most recent session at which the Committee had approved the statement of accounts for 2007. Mr Hanus was shocked by the Chairman's intervention; he assured the Assembly that he raised many questions in the Committee in his area of competence, and that up until that point, he had avoided individual attacks. Moreover, had there been a budget to discuss, the General Assembly would have been able to cut the contribution to FAFICS ... Mr Hanus was interrupted on a point of order from Mr John Fraser who called on the President to put an end to the debate. It was so decided.

5.4 Mr Anthony Ingram expressed the auditors' appreciation of Mr Narasimhan's continued willingness to answer numerous questions with good grace. There were no qualifications to the accounts and he proposed that the General Assembly approve the Balance Sheet as at 31 December 2007 and the Income and Expenditure Account for the Year ended on 31 December 2007. This was carried by acclamation.

6. Election of two auditors for 2008

The Assembly was informed that Mr Anthony Ingram was willing to continue, while Mr Robert Yazgi wished to step down. Mr. André Weber, former Chief of the WMO Finance and Budget Division, had indicated his willingness to serve as auditor. The Assembly appointed Mr. Anthony Ingram and Mr. André Weber as auditors for 2008.

7. Any other business

Access by car to UNOG premises

7.1 Mr Anvar raised the question of access to UNOG premises -it was impossible for retirees to enter by car. It was not a question of ego, but one of dignity. He did not consider this an appropriate way to treat people who had served devotedly for many years. Retirees, he reflected, did have business at UNOG –to visit the Staff Mutual Insurance Society, the MEC, GPAFI, the AAFI-AFICS Social Welfare Officer, the bank and restaurant. He requested AAFI-AFICS to take up the matter with the UNOG management, adopting a respectful and cooperative approach to ensure that a few parking places be reserved for retirees. Two other speakers supported Mr Anvar's views and concerns, mentioning difficulties for the handicapped and stressing that very few retirees entered UNOG premises on any one day.

7.2 The Chairman of AAFI-AFICS assured the Assembly that this matter remained a serious preoccupation for the Committee and that continued efforts were made by AAFI-AFICS to obtain car-parking access of retirees to UNOG premises. As he had already indicated at the 2007 General Assembly, the situation was becoming worse as 400 of the existing 2000 parking places were being suppressed as they were considered by UN security specialists at Headquarters in New York to be too close to the walls of the building and hence a security risk. He confirmed that retirees experiencing difficulty with mobility were allowed to enter the UNOG premises by car provided they gave sufficient advance warning to Security service. On the positive side, there were no problems for persons entering on foot.

7.3 Mr Anders Tholle indicated that the forthcoming updated edition of the 'Guide to Retirement' contained a new chapter dealing with 'Access to Premises of International Organizations in Geneva', 95% of which was devoted to security at UNOG. Access could be available if not during a major meeting, in the absence of any threat of violent action against UNOG premises. Practical advice would be to go before 9 a.m. or during lunchtime. Klaus Netter, who shared a previous speaker's concern about the dignity of retirees, informed the Assembly that he had obtained that a notice be posted outside the Prégny Gate to indicate when access by car was not possible. Mr Anvar felt that UNOG should allocate parking places as a gesture of respect for retirees.

Memorial service for Sergio Vieira de Mello

7.4 The Chairman of the Committee informed the Assembly that a memorial service for Sergio Vieira de Mello would take place on 17 March 2008 –all serving staff and retirees were invited to attend.

Closure of the session

7.5 On behalf of the participants, Dr Samy Kossovsky expressed his thanks to Mr Paul Rolian for his excellent chairmanship of the meeting.

7.6 Mr John Fraser remarked that the General Assembly had missed the presence of Mr Aamir Ali, who had not been able to attend due to health reasons.

The 68th session of the General Assembly was closed at 12h40.

Geneva, 4 March 2008

The President of the 68th General Assembly

The Chairman of AAFI-AFICS

Paul Rolian

Jean-Jacques Chevron

IMPORTANT COMMUNICATION TO AAFI-AFICS MEMBERS

At its session on 10 April, 2008, the Committee decided that the June issue of the Bulletin should contain information for members of the Association on the decision which it took on 8 May in respect of relieving Jean Hanus of his responsibilities as Vice-Chairman of the Committee. It also decided that Jean Hanus should be free to put forward his point of view. Herewith are the two communications.

COMMUNIQUÉ

In the history of any political institution, however humble, there comes a moment of conflict or dissension which can only be resolved through forthright action. AAFI-AFICS is no exception.

Over a number of years the views of the Committee as a whole have increasingly been at odds with those of one of its most senior Bureau members, Jean Hanus. At heart, the views of Jean have diverged most dramatically from those of the Committee in respect of the role played by AAFI-AFICS in the greater forum of the Federation of Former International Civil Servants (FAFICS) and in particular the role of FAFICS in the UN Joint Staff Pension Board. */

Matters came to a head in the last session of the Annual General Assembly when, to the embarrassment of a great many of those present, Jean Hanus presented views from the podium which were clearly at odds with those of the Committee. He accused FAFICS of "sabotaging" the process destined to lead to the election of representatives of the retirees in the Pension Board itself.

The Committee took matters in hand and on 13th March adopted a motion which relieved Jean Hanus of his responsibilities as Vice-Chairman (Pensions) of the AAFI-AFICS Committee, charged *inter-alia* with relations with the UN Pension Fund. He will continue as a member of the Committee.

The Committee is conscious of the need to bring closure to these matters and to restore that spirit of collegiality and responsibility in which it has worked over many decades.

Roger Eggleston

*/ See our article elsewhere in this Bulletin : "The Pension Fund and Us".

SACRILEGE ?

In the history of any political (or other) institution, there comes a moment when it loses sight of its mission, however altruistic it may have been at the origin, to focus on itself and the safeguard of what it considers as its properly institutional interests. AAFI-AFICS is no exception to that.

I have been a vice-president of the AAFI-AFICS Committee, in charge of pensions, after having joined it in 2001, first as representative of my GATT/WTO association and after as an elected member. I have always been clear on the motives of my participation in AAFI-AFICS and in FAFICS as well. My exclusive concern has been the defence of the interests of all retirees. For a number of years, I believed that our action in AAFI-AFICS, in FAFICS and, through these channels, in the Pension Board, could be fruitful. Events have not confirmed my hopes and I am now convinced that the present institutional structure of FAFICS, with its observer status in the Pension Board, will never be effective. As long as that status has not been improved, the retirees will always be acted upon, not actors. Full deliberative voice for the representatives of the retirees in the Board is the only condition for an effective representation. I have given expression to my ideas under various forms and in various circumstances. For instance, in 2005 at the Council of the Federation, I suggested that the solution to our ineffectiveness was the creation of a Retirees' Pension Committee, fully recognised by the Board, like those Pension Committees of the UN and its Agencies. This suggestion faced blunt scepticism. When the Board decided and the General Assembly of the UN approved in 2006 that the retirees would elect their representatives in the Board, I strongly supported the idea, suggesting that these elected representatives would have to rely, in the fulfilment of their mandate, on the only existing structure, i.e. the associations of retirees and their Federation. It was clear to me that the election was a decisive step to full deliberative status of our representatives. This, however, in the minds of the Officers of the Federation (they were seven, with three of them from AAFI-AFICS), would have undermined the position of FAFICS, a paramount consideration which led them to share the negative views of the representatives of the participants, who said that the retirees did not need to be represented in that way, and of the Secretariat of the Fund, who considered that the election was a costly process. After such a setback, we should now concentrate on a simple position of principle, that is to request in the most straightforward and strong terms that the representatives of the retirees, whoever they may be, should be given the right to vote in the Pension Board, on equal footing with the other representatives seating in that body. For that, I never found enough support in the Committee, except for my last proposal of linking the Council of the Federation together with the elected representatives within the framework of a kind of association officially recognised by the Board in its Regulations. The proposal, supported by the Committee, was obviously too much for the dignitaries of the Federation and never reached the stage of discussion in the Council of the Federation that followed, the principle of the election of representatives of the retirees having been abandoned in the meantime with the consent of the Federation.

The road was blocked, but in the part of the annual report of the Committee dealing with pensions, I had been appealing to a strong and resolute action by our Association with the aim of bringing the Federation to demand improvement of its status from observer to full member. Apparently, nobody cared to understand what it meant and my colleagues were surprised when I explicated my views before our General Assembly. I suspect that their anger, which led to my summary execution by the Committee in a nearly Stalinist fashion, was due not so much to the fact that I took the liberty to address frankly the General Assembly, but mainly to the fact that I won its applause and support.

Just a few last comments to come back to the introductory words of the public notice announcing my dismissal as one of these "forthright actions required to resolve conflicts". It remains that my proposal, shocking as it was for the Committee, has been supported by the General Assembly, in other words by the impersonation of the Association. May be I am mistaken, but I believe that loyalty to the Association and its members takes precedence to solidarity with a Committee which is neglecting and sometimes betraying the interests of the ordinary members. In view of what happened in the General Assembly, the only forthright action which would make sense would be to organise a consultation of the membership by referendum and decide whether or not gaining deliberative status for the representatives of the retirees in the Pension Board should be the primary objective of the Association and the Federation, to be pursued with utmost determination. A positive vote would significantly strengthen the position of those who would be mandated to convey our demands to the Pension Board and the UN General Assembly.

But, one might object, the Chairman of our Committee, realising what was the wish of the Assembly, publicly undertook personally to submit this proposal to the Federation. Coming from one of the Officers of the Federation who sent to the bottom the election of our representatives, that is, to say the least, surprising.

8th May 2008

Jean Hanus

Notice to AAFI-AFICS Members

At the Committee's session on 13 March at which it took the decision to relieve him of the functions of Vice-President (pensions), Jean Hanus stated that he would continue to serve out the mandate for which he had been elected, but that, in the circumstances, while remaining heedful of the needs of retirees, he would no longer be available for individual consultations with Members of the Association.

In consequence - awaiting the designation of a new Vice-President (pensions) - Members are invited to address questions for advice or information on pension matters directly to the Chairman of the Association. He will take the necessary steps to respond in as short a time as possible. Moreover, he would be grateful to hear from any Member who has sought advice on a pension matter but not received a reply, in order to take necessary action without delay.



NEWS FROM OTHER ASSOCIATIONS

Readers of the AAFI-AFICS *Bulletin* will have noticed that we endeavor to keep them informed of life and developments in other retiree associations and sections in Geneva and elsewhere in the world. We do so, mostly on the basis of information gathered from the Newsletters and Bulletins issued by the different associations.

ASSOCIATION OF FORMER ICITO/GATT-WTO STAFF MEMBERS

Recently a copy of a "GATT/WTO Retiree Newsletter" came into our hands. This was the Fifth Newsletter issued by the Association's Executive Committee. It contained information on pensions and health insurance, articles contributed by retired and active Association members and useful guidance for retirees as, for example, information on where you can have your hearing tested.

The Newsletter also contained an "Information Sheet" on what to do in case of death of a retiree, with guidance on essential steps to be taken by retirees in order to help their survivors in the event of their death. It also provides advice on action to be taken by survivors upon the death of a GATT/WTO retiree, including particular details for the benefit of survivors of a retiree who may have passed away in the Geneva area, including neighboring France. AAFI-AFICS congratulates its Geneva-based sister association on this excellent project and we are grateful to its representative on the AAFI-AFICS Committee, Claude Mercier, for his permission to draw on its contents for an update of our own publication "Checklist of Items of Information needed by Survivors in the event of a Pensioner's death".

In common with other retiree associations, the Association of Former GATT-WTO Staff Members is also organizing meetings of its members, lunches and holds a regular Annual Assembly. It has one representative on the WTO Pension Board and two representatives on the WTO Health Insurance.

Former staff of the old ICITO/GATT and of the successor organization WTO, who wish to learn more about this retiree association and become member, can contact its Chairperson Christina Schröder, on Geneva telephone 022 344 71 87, e-mail christina.schroeder@wanadoo.fr, or the Treasurer, Angela Meylahn, telephone 022 733 90 69, e-mail ameylahn@bluewin.ch (*GATT/WTO Retiree Newsletter No.5, November 2007*)

AFICS-NEW YORK

An AFICS library

AFICS-New York has set up a library of books by UN authors for the benefit of its members. Works range from novels and memoirs to analyses of world problems viewed from the perspectives of long-time

international civil servants. The library, located in the AFICS-New York offices in the DC-1 building and managed by a librarian is open each first Wednesday of the month. Members of the library pay a deposit of \$10 each time a book is borrowed.

A Fall Luncheon

A crowd of some 125 AFICS members turned up for the Association's fall luncheon on 13 November 2007. It was held at the "Byblos Restaurant" a few streets down from the UN on Manhattan's East side. The menu was Middle Eastern cuisine and the participants were entertained by a most gracious belly dancer. AFICS-New York President Andrés Castellanos paid tribute to the United Nations Federal Credit Union, which was celebrating its 60th anniversary. The UNFCU was represented by its Chairman of its Credit Board, Thomas Bieler. A. Castellanos stressed the major significance of the Credit Union and the excellent relations that AFICS and the UNFCU had enjoyed over the years. Another guest at this luncheon was Mrs. Dulcie Bull, Director of Operations of the UN Joint Staff Pension Fund, who has become a member of AFICS-NY in anticipation of her retirement from service on 30 April 2008 (*AFICS-NY-Bulletin-January 2008*).

AFICS-LEBANON

The security situation in Lebanon is affecting the functioning of AFICS in Beirut. The Association has been granted office facilities in a building in the Southern part of Beirut known as "UN House". But most offices located in that building have been moved to different locations in Beirut. Therefore the AFICS Office was forced to reduce its activities, as tight security measures around "UN House" made it nearly inaccessible to most members. The Association's annual dinner which usually takes place during the summer or early autumn had to be postponed indefinitely. (*AFICS-Lebanon-Newsletter-February 2008*)

UNPA-NEW DELHI CELEBRATES ITS 30 YEARS

An Association created initially to contest – successfully – income tax on pensions

The United Nations Pensioners' Association (UNPA) celebrates its 30th anniversary in 2008. UNPA came into being in 1978. In an informal note, its founder President, Dr. P.M. Kaul had recorded: "I recall that we started off in 1978 with a small group of 14 members. This first informal meeting was held in the Board Room of "Messrs Walker, Chandiook & Co", Chartered Accountants, located at Connaught Circus, New Delhi." A couple of the then recently retired UN pensioners were clients of this firm. They used to meet there for filing their tax returns. They used to discuss making a joint representation for obtaining exemption from income tax.

Dr. Kaul said: "It was at one of these meetings we decided to formalize the establishment of UNPA". He added: "Our immediate objective was to organize ourselves in order to contest the pension taxation cases pending in various High Courts."

Finally, thanks to the follow up the Government of India's Central Board of Direct Taxes in a Circular No. 293 dated 10 February 1981 agreed that "apart from salary received by employees of the United Nations Organization or any person covered under the UN privileges and Immunity Act of 1947, pension received by them from the UN will also be exempt from income tax". Later, in December 1985 the Government of India agreed that UN pensions to widows/children of former UN employees would, as well, be exempted from tax.

There were 14 founding members, eight of whom were from the WHO, two from the FAO and one each from the UN, UNICEF, UNESCO and UNIDO. (*UNPA-Bulletin-January 2008*)



NEWS FROM THE ORGANIZATIONS

UNITED NATIONS

2007, one of the deadliest years for United Nations Personnel

At least 42 United Nations staff members, including the 17 who died in the 11 December 2007 attack in Algiers, were killed on duty last year, making it one of the deadliest years for the Organization. Ranging from bombings in Southern Lebanon to armed attacks in Afghanistan, at least nine peacekeepers and 33 civilian staff members lost their lives in 2007, according to figures given by the Staff Union of the UN in New York. This is an increase from 32 UN staff members killed in fatal attacks in 2006 and 15 staff deaths in 2005.

Half a dozen UN staff also lost their lives in war-wracked Sudan. Four drivers with the UN World Food Programme (WFP) were killed, three in the Darfur region and one in Southern Sudan. A roadside bomb attack in Southern Lebanon on 24 June 2007 killed six and injured two blue helmet soldiers of the UN Interim Force in Lebanon (UNIFIL), while they were patrolling near the town of Khiam. A French peacekeeper, also with UNIFIL, lost his life while clearing unexploded ordnance left over from the 2006 war between Israel and Hizbollah.

Afghanistan has also proved to be dangerous for UN staff, as a remote-controlled explosive device killed an Afghan driver and four Nepalese contractors working with the UN Office for Project Services (UNOPS) on 17 April. On 2 December 2007 a truck driver for the World Food Programme was killed by armed men on a road in Afghanistan while delivering 14 tons of biscuits.

UN staff have been arrested or detained in Darfur, Somalia and Myanmar. Staff members of the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR) travelling in two vehicles clearly marked with the agency's logo were abducted on 30 April while en route to making a routine visit to a refugee camp in West Darfur. In Myanmar a UNDP programme officer, her husband and brother-in-law were arrested in the early hours on 3 October in Rangoon and released the following day. On 4 December the top UN official in the country was expelled after having issued a statement by the UN Country Team denouncing Myanmar's "deteriorating humanitarian situation." (*Adaptations from UN website and AFICS-NY-Bulletin*)

WORLD HEALTH ORGANIZATION

60th anniversary

The World Health Organization is celebrating its 60th anniversary in 2008. A "WHO60" photo exhibition was launched during the meeting of the organization's Executive Board in January. From April and onward through to the end of the year, a series of communications and events charting out WHO's future direction will highlight cutting-edge themes such as protection health from climate change, and the future of primary health care. Two major milestones during WHO60 included the World Health Day, WHD on 7 April 2008 and the World Health Assembly in May.

Assistance to the Myanmar population

WHO has flown emergency medical supplies into Myanmar and vital aid is being distributed among hundreds of thousands of those affected by the cyclone *Nargis*. WHO works closely with the Myanmar Ministry of Health and coordinated the multi-agency Health Cluster. It is closely monitoring for any outbreaks of infectious disease, including dengue fever, malaria, respiratory tract infections and diarrhoeal diseases. (*WHO - www.who.int-highlights*)



THE PENSION FUND AND US

The discussion in the last session of the AAFI-AFICS General Assembly, reported upon elsewhere in the Bulletin, leads one to think that it is helpful, from time to time, to recall just how the relationship between the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF) and the associations of former international civil servants has evolved since these associations constituted themselves into a Federation.

The Secretariat of the Fund

The day-to-day working relationship between the associations and the Secretariat of the Fund is good - it always has been, even if some misunderstandings occasionally arise as was the case recently: in this case we made sure that the dialogue was re-established as quickly as possible. There must not be any friction or conflict between us.

Our common interest is that of safeguarding the rights of pensioners, assuring the continuity of their pension payments and hence their financial tranquillity.

It is not simply a form of words that Bernard Cochemé, the Chief Executive Officer of the Fund uses in his annual letter when he says: "These associations, through the experiences of their respective members, serve as knowledgeable sources of information and advice, not only on pension-related matters but also on the laws and other aspects of life in countries around the world. They continue to act as "partners" to the Pension Fund secretariat and to the member organizations through their support and assistance." In his annual letter he also lists the addresses of all our associations and invites pensioners to contact them for information and assistance which complements that directly available from the Fund.

This recognition of our work reassures us and strengthens our will to maintain this partnership at all costs.

The Pension Board: special status for FAFICS

At the level of relations between our associations and the governing organs of the Pension Fund - notably the Pension Board and its Standing Committee - our work takes place within the framework of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS). The relationship between FAFICS and the Pension Board dates back to 1976, a year after FAFICS' creation, when the President of FAFICS was invited to attend the Board and to take the floor at the invitation of the Chairman of the Board; observer status in a way. Nine years later, in 1985, the Pension Board formally recognised a FAFICS delegation, made up of five chairpersons from different member associations of FAFICS. Then, in 1987, the Board, when adopting the recommendations of its Working Group on the Size and Composition of the Board, took a major step forward and introduced the following provision in the Rules of Procedure of the UNJSPF:

"Attendance at Board sessions shall be limited to (among other categories of persons) two representatives and two alternates for the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS)". Later the number of representatives was increased to four. *"(These) representatives shall be accorded the rights of members except the right to vote".* Similar provisions apply to the participation of FAFICS representation in the Standing Committee of the Fund.

Although some continue to insist that FAFICS has only observer status, it is quite clear that the simple status of observer had been replaced by a formal recognition of FAFICS representation. The status of observer still exists in the Rules of Procedure for only one representative of organizations or organs invited by the Board to attend the session who will only *"have the right to speak with the permission of the Chairman."*

For sixteen years these provisions functioned normally and efficiently. Given that the Board only voted in exceptional circumstances the position of the FAFICS representation took firm hold and retirees saw their interests expressed in the Board in the same manner as those of active staff represented by the participants. They took the floor whenever they wished and participated in all official consultations between the groups. The retirees' representative and the participants group worked closely together as their mandates frequently coincided.

2003 : The retirees speak up

In 2003, the Board decided to establish a new working group on “the size and composition of the Board”. One of the main objectives of the Working Group was to recommend an increase in the number of members¹ of the Board to take account of the growing number of member organizations of the Fund² and the numbers of their staff.

The then FAFICS President, George Saddler, decided to profit from the deliberations of the Working Group to try to obtain voting rights for the representatives of the Federation.

Several sessions of the Working Group were held up until 2005 in which three representatives of FAFICS participated fully alongside three representatives of the Governing Bodies, three representatives of the Executive Heads and three representatives of the participants³.

The FAFICS proposal was tabled at the first session of the Working Group. It was firmly defended by the FAFICS delegation. But it became apparent from the earliest debates that the other groups were hostile to it. Not to prevent the FAFICS representatives to express themselves during Board sessions - remember they had been granted “all rights of members except the right to vote” - and that they could and had participated in all negotiations and consultations between members - including all working groups. Rather, the other three groups unanimously considered that the historical tripartite structure and the equal representations of the three groups in the Pension Board should not be broken with the creation of a fourth - retiree - group.

Moreover, the representatives of the Governing Bodies - notably those of the United Nations General Assembly who are also delegates in the Fifth Committee (Finance) were also radically opposed to any increase in the number of members of the Pension Board which would lead in its turn to a substantial increase in the budget for the governance of the Fund. The number would remain fixed at 33.

2006 : Recognition reaffirmed

In such circumstances, the FAFICS delegation in the Working Group could only hope that voting rights would be granted to the representatives at some future date.

Nevertheless, the special status afforded to FAFICS as the interlocutor of the retirees was recognised in 2006 when the Board and the UN General Assembly decided provisionally to meet the costs of participation of two of the four FAFICS representatives in the Board.⁴

The Federation made known its appreciation for this generous gesture whilst recalling that its ultimate goal remained that of having full member status in the Board.

Some voices were raised in the Board, however, to suggest that, without waiting for a decision on voting rights, elections be organised among retirees to designate the two representatives who would benefit from having their costs of participation met by the Board.

FAFICS considered that it had been recognised, up until then, as the legitimate representative of retirees and beneficiaries of the Fund and that its representatives in the Board had themselves been chosen through

¹ There are 33 members of the Pension Board, 11 for each of the three groups – members appointed by the United Nations General Assembly and the corresponding bodies of the other member organizations,; members appointed by the Executive Heads; members elected by the participants. Alternate members also participate in the work of the Board.

² In 2008, 22 international organizations were members of the Pension Fund including the organizations of the UN System and also a number of others such as the Inter-Parliamentary Union (IPU) and the International Migration Organization (IOM).

³ The FAFICS representatives in the Working Group were George Saddler (later replaced by Aurelio Marcucci), Witold Zyss and Jean-Jacques Chevron.

⁴ The Pension Board decided, in addition, to invite a FAFICS representative to the newly created Audit Committee.

an election process: first the Committees of each Association were elected by the retirees who were members, then the delegates from these Associations, in their turn, elected the FAFICS representatives to the Pension Board at the FAFICS Council session.

Nevertheless, the Federation recognised that the election of the representatives of all retirees by universal suffrage was a process that could be envisaged, albeit different from the current system, when the voting status was eventually afforded to the representatives of the retirees. The Federation was ready to accept if that was the wish of the Board.

On the other hand, a general election of the representatives of all retirees should not take place if it were not preceded by the granting of full Board member status to these representatives. The more so, since the election was for only two of the four representatives of the retirees.

Will there be elections for the retiree representatives ?

In 2007, the Chief Executive Officer of the Fund and Secretary of the Board published for the Board's 54th session a "Study on Possible Process for the Election of Retiree's Representatives". He considered that an election would require that a complex and costly (up to \$ 150,000 per ballot) procedure be put in place for which the Fund had neither the funds nor the necessary expertise; it would thus have to be outsourced to a specialist consultant under the control of the Fund.

In conclusion: *"Because of the very substantial efforts and expenses involves, in the view of the Secretary/CEO, elections of UNJSPF retiree representatives should be mandated by the Board only when those representatives have been granted member seats on the Board and the Standing Committee. Until then, their representation, and the selection of representatives, should continue to be done by FAFICS, in consultation with the Pension Fund's CEO"*. The Pension Board did not contest this conclusion.

Some figures will show the evolution, over the last 30 years, of the Pension Board and the range of its decisions.

31.12.1976 (first year in which the President of FAFICS participated in the Board)

No. of active participants	42,917
No. of retirees and beneficiaries	10,515
Assets of the Fund	US \$ 1.3 billion

31.12.1986 (granting of official status to FAFICS representatives)

No. of active participants	54,289
No. of retirees and beneficiaries	25,434
Assets of the Fund	US \$ 6.3 billion

31.12.2004 (Working Group on the role and composition of the Fund)

No. of active participants	85,285
No. of retirees and beneficiaries	52,496
Assets of the Fund	US \$ 29.4 billion

31.12 2007 (last updated statistics)

No. of active participants	106,566
No. of retirees and beneficiaries	58,084
Assets of the Fund	US \$ 41.4 billion

Our representation cannot be only symbolic

The figures confirm that more than ever, the retirees grouped around the Federation have an important role to play in the governing bodies of the Pension Fund: they are fulfilling that role today by making full use of the status they have been granted.

Several members of AAFI-AFICS asked, in the course of the Association's General Assembly on 4th March 2008 (see report below) that FAFICS continue to seek full member status for the representatives of retirees in the Pension Board. Naturally, the goal has not and will not be lost sight of by the Federation.

But the key question, when that day comes, will be that the number of these new “full” members is not merely symbolic but fully reflects the weight of the number of retirees in the Pension Fund.

We will have the opportunity to come back to this fundamentally important subject.

Jean-Jacques Chevron



**Communication
from the Geneva Office of the
United Nations Joint Staff Pension Fund**

Since 1 September 2007, the new UNJSPF offices are located at the

**Du Pont de Nemours Building
Chemin du Pavillon 2
1218 Grand-Saconnex, GE, Switzerland**

Visits :

Should you wish to visit the Fund, the Client Servicing Unit is open every weekday, except Thursday, from 8:30 to 17:00. To ensure the best personal attention, please make an appointment with the Client Servicing Unit, at least 24 hours before your intended visit. You should present an identity card at the reception desk of the Du Pont de Nemours building. A member of the Client Servicing Unit will meet you at the desk to guide you to our offices.

Telephone calls:

The Client Servicing Unit is available by telephone from 8:30 to 17:30 from Monday to Friday. The telephone numbers are:

Telephone: +41 (0)22 928 88 00

Internal calls: 88800

Fax : +41 (0)22 928 90 99

(the old telephone numbers have been deactivated)

e-mail: jspfgva@unog.ch

By post:

There is no change to the administrative postal address of the Fund (including the diplomatic pouch)

**United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF)
Palais des Nations
CH-1211 Geneva 10**

Express mail only (DHL, UPS, FedEx. Etc.) should be addressed directly to the UNJSPF , Du Pont de Nemours Building, Chemin du Pavillon 2, CH-1218 Grand-Saconnex.

The Geneva Office of the United Nations Joint Staff Pension Fund wishes to recall that it has responsibility for the files of retirees and beneficiaries in Europe, Africa and the Near-East. Retirees and beneficiaries living in all other regions should contact the New York Office of the Fund :

**United Nations Joint Staff Pension Fund
United Nations
P.O. Box 5036
New York, NY 10017, USA**

Tel. 212 963 6931 - Fax. 212 963 3146 – e-mail: unjspf@un.org

HEALTH

THE AAFI-AFICS INFORMATION SEMINAR ON LONG TERM CARE

24 January 2008

We are publishing in this issue of the Bulletin the opening remarks of Dr Halfdan Mahler and the reflections of our colleague Angela Butler, both speeches having been very much in demand.

Opening remarks by Dr. Halfdan Mahler, former Director-General of WHO

When somebody called me over the telephone and said “you are coming to the opening of an AAFI-AFICS seminar on long-term care ...”, I thought I was coming to sit down and I said : “yes, I’ll come”. I very quickly found out that I had been a very feeble-minded Santa Klaus to believe that this was just an invitation to come and have fun here, but I was supposed to perform, and say a few opening remarks. So here they are.

It is very fitting that AAFI-AFICS should have taken this initiative, not least because there is a very steep, exponential increase in the need for long-term care; and this is not only in this privileged part of the world, (be it in the super-duper privileged Geneva or in another part of Switzerland or in France), but it is really everywhere. It is therefore particularly important that we should be properly informed about the options to us here and elsewhere.

We cannot say that long-term care is something that just affects others because directly or indirectly it does and will affect us all. I cannot help, Mr. Chairman, being a WHO person, but give you the definition of health in that organization’s constitution because that is imminently relevant to long-term care. For WHO, “Health is a state of complete physical, social and mental well-being and not merely the absence of disease or infirmity”.

Before I left WHO, and that is more than 20 years ago, there was a strong move to add to that definition “spiritual”; that is that health is also a state of “spiritual” well-being. Being the son of a priest, I am an atheist but I was very much in favour of the idea of adding “spiritual”, because that is very important thing too and has, in my opinion, nothing to do with religion. WHO has also recently given a definition of ageing: “a process of optimising opportunities for health participation and security in order to enhance quality of life as people age”.

Now, this is of course not a local problem but it is a global phenomenon. We tend to associate the exponential need for long-term care services and support with the relatively rich industrialized countries. Given my former WHO privileges, you will not be surprised if I frame some of my comments in a global context. Also to see if there is something that we, in the so-called developed world, and more particularly in the area surrounding Geneva, can learn from reflecting on long-term care in all regions of the world, including reflecting in our conscience on facing the monstrous social economic inequities in the contemporary world.

Here come some statistics which I shall make short to make sure they are not boring, but these are very important demographic and epidemiological shifts and quite startling ones. By 2020, the percentage of the population that will be more than 65 years old is quite extraordinary. For example, by 2020 in Switzerland and in France more than 20% of the population will be 65 or more. There are similar examples across the region. But, by 2050, it is estimated that the rest of the world will rapidly be catching up. By 2050, 23 % of the population in China will be over 65 years, in Thailand over 21 %, etc. etc. And by then UK and France in 2050 will have a quarter of their populations over 65; staggering figures.

And at the same time, of course, medical science will continue to have made very great progress in warding off diseases; but don’t let us forget that *frailty is often the price of longevity*. And hence the need for long-term care everywhere. In 2003, WHO said that the need for long-term care in the developing world will rise by as much as 400 % in the coming few decades – a 400 % increase in need; the United Nations World Economic and Social Survey in 2007 says, I quote: “that the epidemiological transition from communicable to non-communicable diseases has already taken place in developed countries... but it is now establishing itself in very many developing countries”.

So are we dealing with a medical or with a social service issue? That one can argue about to doomsday as many of WHO's member states have been doing. This debate is based, in my opinion, on unnecessarily confusing political concerns about who is going to pay and how we are going to pay for long-term care. Surely long-term care is, and must remain, a mix of well-managed medical, paramedical and other social, yes indeed, "spiritual" services. One thing we must not do is to over-medicalise services, because that will create very grave problems with lots of unpleasant side-effects. It is here that an informed dialogue between the experiences of both industrialized and developing countries can be mutually beneficial for all those who try to set policy and create the facilities that will best meet our and their needs.

It is almost a truism to say that there is "no place like home"; but we probably know intuitively and have learnt from global research that "when it comes to care, there is indeed no place like home". An OECD policy brief from 2005 briefly states, and here I'll quote, that : "providing the support which enables older persons with care needs to stay at home as long as at all possible can help greatly to improve their situation and it is what most want".

What is more, supporting an older person in their own home generally costs less, much less, than keeping them in a nursing home or other residential care. And I will not here enter into the question about the quality differences in home care and institutional care. The OECD report goes on: "a key fact in achieving this is to have a broad range of support services available, including respite care which gives informal carers time off together, of course, with professional guidance to families".

Yes, home is indeed best, but I am afraid that with life expectancy moving rapidly upwards there will be escalating demands and costs for residential and institutional care. As an example of cost increase let me just say that personally I consider it as a social human right that each partner of a couple has a right to their own room, and you can imagine what that makes difference in cost that makes. Denmark has had such a policy for many years, Sweden has just copied Denmark; it makes a lot of difference to a couple that they can each have their own room.

So, what does all of this mean? We have an invaluable opportunity today to find out what facilities are available and affordable to us here in the Geneva region. But as we do, let us not forget the global context. The provision of high quality long-term care is an integral part and challenge of today's health care delivery systems everywhere in our miserable world.

Let us start to raise some broader issues with all those who are engaged in the provision of those services or who seek to encourage them; I'll mention a few:

1. enhancing consumer choice and independence;
 2. ensuring access to services in the home and in the community;
 3. supporting family and other informal care givers, including spiritual care givers;
- and finally, overcome complex boundary problems between medical and non medical LTC. All this will require a massive amount of operational research and systems analysis.

To conclude, I am sure you will come away from this afternoon's seminar much better informed and hence much better armed to meet the ultimate goal of ensuring that appropriate long-term health and social care is available for all in a spirit of health fall.

Halfdan Mahler

Reflections on the seminar, by Angela Butler, member of AAFI-AFICS

For lack of time there were few questions after my contribution to the Seminar. Had I really pre-empted all the questions that might have been raised? Somehow I doubt it. Here are some thoughts to go on with.

I started looking into what was available early in 2004 and visited some ten or twelve EMSs. I made my choice, sent off an application to two of them early in 2004 (safety in numbers) and then sat back and waited. I was not in a hurry. Just as well, for I heard nothing for two years.

The first eliminations had been easy, dominated by practical considerations: size, location, no single rooms, too far from public transport, size and shape of room (would it be possible to arrange in it all the pieces of furniture I wanted to have around me, to live with for the next 10 to 20 years?).

Then there were the intangibles: how were you received? Welcomed? Don't bother me now, fill in this form and come back to see me later? We have a long waiting list, fill in this form and come back later? Computer? Why would you want a computer? We have one in the office but I don't think we could let you use it. Seemingly excuses for doing nothing, for not considering the question seriously. Yet it is today a valid question.

Why should the location matter? Do you want to be lost in parkland, listening to the birds and watching the daisies grow, or do you want to be in town near public transport, to feel life going on around you, to have somewhere to go when on a nice fine day you feel like going out. As we grow older, our friends grow older too, give up their car, use public transport to visit you, taxis are expensive.

Size: if you are like me and have lived most of your life alone, independently, the very idea of a building with some 200 or more inhabitants like myself, gave me the whim whams. It became an institution and I didn't want that, even while recognising that I was in fact thinking of opting for exactly that. I figured that plus or minus 50 residents would be about right, enough for variety but not overwhelming.

What are you going to do once you have moved? I am not a compulsive movie watcher, and for that there is always the TV (make sure that you can have your own TV); but I do enjoy the opera and a good concert, and Geneva is a splendid centre for that. I made sure that there would be no problem about going out and returning late. You probably would need to arrange return transport, but then that might well be the case even when still living "at home".

Meal times? A real problem but I was prepared for it. Most of my friends eat light in the middle of the day and have dinner in the evening. I still prefer that rhythm but can adapt.

Does one get "lazy" when housekeeping chores are done for you? Perhaps; at least I notice that I get progressively less done in the day/week. I read a lot, and now I read for my own pleasure, not only the things necessary for my work. And I can still write. For this, my blessings on the computer. It's quiet and no great effort for the hands, arms and shoulders, and it keeps me in touch with distant friends and relatives. But I need to mug up on my computer skills. They're still a bit shaky.

If you have any more questions, fire away. I now have an e-mail address: angela.butler@bluewin.ch, and there is always the telephone: 022 919 9531.

Angela Butler



PHILANTHROPY AND PEACE: LEGACY TO GENEVA

Close to the United Nations and international organizations in Geneva, many will remember the International Tennis Club situated at n° 5 rue Eugène-Rigot between Avenue de la Paix and Avenue de France. After sixty years (1937-2007), to make way for construction of the new Collège Sismondi, the International Tennis Club was transferred to Chemin de l'Impératrice, Prégny, on UNOG grounds beside Chateau de Penthes and Museum of the Swiss Abroad.

The International Tennis Club stood in the grounds of the original domain of Varembe. An elegant two-storey house on the property was built for Isaac-Robert Rilliet-Fatio in 1767. With several annexes *Villa Rigot* was initially set in a wooded park and landscaped gardens in tranquil surrounds. The grand layout of the estate with design and architectural details of the property are held in the City of Geneva archives of the period.

The construction of Avenue de la Paix in 1934 led to the city's rapid urban expansion. *Villa Rigot* and one of its annexes survived development during the 20th century. The entrance hall of *Villa Rigot* has a decorative

oval plaque inscribed: DESIRANT HONORER LA MEMOIRE DE GUILLAUME FATIO A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE SA FAMILLE A CONTRIBUE A LA RESTAURATION DE CETTE MAISON : OCTOBRE 1965.

Situated in *Villa Rigot* is The Global Humanitarian Forum, a Swiss Foundation, of which former UN Secretary General, Kofi Annan, is Chairman. He is also Chairman of the Kofi Annan Foundation which, from 1 April 2008, will be at n° 9-11 rue de Varembeé in Geneva.

Philanthropy and Peace

John D. Rockefeller Jnr. (1874-1960) is mostly remembered for philanthropy giving millions to myriad causes over his life time. Established by his father, he became Rockefeller Foundation's inaugural president in 1913. A committed internationalist he financially supported programmes of the League of Nations and other major institutions. He donated the land along the East River in Manhattan upon which the United Nations is built and made a gift to endow a major library for the League in Geneva that remains a source for the United Nations today.

In 1942 this great philanthropist and benefactor of the renowned industrial dynasty donated *Villa Rigot* to the University of Geneva. From Avenue de France a high-arched metal gate and wide pathway lead to the property. At the entrance a white marble plaque is inscribed: UNIVERSITÉ DE GENÈVE CETTE PROPRIÉTÉ A ETE DONNEE A L'UNIVERSITE EN 1942 PAR MR. J.D. ROCKEFELLER JUNIOR.

From Avenue de la Paix in the grounds of *Villa Rigot* is the *Jan Masaryk Centre*. At the entrance there is a pillar with an open book set in stone inscribed: JAN MASARYK 1886-1948 PREMIER PRESIDENT DE LA FEDERATION MONDIALE DES ASSOCIATIONS POUR LES NATIONS UNIES. It is in memory of the first President (1946-47) of this Non-Governmental Organisation with headquarters in Geneva. The World Federation of United Nations Associations (WFUNA) is currently housed in the Palais des Nations and also has a representative office at the United Nations in New York.

Villa Rigot and *Jan Masaryk Centre* continue to provide work and meeting space for the local and international community for philanthropic, humanitarian and social causes, including the work of NGOs, contributing to co-operation for international peace. For some years the international nursery school was situated at the *Jan Masaryk Centre*.

Legacy to Geneva

The Constitution of the *Jan Masaryk Foundation* was established and signed in Geneva in 1955. Published in the "Feuille Officielle Suisse du Commerce" on 24 March 1956, its Article 3 gave the objects of the Foundation: 1) to contribute to the promotion of international understanding, 2) to organize courses on the UN and its Specialised Agencies, 3) to provide accommodation in Geneva for those who wish to study the work of the UN at its European Centre, 4) to perpetuate the memory of Jan Masaryk, first President of the World Federation of United Nations Associations.

A stone's throw from the Palais des Nations and its Library, and within walking distance from international organizations, the *Jan Masaryk Study Centre* provided simple accommodation and breakfast for groups and individuals. Generations of summer school students attending courses on the United Nations were housed there. It served to perpetuate the memory of WFUNA's first President (1946-47), Jan Masaryk, Foreign Minister of Czechoslovakia, who died in mysterious circumstances in 1948.

Mainly for financial reasons, the *Study Centre on the United Nations* was closed in 2003 but the objectives of the *Jan Masaryk Foundation* are promoted through the work programme of the World Federation of United Nations Associations, one of whose founding members was Czechoslovakia.

WFUNA/FMANU

Pledged as a people's movement for the United Nations, the World Federation of United Nations (WFUNA) was founded in the Grand Duchy of Luxembourg on 2 August 1946 by twenty-two United Nations Associations (UNAs).

The NGO now has over 100 national member associations in different regions of the world. This global people's movement represents a *Legacy to Geneva* through its work for the United Nations by past and present generations and those to come.

In the words of former UN Secretary-General, Kofi Annan "*WFUNA's work is to make the United Nations more present, more relevant, more responsive and valuable in the lives of the people it exists to serve.*"

Ita Marguet

Acknowledgement is given to all sources used in the preparation of this text. In 1964/65 I worked as a staff member for the World Federation of United Nations Associations (WFUNA). The secretariat was in Villa Rigot and I stayed briefly in the Jan Masaryk Study Centre. IM



OF CABBAGES AND KINGS

When Sorrows Come, they Come not Single Spies...

Dear Mr. Editor,

You remind me that it's time to submit my next *Cabbages and Kings*. *You are quite right*. It is quite unprofessional to have to be reminded of a time limit.

But, Mr. Editor, on this occasion you will have to excuse me. It is quite impossible for me to write of Cabbages and Kings, or even of Beans and Barons.. I will tell you why and *I will a tale unfold Whose lightest word Would harrow up thy soul, freeze thy young blood, Make thy two eyes like stars start from their spheres, Thy knotty and combined locks part, And each particular hair to stand on end, like quills upon the fretful porcupine..*

Well, that was Hamlet's Ghost-father; but you remember how his uncle-father, beset by the death of Polonius, the madness of Ophelia, the misbehaviour of Hamlet and the revolt of Laertes, pointed out to his wife: *Oh, Gertrude, Gertrude, when sorrows come, they come not single spies but in battalions.*

Well, alack and alas, that's how they have come upon me.

They began last autumn when I was cleaning my teeth - or at least what I thought were my teeth - when there was a loud clatter and I found my teeth grinning up at me from the bottom of the wash basin. (*Good heavens, I thought. Is that how I look when I put on my disarming smile?*)

I wrapped them in a Kleenex (how did we manage before Kleenex was invented?) and hied me to my dentist, who happily, has his surgery two minutes away from us. He fixed them up temporarily, told me he would have to make a new bridge. It seems I had had a bridge for so many years I had forgotten it and it was now a bridge of sighs.

A week later I was on a walking holiday in the Provence. As all true walkers know, the main purpose of a walking tour is to try out all the gastronomic restaurants in the area. The third restaurant we were enjoying proved too much for my delicate dentures and out they popped again. I wrapped them in my hanky - reasonably clean - in lieu of a Kleenex and brought them safely back to my dentist.

A few weeks later, my dentist had fitted me up with a brand new bridge and waved me goodbye.

*I've grown accustomed to my dentures
To my deafness I'm resigned,
I can handle my bifocals,
But how I miss my mind.*

The next day I found I couldn't get up. No, not because I was a lazy bones but because I had an unprecedented attack of sciatica. If you don't know what that is, don't try to find out.

I hied me to my doctor, who happily lives just behind the dentist. He filled me up with injections and told me to go and have x-rays.

I hied me to the Hospital La Tour, went through the joys of X-rays and hurried home. I realized that my wallet was missing. Where could I have lost it? Return to La Tour, fruitless search of the parking lot, blank looks at the Reception, an empty handed return. Wallet, credit cards, bank card, driving licence (not authorized to drive Category D2 vehicles), cash, health insurance card, and many other etc's. And due to leave for India in a week. Nerves stretched to breaking point.

My wife, having managed a household, an offspring and a husband, is well qualified in crisis management. She produced a hot cup of tea and told me to sit down and stop squawking. Half way through the cup that 'cheers but does not inebriate', as Hazlitt would have said (although frankly I could have done with a spot of inebriation) the phone rang. *Monsieur Ali?* I confessed that indeed I was. *Have you lost a wallet?* YES, I shouted and spilt my tea (the cup that does not inebriate).

A Mr. Ducrey had found my wallet in the parking lot of La Tour. We agreed to meet in the parking lot (I had never realized how important parking lots were) of the cemetery in Grand Saconnex. Mr. Ducrey was a charming, kind-hearted, gallant, noble, chivalrous, honest man and I embraced him joyfully. We became instant friends. That the gods were behind this little miracle became clear when he pointed out that he had noticed from my driving licence that we were born on the same day - 25 years apart.

So I left for India loaded with pills for killing sciatica pains and good advice. *Whatever you do, don't fall,* said the doctor. *Of course not,* I said. *Do you take me for a fool?*

It was on my third day in Mumbai that I fell, stepping on a stair which wasn't there. *And what a fall was there, my countrymen !* I hied me back to Geneva; the doctor ordered more X-rays and something called MRI (our health insurance forms have a special column for this so it must be good), a short stay in a clinic, a short surgical intervention, and back home, more of a cripple than ever. Every time they used one of their fancy machines, they discovered an additional vertebra that had cracked. I suggested they stop using these machines; why do you use them anyway? I asked. *Because they are there, they said.* (Who would have thought doctors have so much in common with mountaineers.)

The transport to the clinic was an adventure. The first time, the doctor arranged an ambulance to fetch me. It created a sensation and crowds moved in to see the corpse. They were disappointed when only an old dilapidated cripple appeared. The next time, the doctor arranged a Transport for the Handicapped; this had no magic pass-key to enter our barricaded parking lot and had to park in the street. The public bus couldn't pass it; there was a lively altercation between my driver and the bus driver. The next time, it snowed. Yes, first it friz then it snowed – in March.

It was nice to be home. There was a *Pop!* The light bulb in the living room had blown. It's got a very fancy shade – attractive more than practical -which makes it difficult to replace the bulb. While trying to put in a new bulb, there was another *Pop !* The neon tube in the bathroom had collapsed. This needs treatment by the concierge; the concierge was on vacation.

It was the next day that the washing machine flooded. To mop up, it was necessary to bend down. With a crippled back, this was impossible. My wife, hurrying to the rescue, sprained her foot; we amicably shared our stock of pain killers.

I invented a new system of double massage. I sat on the bed facing her feet so I could massage them. At the same time, she could massage my back. I have registered this system with WIPO to copyright it.

You won't believe this but then the bulb in the kitchen went *Pop !* Jamais deux sans trois. Bulbs were packing up at the same rhythm as my backbone. We were returning to the Dark Ages. Aha, but this bulb was like the ones we had when I was young: you twisted it clockwise to get the old bulb out and anti-clockwise to get the new one in. But you had to stand on an old chair to reach it. Stand on a chair with a wonky back?

Until my back is back to normal, dear Editor, you must put up with squashed cabbages and deposed kings.

When sorrows come....

Yours very full of sorrows,

Aamir Ali



BOOK REVIEW

The WTO Building – Rediscovery of Hidden Treasures

The WTO Building was designed by Swiss architect, Georges Epitoux, as the headquarters of the new International Labour Organisation (ILO), and was inaugurated in 1926. Based originally along the lines of a classical Florentine villa – inner courtyard, grand entrance and staircase sweeping up from the main entrance, it rapidly proved to be too small and wings were added, as well as a third floor. In 1975 the ILO moved to a new headquarters building in the Grand Saconnex, and the newly renamed Centre William Rappard became home to both the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR) and the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), to be replaced in 1995 by the World Trade Organization (WTO).

Inevitably these changes led to structural transformations and a number of artworks designed specifically to integrate with walls, windows and ducts, could not be moved. Different persons and tastes meant that some of these works disappeared from view, stored or covered over. Fortunately in 2007 a group of staff members and art experts was able to unveil these treasures which are now on view.

The WTO has recently published a remarkable and fascinating brochure containing photographs of murals painted by Maurice Denis, Sean Keating, Gustave-Louis Jaulmes and Dean Cornwell, Jorge Colaço's tiled panels, the Delft panel of Albert Hahn and Luc Jaggi statues, as well as the former office of the Director-General, the Library and the grounds.

This publication is available from the WTO Library in English, French and Spanish, at the price of CHF 20.-

Old timers among ILO former staff members will certainly wish to express their warm appreciation to all those in the WTO who have enabled this remarkable restoration, which brings again to life major symbols of the nobility of human endeavour, consecrated at the ILO immediately after the First World War, in the form of paintings, statues and other artworks to the glorification of labour. It also pays tribute to all those who, since the creation of the ILO, have strived within these walls to pursue their ideals for social justice. What is now missing in the William Rappard Center is that fragrance of wax-polished flooring that once embalmed the corridors with the irresistible atmosphere of a Tyrolean inn. But that, old timers among ILO former staff members will have stored in their memories.

An Old Timer



LETTERS TO THE EDITOR

GREYCELLS

Association of Former International Civil Servants for Development

April 2008

Dear Retiree,

The purpose of this letter is to introduce to you *Greycells*, an association for development, which has been created by a group of retired international civil servants. The association, based in Geneva, was set up formally at a constituent assembly held in January 2008, at which it adopted its Statute. An Executive Committee has been elected to guide the activities of the association.

Greycells brings together international officials who have retired from service (and those within two years of retirement) who would like to continue to be active in the global development effort by making available the expertise and experience acquired over long careers. The association is also open to retired members of diplomatic missions and non-governmental organizations (NGOs). The association is non-profit, non-partisan, and its activities are carried out by members on a volunteer basis.

Greycells has identified two main lines of action: one in support of the international community's work in the developing world; and another, Geneva-based, under which the association will co-operate with Swiss institutions, as well as with intergovernmental organizations and accredited country representatives, with a view to improving the information capacity, outreach and hospitality facilities of Geneva as a host city for so many international organizations and NGOs.

Greycells will be financed by annual subscriptions of its members, intended mainly to cover administrative costs, and by contributions from donors for projects. The annual subscription has been set at CHF 100.

In order to maximize its effectiveness and the range of assistance it can offer, *Greycells* needs as many members with as diverse experience as possible. If you have some spare time, and are interested in "giving something back", we would be pleased to hear from you. Also, since we do not have addresses for all retired officials, if you know of anyone who may be interested, please pass this information on. For further information, or to join the association, please write to greycells08@gmail.com.

Yours sincerely,

The Executive Committee

Fermin Alcoba (WTO), President ; Marjory Dam (WHO), Vice-President ; Paul Rolian (WTO), Secretary ; Catherine Bertrand (UNHCR), Treasurer ; Alberto Campeas (WTO), Jacques Chabert (WTO), Guy Eckstein (WIPO), René Kirsbaum (ILO), Claude Mercier (WTO), Christina Schröder (WTO), Joseph Smadja (ITC), Members.

“UNDISCLOSED RECIPIENTS”

I refer to your e-mail concerning the Bohemia trip. I do not understand how I received it but, because the “TO” line says only “undisclosed recipients” – that is to say it does not state my full e-mail address - it is automatically directed to the “Delete items” box. If other members are using the same simple filter to avoid unwanted messages the same may be happening to them and the message may not be seen. It was only by chance that I spotted it ... You may like to consider another way of sending material to all members.

Dennis Hodsdon

Reply from the Secretariat of the AAFI-AFICS:

The “undisclosed recipient” system is the only way to avoid reproducing on each circular message the detailed list of the some 1’500 electronic addresses of those AAFI-AFICS members (out of more than 3’500) who now use internet for their mail.

Apparently the system works well – except for those who – like you – have installed a special filter to eliminate such messages! Hopefully they are not too many! Alas, the only alternative is the old faithful snail-mail which, at any rate, will be used in parallel as long as the “non-electronic generation” has not become an extinct species!

Thank you for your “accidental” help. We shall publish a special warning about this in our next Bulletin.



NOUVEAUX MEMBRES NEW MEMBERS

AL-ATWI Ibrahim	P.O.Box 418, 11732 Amman Marj-AL Hamam, Jordanie	00 962 6753 151 ial-atwi@hotmail.com
BUSCHBECK Heinz # (WHO)	Avenud du Lignon 56 CH-1219 Le Lignon	0041 22 797 4961 heinz.buschbeck@laposte.net
CAMILLERI Colette (UNHCR)	5 rue des Rainettes FR-74240 Gaillard	0033 450 926843
CAPT Josiane (ILO)	54 rue de Remolan FR-01550 Collonges	0033 450 567105 josiane.capt@nordnet.fr
DESSEMME Françoise (ILO)	377 route de Cortenaz FR-74380 Cranves-Sales	0033 450 311697 fdessemme@orange.fr
DUFOUR Rosemary (WHO)	Chemin des Hauts-de-Genthod 7 CH-1294 Genthod	0041 22 774 2878 dufour-ensell@bluewin.ch
EVERTS Geldolph # (UNHCR)	Rue Leschot 8, CH-1205 Genève	0041 79 3560883 deverts77@yahoo.com
FELDMAN Diana M. (UNFCCC)	Kennedyallee 123, DE-53175 Bonn	0049 228 372 8225 diana-m@t-online.de
FERCOVICH Claudine (UN)	Chemin de Jolimont 8 CH-1700 Fribourg	0041 26 422 1783 cfercovich@gmail.com
GONZALEZ Gilbert (UNOG)	179 rue des Bergeronnettes FR-01710 Thoiry	0033 450 412343 gilbert.gonzalez01@orange.fr
HESSE Dieter M. # (UNECE)	Rue Maurice Brailard 38 CH-1202 Genève	0041 22 733 5538 hesse.dm@gmail.com
HINSMAN Donald (WMO)	110 chemin du Rucher FR-01170 Echenevex	0033 450 403173 donald.hinsman@wanadoo.fr
HOLZEIS Isolde # (UNEP)	Rue de l'Encyclopédie 8 CH-1201 Genève	00 41 22 344 4789 isolde.holzeis@gmail.com
INGRAHAM Seymour (UNCC)	55 Impasse du Meunier FR-01120 Cessy	0033 450 429 808 BUD@Ingraham.us
JORGA Gérard # (UNOG)	767 route de la Grange de Boège FR-74380 Lucinges	0033 450 433304
MA Barbara (UNOG)	Chemin des Lombardes 3C 1290 Versoix	0041 22 755 6070 mazanfang@gmail.com
NEUSSER Antoni # (WIPO)	Rue Cavour 22, CH-1203 Genève	0041 22 345 0951 antoni.neusser@gmail.com
OATES Steven (ILO)	250 rue de Vesegnin FR-01210 ORNEX	0033 450 408522
POIRIER Marie-Noëlle # (UNECE)	8 rue Anatole France FR-91860 Epinay-sour-Senart	0033 169 437341 marie-noelle-poirier@orange.fr
POSYPAJLO Ludmilla (Katia) # (UNOMIG)	47 rue de Beloeil BE-7973 Stambruges	0032 69 576985 ocha7@yahoo.com
RAITSIDIS Dimitrios (UNCC)	37 rue Moïse-Duboule CH-1209 Le Petit-Saconnex	0041 22 788 1059 draitsidis@yahoo.com
THOMPSON Susan # (UNOG)	11 rue de l'Abreuvoir FR-11510 Fitou	0033 468 484425 suthompson@hotmail.com
VILLARD Jocqueline (ILO)	9 avenue du Bijou FR-01210 Ferney-Voltaire	0033 450 428494

CHANGEMENTS D'ADRESSE CHANGES OF ADDRESS

AYOUB Salah	Grand Montfleury 10, CH-1290 Versoix	0041 22 755 4060 s.ayoub@bluewin.ch
ANDERSON Margaret	3 Lotissement du Château FR-01170 Chevry	0033 450 404358 mj.anderson@orange.fr
BELCOURT Sandra	P.O. Box 107, Frenchman's Cove CA-Bay of Islands NL, AOL 1EO	sbelcourt@btopenworld.com
BUFFET Chantal	20 Agapanthus Crescent, Mountainside Gordon Bay 7150, Afrique su Sud	021 856 810 chantalbuffet@telkomsa.net
CAHILL Elaine	Residence Mirflores 1V, No. 51 Calle Perana 1B, Urb. Las Picinas ES-38189 Orihuela Costa	cahilljuliaelaine@telitec.com
COLLIGNON Marie-Claude	72 route des Prés FR-74250 Fillinges	0033 6 1439 4734 mclc@aol.com
DE MATTEIS Luigi	6 rue de la Libération FR-74240 Gaillard	
DUPONT Jean-Claude	Le Pergolese A52, 34 rue de la Libération, FR-74240 Gaillard	Dupont74@orange.fr
HARRIS Elizabeth	102 boulevard de la Grotte Rolland FR-13008 Marseille	0033 6 8429 2566
ISCHER Ginette	C/o Famille Gaudemer, "En Bel-Aval" FR-81220 Teyssode	
JACKMAN Grace M.	Hartwell House, The Strand, Starcross GB-Exeter, Devon EX 6 9PR	0044 1626 891 856
KELLY John J.	6 Firelane 12A, RR 5 CA-Niagara-on-the-Lake, Ontario LOS 1J0	001 905 938 1912 kellyjohnj@gmail.com
KIRK Stephen	Augartenstreaas 82 DE-68165 Mannheim	0049 621 438 5277 skirk33@hotmail.fr
LAURITZEN Françoise	4 rue des Veaux, FR-67000 Strasbourg	Francoise.lauritzen@noos.fr
MELGAARD Bjorn	Lystrupvej 3, DK-4640 Faxe	bjornmelgaard@c.dk
MORIZOT Raymonde	Villa Royale, 32 boulevard du Royal FR-74500 Evian-les-Bains	0033 450 795625
NORDSJO Claes	Gronlandsgatan 16 SE-761 30 Norrtälje	cnordsjo@home.se
PALM Yngve	Alte Basler Str. 7 DE-79713 Bad Sackingen	
PARRY Jean	23 Robertsbridge Walk, Carlton Colville GB-Lowestoft, Suffolk NR33 8SE	0044 1502 573 114 jeanonthemove@hotmail.com
PEGUET Catherine	C 15 Résidences du Golf H-1196 Gland	peguet.c@bluewin.ch
ROBERTSON Susan E.	1606 Hinman Avenue US-Evanston, IL 60201	Ser06@sbcglobal.net
SAMUELSSON Hans-Frederik	Ekviksvägen 16 SE-37142 Karlskrona	
SEURRE-TRÉSARRIEU Hélène	« Le Commodore », 3 rue du Boscq FR-50400 Granville	0033 233 917564
THOMAS Denise E.	The Bay Nursing Home 2 & 3 Middlesex Road GB-Bexhill-on-Sea, E.Sussex, TN40 1LP	
WALDVOGEL Jean-Jacques	Résidence Bristol Avenue de Chillon 63 CH-1820 Montreux	0041 21 962 6101
WOODALL Cindy	6 Beach Street GB-Halesowen, W. Midlands, B63 3RL	0044 121 550 6545 cindy.woodall@gmail.com

ILS NOUS ONT QUITTÉS THEY HAVE PASSED AWAY

UNOG – ONU GENÈVE

BEKELE Michael 02 09 2007
 CASTELLANI Marie Régine 15 09 2007
 CORTIELLO Maurizio 04 04 2008
 COURET G. 15 09 2007
 CRU Georgette 10 12 2007
 CUVELLIER Djamila 12 10 2007
 DABROWSKI Krzysztof 28 11 2007
 DAN Lydie 05 02 2008
 DARWISH Darwish Mostafa 30 01 2008
 DJOUNGONG François 26 09 2007
 DOUGROU Jean-Charles 23 02 2008
 DURET Gérard 16 03 2008
 FLETCHER Henry G. 13 12 2007
 FROESCH Jeanne unknown
 GUEX Hubert 09 02 2008
 GRANITE Drora 22 11 2007
 IANNI CERVERA Ana Maria 07 02 2008
 JAHN Eberhard 20 01 2008
 KRACHENINNIKOV Viatcheslav 08 01 2008
 MAKARAAN Barre Mohamed 15 07 2006
 MILWERZ Jorgen 13 08 2007
 PELLIZZARI Maria 08 11 2007
 PORTELLA G. 22 09 2007
 QUINTANO Alfredo 23 09 2007
 RAPHOZ Victor Pierre 11 10 2007
 ROSSELET P. 01 12 2007
 RWABWOGO Margret Kibatalya 11 07 2007
 ZELLER Paul 28 09 2007

UNCC

RABOIN Michael 08 04 2008

UNHCR

CAJIC Mustafa 22 08 2007
 GUSSING Nils-Göran 24 03 2008
 KUZIANA Mugundji Baudouin 06 07 2007
 MOUCHET Jacques 10 11 2007
 NOHA Abdallah 11 11 2007
 PISAPUTI Visweswaran 20 02 2008
 SEMEGNE Zeleke 02 12 2005

GATT

JONES Menna S.E. 25 08 2007
 REED Muriel 22 12 2007
 TOMASSONI Norah A. unknown

ILO – BIT

ADAM Paul Philippe 21 11 2007
 AGARWALA Om P. 26 01 2008
 ANDREY M. 04 10 2007
 BACHELET Michel 15 08 2007
 BAECHLI-JEANNIN Coll 04 02 2008
 BAILLEY Georges unknown
 BELEY (RAMIREZ) Angèle Gaby 25 01 2008

BELLO Manuel 23 10 2007
 CADOUX Claude 27 11 2007
 CARRANZA Maria B. 29 10 2007
 COLLINSON John James 15 08 2007
 CORDISCHI I.L. 29 01 2008
 CRETALLAZ F. 25 11 2007
 DE CESPEDES Margarita 29 08 2007
 DE MAYO Inez 24 04 2008
 DUNOYER Cecile Sophie 17 01 2008
 DURANTET Fernand Robert 08 10 2007
 DREVARD Jean-Pierre 20 03 2008
 FRITZ Curtis Lee 02 12 2007
 GARCIA-DAIREAUX Delia Amalia 27 09 2007
 GRETZ Antonio (Tony) 13 05 2008
 GROSS Kurt A. unknown
 GUIET Robert Raoul 17 01 2008
 GUNTHER Karl 12 04 2008
 HALL Eve Diane 23 10 2007
 HAMMOND H.R. 15 02 2008
 IBRAHIM Ibrahim A. 04 2008
 JACOBS Walter 22 12 2007
 KARLSSON Ove Boje Bilsten 28 08 2007
 KNIGHT William 30 12 2007
 LEROY J. 06 12 2007
 LOVERIDGE Olive Doreen 06 12 2007
 LUCAL J. John 16 12 2007
 MAGNIN Louis Francis 24 01 2008
 MAS Lucien Henri unknown
 MATEO Perez M. 19 11 2007
 MEYLAN Adrien 21 03 2008
 MILBURN Kenneth 20 02 2006
 MOHAMMAD Shair 05 05 2008
 MWANAISHA Mbwana unknown
 NEDELEC R. 16 09 2007
 PENNIMENT Enid Alice unknown
 RAIWALUI Rusiate 28 08 2007
 RICHTER Lothar 08 04 2008
 SEIERSEN Kamini 09 10 2007
 SHEHAN Edith Agnes 07 12 2007
 SIMBRON Yannick 14 04 2008
 SVARSTAD Elna 21 08 2007
 TROUBINO Klavdija I.K. 15 08 2007
 VIDAL M. 23 09 2007
 VUAGNAT Albert 02 02 2008
 YANEZ Delgado 17 12 2007

ITC – CCI

ROBERTS Jean-François des 13 04 2008

ITU – UIT

ANTAR Ahmed 16 10 2007
 ANTONIAZZI Antonio 29 08 2007
 BOYLE Doris Ilse 08 11 2007
 CASTELLANO-BETTINELLI Cesira 09 03 2008
 GRAND Roger unknown

GROSJEAN Arlette	25 02 2007	KUSHKUSH Hassan A.	19 10 2005
LANG-STEVENSON Martha-H.	28 06 2007	LAGO Arroyo A.	01 01 2008
MVOUAMA Pierre	unknown	LOSSEV Oleg I.	18 09 2007
OGANOFF Sophie	unknown	MACABANGON Renato M.	03 09 2007
		MALAGON Helena	07 01 2008-
		MALIN Monique N.	06 01 2008
		MANOBAR Lal	25 08 2007
		MARJANOVIC Dragoslav	09 09 2007
		MATTE Edith M.U.	30 12 2007
		MBEMBA Albert	16 08 2007
		MEENA M. Uj	14 10 2007
		MIANTOKO Philippe	12 10 2007
		MONGIA Ramesh Kumar	09 02 2008
		MOREIRAS Manuel	16 11 2007
		MORTIAUX Nelly	15 05 2008
		MPANDOU Lucie	14 09 2007
		NORADETH Khamphou	06 12 2007
		NUGENT Desmond A.W.	26 11 2007
		PADLEY Richard	22 11 2007
		PARMENTIER Jean F.	20 11 2007
		PAULA José Maria	09 10 2007
		PETERSON Vera	26 01 2008
		RANEDA Romaine	unknown
		SABHARWAL Usha	20 08 2007
		SANTICH Ileana	unknown
		SEHGAL S.I.	28 02 2008
		SHISHAGUI Salma	unknown
		SINCLAIR M.	11 09 2007
		SOONG Henry H.	25 02 2008
		THEVASAGAYAM Eliatham	04 08 2007
		THOMPSON Eileen	26 10 2007
		TOMATIS Lorenzo L.C.	21 09 2007
		TUAZON Antonio	07 01 2008
		VAIL Barbara	09 12 2007
		VALDES Louis P.	10 01 2008
		VELITCHKOVA-SEMEROJI Rada	18 10 2007
		WIETESKA Amy Lorna	07 10 2007
		WILLIAMS Carol F.	23 12 2007
		WOLFF Joyce	23 02 2008
		YAMPALIGRE (Bakieka) Tene	unknown
		YEKUTIEL Perez	06 11 2007
		WIPO – OMPI	
		GUILLAUME Roand	07 08 2007
		WMO – OMM	
		BANISTER Ursula M.	25 02 2008
		BENARAFSA Saad	09 01 2008
		BRABER Severinus A.A.	unknown
		DIETERLE S.	31 08 2007
		HOLDER Ingeborg	27 11 2007
		MAMAN Danjouma	25 05 2007
		POTTER Thomas D.	16 10 2007
		ROGERS Peter	07 10 2007
		TAYLOR Cecil	26 12 2007
		WINDELL Gloria	23 09 2007
		UNHQ – ONU NEW YORK	
		AKESTER Kathleen V.	unknown
		ALACEVIC Ivanka	07 07 2007
WHO – OMS			
ABDEL GHAFFOUR Samir	17 09 2007		
ABUBAKAR Yussuf	22 08 2007		
ADIAO Amparo C.	13 11 2007		
AFO Abalo	09 06 2007		
ARAUJO Leopoldina	01 11 2007		
ARAYA Adhane	02 11 2007		
ATAYI Louis A.A.	05 012008		
AYIVI (Toumie) Tehelalo	30 07 2007		
BALES Muriel	07 08 2007		
BANSAL Bimla	10 07 2007		
BARBERO Josephine	31 07 2007		
BARON Stephanie C.	10 11 2007		
BEATON Johnena	25 10 2007		
BENTHEIN Frans G.E.	23 11 2007		
BLAISE Circe	03 11 2007		
BOATENG Emmanuel G.	25 11 2006		
BORBOR Eveline R.	24 05 2007		
BRZEZINSKI Zbigniew Jan	16 12 2007		
BUHEN.DWA Tharcisse	24 04 2007		
BUNZEL Michael Georg	01 01 2008		
BURKE Mary Helena	26 08 2007		
CALOZA Alfredo Lopez	15 09 2007		
CAMERON Irma	13 09 2007		
CANLAS Benjamin	05 12 2008		
CHANDRA Pertab	18 09 2007		
CHAROEN-PAKDI Anan	02 02 2008		
CIMA Andrej	09 12 2007		
CLEMENT Pierre P.M.	19 12 2007		
CLEVES Julia Carolina	05 09 2007		
COONEY Henry F.	01 11 2007		
CYWINSKI Stephania	26 07 2007		
DE FIGUEROA N.B.	26 08 2007		
DE LA TORRE Victor A.	16 09 2007		
DE MAAR Edmund W.J.	20 08 2007		
DEL POZO Cesar E.	07 02 2007		
DIAS Antonio R.	09 10 2007		
DODU Silas R.A.	unknown		
EL BATAWI Mostafa Ami	23 08 2007		
FERNANDO Sarrikkalige D.	09 01 2008		
FERREIRA Wilson	08 02 2008		
FLISFISCH Angela	02 04 2007		
GARGOV Maria	05 02 2007		
GAUR Kanti P.	21 11 2007		
GINOCCHIO Mario	16 12 2007		
GLESNER Poul Holger	27 08 2007		
GONZALEZ DELSO M.	19 02 2007		
GRAIS Violette	12 12 2007		
HELD Joe R.	29 10 2007		
HELWEG-LARSEN Karen	30 10 2007		
HIDDLESTONE Herbert J.H.	27 01 2008		
HINGANO Seini	08 11 2007		
HUANG Pearl	19 09 2007		
KING Hilary Owen M.	13 10 2007		

ALBIR VALLINA Aida	30 11 2007	NUNAG Nicolas	21 09 2007
ANZARUT Joseph	unknown	NYBURG Ronald	unknown
BARBOZA José	18 11 2007	NYLEN Josefina	23 09 2007
BASU Romen K.	23 09 2007	PARSONS A.	24 02 2008
BENOIT Astone Jean-Noel	19 11 2007	PATHAK Kanshalya Devi	05 08 2007
BONNEVIE Finn	10 01 2008	PAW U Richard	09 12 2007
BOURNE Joseph	unknown	PEMJEAN Juan Enrique	21 11 2007
BREACH Madeline	03 11 2007	PREMMER E. Elizabeth	04 12 2007
CARLIN Margaret	20 11 2007	RAMNARINE Harry	02 11 2007
CHARPENTIER Colette Evelyn	05 08 2007	REBEIRO Alfred	02 09 2007
CHERIF Salah	21 08 2007	SAID Alphonse (Mrs)	17 01 2008
CLERMONT A.	unknown	SAN JOSÉ Evelina Tingco	21 02 2008
CODINA Rosa	26 10 2007	SCHRODER Richard Herman	06 12 2007
COLUCCIO Paul	04 12 2007	SHIELDS S.B.	15 01 2008
CONTI Giovanni	25 01 2008	SLACHMUYLDER Emilien	25 01 2008
CORROY Louise	26 10 2007	SMITH John A.	24 01 2008
CRAGWELL W.J.	09 01 2008	STEINHAUSER S.	11 08 2007
CZECHEL J.	22 01 2008	SUNG His-Yaun	28 10 2007
DANGELO S.	05 12 2007	TANDON H.	23 10 2007
DE VITO Rosemarie	23 01 2008	THAPRASON Amnuay	14 01 2008
DELMAS Frederique	unknown	THOBIE Michelle	14 12 2007
DOLBEARE Mary E.	21 11 2007	TRAVIS Arthur	24 12 2007
DONALDS Fernando	11 12 2007	TSO Rita C.	unknown
DUKHAM Grace	15 12 2007	WALTERS D.	unknown
ELIA Stelio	18 20 2007	WANG George	30 11 2007
EVANGELO L.	24 11 2007	WARD Harriet	26 01 2008
FISHER Helen	03 09 2007	WEERAMANTRY Lucian G.	17 08 2007
GILLE Halvor	21 09 2007	WEILL Marvin A.	08 09 2007
GLEBOFF Nathalie	10 10 2007	WIGHT James Percy	30 07 2007
GOBIN Ruth	14 12 2007	YERMAKOV H.A.	28 10 2007
HAGER Karl	07 11 2007	ZEMANEK Alexander	12 10 2007
HASHEESH Afaf	04 11 2007		
HENTGEN Lucette	05 12 2007	ECLAC – CEPALC	
HEYWARD E-K.	29 07 2007	ASTUDILLO Sergio	03 11 2007
HOIBY Selma	27 02 2008	CAMPOS Juan	30 08 2007
HUGHES W.	01 12 2007	LARA Benito	04 10 2007
ILINOIU Stelian	09 02 2008	LARA BEAUATELL Christobal	21 01 2008
JEFFREY-COKER John B.	12 01 2008	MEYER Guillermo	27 01 2008
JOSEPH Felix	29 10 2007	ROMERO Carlos Max	26 07 2007
KATZ Alfred F.	30 01 2008	SCHEINVAR Issac	17 09 2007
KATZ Elaine	03 08 2007	TOLEDO Laura	27 10 2007
KULKARNI P.D.	12 01 2008		
KWAKU Leonard	19 11 2007	ESCAP – CESAP	
LARAQUE Paul	08 03 2007	DEVAHASTIN NA A, Suthira	28 01 2008
LEMON Vivian E.	29 10 2007	KOLUDROVIC Danko	28 01 2008
LOIS-RUBIN Dodnina	08 01 2008	MENEILL Janette	22 01 2008
LOPEZ Jesus	23 11 2007	PARIPUNNA Sudaduang	11 09 2007
LUPU Constantin	31 01 2008	PAVANARDIDDHI Kitiajara	05 01 2008
MACHIDA Noboru	29 12 2007	PHOPARIPHAT Kiattikoon	03 10 2007
MAEURER Charles	11 10 2007	SINGH Mohinder	06 10 2007
MAGO Maya Devi	09 10 2007	TONGOON Noi	06 11 2007
MARTINO J.	30 01 2008		
MATHESON Robert G.	24 11 2007	FAO	
MAXWELL Noreen	16 12 2006	ABOU-ZEID Hmady M.M.	04 12 2007
McLEOD Robert	unknown	ANSA-EMMIM Michael	05 01 2008
METCALF Faith	12 09 2007	ARNAL Fernand P.	20 08 2007
MILLER Madeline	30 01 2008	ARNBORG Tore Anders J.	23 10 2007
MOHAMED Dafalla Adam	11 12 2007	ATKINSON Ellen	23 01 2008
MOLLET Imogen	unknown	BAILEY SERRAO Phyllis	02 01 2008
NIELSEN Anna May	22 12 2007	BARRIOSGOMEZ Lenor	14 10 2007

BEATTIE Louise Anna	15 01 2008	SAEED Bala Masha	12 11 2007
BENVENUTI F.	17 01 2008	SAGER Arthur	22 09 2007
BOGHI Elvezio	unknown	SAIENNE Igino	20 02 2008
BRAMAO Dom Luis	unknown	SAR Samba Cor	14 09 2007
BULJIMA Midhat	13 10 2007	SARACENI Benedetto	20 09 2007
CAJUSTE Jean	27 12 2007	SATO Kenji	11 11 2007
CAMPLEMAN Marjorie	17 12 2007	SCHELS Herbert Franz	01 12 2007
CAROCCHI Buzi E.	09 09 2007	SCHMIDT Warren	20 11 2007
CHANDRASEKHARAN Cherukat	11 09 2007	SEIN Chit	16 01 2008
CHIVERS Derrick Ernest W.	15 11 2007	SHAW Elizabeth H.D.	06 08 2007
CRANE Peter H.	13 10 2007	SOMBURANA Somya	04 12 2007
DE PEREDO Blanca Elena	08 10 2007	TABELLI Fernando	28 08 2007
DE POERCK Roger	28 11 2007	TAKAHASHI Motoko	04 08 2007
DELTOUR J-P.	15 02 2008	TANDIA Demba K.	01 11 2007
DOW Lionel E.	30 10 2007	THOMANN Werner	11 11 2007
EL KHOLY Hussein Zaky	24 08 2007	TILIC Ivo J.	06 02 2008
FERLIN Guy	01 02 2008	TIRRENO Elisa Peritore	16 01 2008
FLOEGEL Hartmut	11 09 2007	VITON Albert	28 11 2007
FRERE Jacqueline	18 12 2007	VON WENDORF Guenther B.	28 10 2007
GOEGELE Ottone Carlo	unknown	WINSOR Harry C.	17 02 2008
GORDON Iris	21 09 2007	ZAW Wiu Zaw Win	23 11 2007
GREHAN Jean	25 11 2007		
HEARNSHAW Pamela	21 09 2007	IAEA – AIEA	
HENSMAN-BOURNENS Patricia M.	14 12 2007	BOLTON P.J.	30 12 2007
HOFNAGELS-FRASER Gerarda M.	28 11 2007	COMONT C.H.H.	04 10 2007
HOLSTEN George	18 02 2008	COSENTINI Espero Paul	22 12 2007
ILOMECHINA C.P.	09 12 2007	EHN Jadwiga	09 09 2007
JOHNSTON Helen	30 01 2008	FISCHER Johann	31 10 2007
JONES Benjamin Franklin	12 12 2007	GIBERT Pedro	11 09 2007
KHAN Athar-Un-Nisa	13 09 2007	HOENIGSCHMID G.R.	06 01 2008
KHEMCHANDANI Mohini	26 11 2007	LUSIN Michael	08 12 2007
KICHTHAM L.K.	11 01 2008	MEOZZI Monique	28 01 2008
KO Ko Lay	29 07 2007	RODRIGUEZ Enrique	23 09 2007
KORB Maria E. Hadinek	03 11 2007	WALKER Nicholas	04 12 2007
KORDYL E.	unknown	WEBER Christian Frank	06 09 2007
KRUG Deolinda	31 10 2007	ZIRBS Manfred	23 01 2008
LEJONSTAHL Ronald	14 07 2007		
LIANG Chen Lin	29 10 2007	ICAO – OACI	
LUANG-LATH Phay	14 05 2007	ALLEN R.	30 11 2007
MACLEAN Justina B.	14 08 2007	ANDERSON Consuelo	25 09 2007
MAESTRI Franco	21 11 2007	BAXENDALE Anna	15 11 2007
MANSOUR Mansour	unknown	BOCTOR Sophie Naguib Hanna	20 09 2007
MARTONE Nicola	22 12 2007	CARRUTHERS Barbara	04 01 2008
MAW MAW Daw Yin Thein	13 10 2007	DUBOIS M.G.	22 02 2008
MOHAMED Metwally El Sayeda	unknown	HAAS Aida	24 08 2007
MOINUDDIN Syed Hamid	unknown	HAQUE Ekramul	31 01 2008
MOKOTLENG Teke	04 07 2007	MAY Minna	22 11 2007
MOSCAL Toader	24 09 2007	TETLEY Honor E.	17 09 2007
NEDIALKOV Simeon T.	22 11 2007	THESEN F.W.	08 09 2007
NSEIR Georgette	21 01 2008	VUKOVIC Danica	08 01 2008
PERITORE Elisa	16 01 2008		
PIATEK Mike Adam	29 09 2007	IFAD – FIDA	
PIAZZESI Marco	29 10 2007	ARTAUD-LAURENT Rachel	04 02 2008
PLOYMEEKA Prapone	29 08 2007	CODRAI Pamela Joyce	13 10 2007
QUISPE Marina Gabriela	07 02 2008	SCHMITT-PALOMBI Simone	unknown
RAKOTOMALALA Joseph	17 11 2007		
REDFERN John B.	24 02 2008	IMO – OMI	
RICHARDS Leon	05 01 2008	PARKANYI C.	16 09 2007
RISOPOULOS Stephane A.	13 01 2008		
RUDT DE COLLENBERG Natallia	08 01 2008		

UNDOF			
AFYOUNI Youssef	26 11 2007	CORREA DE AZEVEDO Violeta J.	unknown
EL-KHATEEB Waleed	04 12 2007	DAVIES Ivor	24 10 2007
		DE AZAOLA José M.	08 10 2007
UNDP – PNUD		DI MAIO RODIO Carmine	02 10 2007
AGOGNON Julien	17 07 2007	DORISON René	13 11 2007
AHLUWALIA Inderjit Singh	04 12 2007	EMERTON Violet	17 12 2007
AMADO Cezar	01 03 2007	EMERY Victorine	26 07 2007
AYE Laura Daw	29 09 2007	FRANCOIS Margaretha J.A.	unknown
BERLINGERI Vincenzo	02 12 2006	GOBEL Jean-Claude	unknown
CHIAU Fernando Hafulana	29 12 2007	GREAVES W.	28 11 2007
CHILAPULA S.	21 02 2008	HAVET Jeanne	unknown
DIALLO Abdoul Ghadiry	20 06 2007	HERCIK Lilian	14 09 2006
DIALLO Alpha Ournar	02 11 2007	HOUNGUES Philippe	15 01 2008
EL-ZAIM Issam	14 12 2007	LAMBOT Gal	01 01 2008
GIKANGA Jonah Gitiba	06 07 2007	LAROTTE Pierre	31 01 2008
GRONG Gumthorn	07 12 2007	LAZAR Peterne	28 11 2007
GUTIERREZ Myrna Del Darmen	06 10 2007	MATESANZ Arambu	15 12 2007
HELMKE Reinhart	27 09 2007	MEZZADONNA Emile	18 11 2007
ISLAM A.T.M. Mazmul	17 06 2007	MINICHELLO Michèle	22 01 2008
JANITSCHKEK Hans	21 02 2008	MONTE-SANTO E.	06 02 2008
JANVID Per H.	25 11 2007	MOULINET M.	23 11 2007
JENDOUBI A.	04 09 2007	MURTHY Keshaviah	04 09 2007
KARIM Muhsin	19 07 2007	NAJAM D.	22 11 2007
LAL Manohar	unknown	NAQVI Parveen	unknown
LAL SONI Kishen	30 11 2007	NASHIF Halta Bitar	19 02 2008
LEE Yung Chin	27 10 2007	NOTTIN André Clément	01 11 2007
LUBASA Ndombasi	15 12 2007	PAKKAS Malle	04 01 2008
LWIN Maung	04 12 2007	PANT Mohan	06 12 2007
MERCANOGLU A.	unknown	PERRENOUD Georges	29 02 2008
NAFIS Mohammad	unknown	RAMOS Marcos S.	23 10 2007
NAVOYAN Vahagn	unknown	RANDRIAMANANTENASOA Charles	29 09 2007
NJOROGE Edward	16 11 2007	REMOND Janine	22 01 2008
RALAIMANGA Roger	07 07 2007	ROVIRA Fanny	08 01 2008
RUPERTO Patrocínio	26 10 2007	RYCKMANS Jean-Pierre	10 11 2007
SALEH Waryono	15 02 2008	SALL Amadou	26 03 2007
SHANMUGAVEL Mimiandy	17 09 2007	SAROUFIM Liliane	12 11 2007
SVENNEVIK Olav	07 12 2007	SHEATH Florence Lilian	21 08 2007
TRAN Mao Van	02 08 2007	SHERBAYA Anthony H.	unknown
YILMAZ M.	21 09 2007	SIXDENIERS R.	24 07 2007
ZAINAB Amira Mohamad	13 08 2007	SPINELLI Geneviève	unknown
		SUAREZ Mercedes	09 08 2007
		SUAREZ Marie-Claire L.	02 11 2007
		WEGWERTH Margot	10 12 2007
UNECA -		UNESCWA – CESAO	
KOMOROWSKI Stanislaw	unknown	ABDALLA Abdullahi Hamid	06 11 2007
NOMVETE Cerrah	25 12 2007	AL-SHALASH Barbara J.	unknown
NOMVETE Corah	25 12 2007		
TEGEGN Makonnen	10 06 2007	UNIC	
WODERE Yeshawerged	unknown	DE CABRERA Fabia Alvarez	26 08 2007
WOLDEMARIAM Mimi	25 10 2007	DE DONCKER Adrienne Dorothy	24 12 2007
UNEF		UNICEF	
AWAD Zeidan Mohamed	21 01 2008	BADRUZZAMAN Mohammad	30 12 2007
HANNA Youssef Amin	unknown	BURCH Joan	unknown
ZAGHLOUL Ramadan Mohamed	25 08 2007	BURGESS David S.	21 10 2007
UNESCO		GOLDSTONE L.	25 08 2007
BERTELSEN Paul Henry	13 10 2007	GHAMARI Jamileh	05 11 2007
BOUYEZ R.	24 08 2007	GRAHAM Carl L.	16 12 2007
CAHEN Pierre	14 12 2007	HAZZARD Virginia	23 10 2007
CHAILLY G.	09 10 2007		

KOBENAH J.	27 06 2007	SISSINGH Albertus	10 12 2007
MANEKSHAW Purveen J.	03 10 2007	STEPANEK Joseph Edward	31 01 2008
MAURER Nelda	28 11 2007	TEURLINGS Jean Robert	unknown
MILNER Betty	31 08 2007	WAKE Norman I.	14 08 2007
NGWE Thein	08 02 2008		
PALMER Teresa Maureen	25 08 2007	UNIFIL	
RAHIM Mohd Abdur	31 07 2007	ATWI Zahra	18 09 2007
RENARD Lilian	08 02 2008	GHAFAARI Emil E	07 09 2007
SICAULT Marie Jeanne	12 08 2007		
SIDDIQUI Moinuddin	23 10 2007	UNMIBH	
SMITHINUNT P.	19 10 2007	MISIRACA Lbjubisa	29 06 2007
SOLIONGCO Garciana R.	13 07 2007		
STAPLETON Clifford	18 11 2007	UNMOGIP	
TAMBA WA Mutamba	24 01 2007	RASUL s.	09 07 2007
WIENER Yvonne	12 05 2007		
		UNOV	
UNIDEP		HEROLD F.W.	24 02 2008
CISSE Abdou Rahmane	12 10 2007	MANGAT Jasbir Singh	unknown
		TANCSICS E.	07 02 2008
UNIDO – ONUDI		YARED A.	17 11 2007
CAMUNGOL Sulpicio Mengui	04 10 2007		
CHANTEDUC Guy A.	31 10 2007	UNRWA	
CHEHADE Najme S.	31 08 2007	HOGAN Enid	23 01 2008
EL-ZAIM Issam	14 12 2007	LANGLEY John Bryan	31 01 2008
FERRO Victor F.	02 04 2007	RAEBURN Ronald	14 11 2007
FRANCIS Charles Rodney	27 01 2008		
FUCHS Walter	259 2007	UNSD	
GOETHALS J.L.	unknown	MACKIE W.	04 09 2007
JOEBSTL Ernestine	unknown		
KALMAN (TELEGGI) Eva I.	12 06 2007	UNTSO	
KOLAR Josef	02 12 2007	ABDO Moussa	21 09 2007
KORENIC Vladimir	03 02 2008		
MACELJSKI M.	20 12 2007	UNU	
MAHARI Sainan	23 10 2007	WILLIAMS Jane	09 08 2007
MANSO DE LAS Mo	13 11 2007		
MARGREITER Gerhard	27 12 2007	WFP	
MOYE Charles A.	20 07 2007	ARTHUR Holdbrook	11 01 2008
PAYOT Marc	unknown	SINTOBIN Dirk	13 01 2008
SADIQUE Abu Sharaf H.K.	09 09 2007		



PHOTO: Lightmotif / Blatt

Le Centre William Rappard à Genève
Siège du BIT (1926-1975), du GATT et du HCR (1975-1995), et de l'OMC (depuis 1995)

Centre William Rappard, Geneva
Home to the ILO (1926-1975), GATT and UNHCR (1975-1995) and of the WTO (since 1995)